



HAL
open science

L'architecture révélatrice de la ville plurielle : Sofia où l'informel devient visible

Cécile Marzorati

► **To cite this version:**

Cécile Marzorati. L'architecture révélatrice de la ville plurielle : Sofia où l'informel devient visible. Architecture, aménagement de l'espace. 2014. dumas-01148235

HAL Id: dumas-01148235

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01148235v1>

Submitted on 4 May 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Consultation sur place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Impression	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Diffusion Intranet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diffusion Internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exposition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Publication non commerciale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ARCHITECTURE RÉVÉLATRICE DE LA VILLE PLURIELLE

SOFIA, OÙ L'INFORMEL DEVIENT VISIBLE

Cécile MARZORATI

Lecteur : Clara SANDRINI
Relecteur : Thomas LEQUOY

Équipe enseignante : Catherine REGINENSI
Pierre WEIDKNET
Carl HURTIN
Noël JOUENNE
Nadia SBITI
Mohammed ZENDJEBIL



Séminaire IMAGES DE VILLE
Collectif CRAB
2013-2014

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les membres de l'équipe enseignante du séminaire Images de Ville de l'ENSA Toulouse pour avoir mis en place un tel enseignement et pour nous permettre d'ouvrir notre vision de l'architecture à des problématiques globales et essentielles à notre pratique future de celle-ci.

Un grand merci à mes tuteurs de mémoire, Clara Sandrini et Thomas Lequoy pour leur aide et leurs conseils précieux dans le cadrage et l'avancement de ma réflexion et pour nous avoir menés jusqu'en Bulgarie.

Merci aussi à l'ensemble des étudiants et enseignants du Collectif de Recherche en Architecture Bulgare (CRAB) pour leur apport d'informations et connaissances nécessaires à la compréhension de notre étude et de la culture Bulgare et pour leur soutien tout au long de cette année.

A toutes les personnes nous ayant prodigué leur aide sur place à Sofia, le professeur Dimitar Andreychin, Milena Metalkova, le personnel de l'Institut Français de Sofia qui ont contribué à donner sens à nos travaux. Un merci particulier pour les habitants qui nous ont apporté des informations indispensables, confié la réalité de leur quotidien et offert leur hospitalité.

Enfin, merci à tout ceux qui m'ont aidée, relue, et soutenue pendant l'écriture de ce mémoire.



Fig 1. :Le CRAB dans sa quasi-totalité et le professeur Dimitar Andreychin en mai 2014 à Sofia

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

PRÉFACE

INTRODUCTION

I – LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

A – Tentative de définition de la ville informelle

B – Sofia « grandit mais ne vieillit pas »

1 - Histoire et planification urbaine de Sofia : une stratification d'influences culturelles

2 - Le logement et la politique urbaine dans la Sofia contemporaine propices à la participation habitante

3 - Où l'informel devient visible : Mladost 1

C – Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle ?

II – REPENSER LES MANIÈRES DE FABRIQUER ET DE GÉRER LA VILLE : ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE CULTURE URBAINE

A – La fabrication de la ville en France

1 – Les acteurs de la fabrication de la ville

2 – Politique urbaine, politique de la ville en France

B – Sofia, ambiguïtés du délaissé de gouvernance

1 – Les acteurs de la fabrication de la ville

2 – Limites du laisser-faire des pouvoirs publics : le cas de Mladost 2

C – Émergence des territoires directs

1 – De nouvelles dynamiques territoriales

2 – De nouveaux acteurs

3 – De nouvelles gouvernances

4 – Une nouvelle culture urbaine, directe

5 - Les espaces habités, quels lieux pour le maintien d'une urbanité ?

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES

Il y a de ces endroits qui attirent la curiosité. Délaissés urbains, friches, terrains vagues, espaces interstitiels, bâtiments désaffectés, ces lieux sont des espaces résiduels rendus structurellement inutilisables par l'aménagement du territoire. Leur production n'est pas réellement accidentelle, elle est due à des causes tantôt politiques, tantôt économiques, souvent à une division erronée de l'espace fonctionnel. Désaffectés, dépréciés, déclassés parce qu'inclassables, ces endroits sont les déchets de l'aménagement. Certains sont caractérisés par le vide, d'autres sont bâtis mais restent abandonnés. C'est le mystère qui plane autour de leur existence, occupants, activités, fonctionnement qui les ont rendus d'autant plus attrayants à mes yeux.

Ces lieux j'y ai été sensibilisée dans un premier temps par un professeur de projet durant la licence. Avec les bases du Tiers-Paysage de Gilles Clément¹ et le manifeste de Stalker en poche, nous avons arpenté la ville, pour aller à la découverte de ces « territoires actuels » comme les décrivent les membres du collectif romain. J'ai, dans un deuxième temps, continué à pratiquer « l'exploration urbaine » de manière personnelle, ce qui m'a permis de découvrir de nombreux lieux abandonnés (notamment bâtiments administratifs, friches industrielles, et bords d'autoroute). La démarche d'origine était, comme dis plus tôt, guidée par la curiosité. Et puis, en tant que future architecte, j'ai commencé à me poser des questions concernant leur place, la nécessité, ou non, de leur existence, leur prise en charge, mais aussi ce qu'ils pouvaient apporter lorsqu'il s'agit de penser la ville.

¹ CLÉMENT Gilles, Manifeste du Tiers-Paysage, Paris, Sujet/Objet, 2004



La dégradation progressive,

l'abandon,

générateurs de nouvelles formes de vie,

d'une vie différente, en marge

Lorsque le nomade,

le non-identifié,

laissent libre cours à une
interprétation propre,

à une appropriation
personnelle,

loin des lois et interdits classiques,

vers de nouvelles façons de
gérer la ville



Fig. 2 : le corpus d'images

La constitution d'un corpus de dix images a été un premier travail pour cerner nos questionnements. L'idée de l'abandon a donc été naturellement la référence utilisée. Loin des photos de synthèse, censées donner vie aux projets urbains, l'espace a un vécu qui est flagrant. Le temps et les différents contextes socio-économiques en ont fait des éléments inattendus, parfois non désirés. Ils deviennent alors ces « lieux de honte, de haine, de peur »¹ qui « parsèment les cartographies imaginaires de chaque citoyen »².

Lorsque j'ai tenté de classer ces images, je les ai intuitivement séparées en deux parties : ce qui me semblait encore occupé par l'Homme et qui tendait à tomber dans l'oubli, par le manque d'entretien, de « conventionnel » de ces lieux ; et au contraire ce qui, déjà abandonné, tendait à devenir quelque chose de nouveau, à être occupé autrement, dans une logique différente : la seconde partie n'est alors que la suite logique, chronologique de la première.

J'ai donné un titre à chacune des images, un titre qui se veut dépendant du titre des autres images et qui fait qu'elles suivent une logique au raisonnement de chacune des deux parties. Leur classement reste très ambigu, puisque la frontière entre un statut et l'autre est difficile à définir.

La logique de la première série est venue plus naturellement. La photo de l'immeuble brésilien donne clairement la sensation d'un bâtiment qui a un vécu. Peut-être autre que celui pour lequel il semble destiné au moment de la prise de la photo, puisque le nom sur la façade « Companhia nacional de... » fait plus penser à un bâtiment administratif qu'à un immeuble de logements. Pourtant les rideaux accrochés à une fenêtre, le linge suspendu à une autre et les vitrages de fortune en forme de barricades évoquent l'idée que des gens vivent dans cet immeuble. J'ai nommé cette image « La dégradation progressive... ». Seulement, les conditions primitives de vie en font un endroit avec une espérance de vie limitée. D'où le nom de l'image d'après, « l'abandon, » qui représente l'étape suivante. La dégradation encore accrue du lieu l'amène à l'abandon. (J'aurais cependant plutôt tendance aujourd'hui à classer cette première image dans la seconde série). Comme ce caddie déchu, retourné dans une eau trouble et stagnante. Ces deux photos sont la représentation même des limites d'un système qui s'attelle à contrôler tout ce qui lui semble possible de contrôler. Mais surtout qui laisse croire à ses habitants que tout l'est réellement (que tout est réellement contrôlé ?). Ces dérives vont pourtant être génératrices de choses nouvelles. La troisième image est pour cela intitulée « générateurs de nouvelles formes de vie » et représente un bâtiment en Allemagne, préalablement abandonné et qui reprend vie sous les tags, les banderoles, les vélos et les chaises installés devant. Enfin, la dernière photo, « en marge » vient insister sur l'aspect alternatif de cette réappropriation.

La première image de la seconde série de photos montre les bords d'un cours d'eau, proche d'une cité, où sont installés des abris provisoires et dont les murs de digue sont re

1 Michel Agier, L'invention de la ville, Édition de Archives Contemporaines, Paris, 1999

2 Ibid.

couverts de tags. Je l'ai nommée « Nomade » en référence au Manifeste de Stalker qui

utilise ce terme pour qualifier les « usagers » des territoires actuels et ici, par conséquent, les habitants de ces abris. Le nom de la photo suivante, « le non-identifié » fait référence au même texte et représente deux matelas - abandonnés ou utilisés, le doute subsiste – ainsi que des sacs poubelles, dans ce qui est censé être le jardin d'un immeuble de logements. La troisième photo montre un spot lumineux installé sur le haut d'une terrasse, calé par un morceau de bois, disposé à la va vite. Je l'ai appelée « interprétation propre » (réappropriation ?) pour mettre en avant la façon qu'ont les gens d'occuper la ville à leur manière, loin des indications et espérances des architectes et politiques, quand la vie quotidienne prend le dessus sur les prévisions illusoires. La quatrième photo, « appropriation personnelle » suit la même logique et rappelle certains quartiers de Tokyo où les habitants, par faute d'espace, empiètent sur la rue pour faire leur jardin, dans un but esthétique ou pratique, rendant ambiguë les notions d'espace privé et d'espace public. La suivante, « loin des lois et interdits classiques », trouve son nom dans l'affront que représente la petite installation, sûrement d'un sans-abri, face au panneau interdisant le camping sauvage. Enfin la dernière image, « vers de nouvelles façons de gérer la ville » est comme un exemple plus concret des pratiques alternatives de la ville aujourd'hui, en réponse à des demandes sociales malheureusement différentes et éloignées des réponses qui sont donnés aux habitants des villes. Elle ouvre sur un questionnement plus global.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU LEOP (L'ÉVALUATION EN OPEN ACCESS)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

Ce questionnement est plus généralement lié au fonctionnement de notre société, où dans un monde de plus en plus peuplé, soumis à la mondialisation, et par conséquent à l'homogénéisation des modes de vie et des pratiques, il faut repenser notre rapport aux lieux et à nos semblables. Aux questions de la légitimité, de la nécessité du délaissé urbain, viennent s'ajouter celles concernant ses habitants.

Ces délaissés, par leur absence de contrôle, par leur invisibilité, leur informalité vont devenir de véritables lieux de l'innovation urbaine, spatiale et sociale. Ils vont, comme l'expliquent Gilles Clément, Patrick Bouchain ou le collectif Stalker, devenir nécessaires et indispensables parce qu'ils permettent la survie de la différence et d'une certaine biodiversité au sein même de la ville. Cette différence est matérialisée par ses occupants, leurs modes de vie. Gilles Clément va plus loin et affirme que la friche est même garante de notre futur puisque, comme lieu d'accueil d'êtres qui n'ont pas lieu d'être autre part, (il se réfère plus ici à une faune et une flore), elle est porteuse du patrimoine génétique de demain. Sa préservation n'est cependant pas une question évidente. Elle devient un enjeu politique. Et justement, politiquement parlant, cela reste une idée difficile à accepter puisque son existence marque le retrait des pouvoirs publics. C'est en déjouant ces pouvoirs publics et la technocratie de l'Etat que l'on y vient à expérimenter de nouvelles organisations spatiales, sociales et politiques.

On peut alors parler de ville plurielle. Une ville plurielle, hétérogène, que l'on peut dans un premier temps séparer en deux entités : la ville formelle, visible et la ville informelle, invisible. On est face à un espace urbain dualisé. Ce dualité n'est évidemment pas géographique, même si il existe des quartiers, des zones plus ou moins formels (comme les bidonvilles par exemple).

La « ville visible » a plusieurs significations (visible est utilisé ici au sens propre du terme, « que l'on voit »). Elle est à la fois la ville construite, bâtie, mais surtout la ville planifiée, des normes, pensée par ceux qui la font : élus, urbanistes, architectes, aménageurs. La ville visible est la ville formelle. Son statut « visible » la rend alors contrôlable en permanence.

La ville informelle est la ville dont le développement et la fabrication résulte des actions de la société civile. C'est à la fois, la ville non-planifiée, la ville formelle appropriée par ses habitants et de manière plus poussée, la ville des citoyens dont la place est remise en question au sein de la cité : sans-papiers, SDF, exilés, réfugiés, demandeurs d'asile, mais aussi marginaux volontaires, artistes, militants...Tous sont hors-normes. Certains aspirent à intégrer de nouveau la ville formelle, d'autres sont là pour revendiquer un changement plus global. Ce qui leur est commun, c'est l'illégalité de leur situation. La ville informelle est une ville qui est volontairement rendue invisible par les politiques et par les habitants, que ce soit par l'absence de soutien ou d'écoute, que par l'absence de moyens juridiques en leur faveur.

La prise de conscience de l'existence de cette ville interstitielle ne permet plus de l'ignorer quand il s'agit de penser la ville dans sa globalité. La découverte de ces lieux et l'intérêt pour leur place au sein d'une réflexion d'ensemble sur la ville ont amené avec eux la nécessité de penser aux acteurs qu'ils abritent.

Je me suis alors interrogée dans un premier temps sur les questions suivantes :

Que nous apporte la ville informelle (comme lieu d'expérimentation) et ses pratiques, tant au niveau spatial que social et moral ?

Comment l'informel devient-il visible ?

Comment exprime-t-il une individualité ?

Ce qui m'a amené à formuler la problématique suivante :

Comment, dans une démarche de reconnaissance, d'intégration de la ville informelle et de ses habitants, l'architecte peut-il se positionner en tant qu'acteur de la fabrication de la ville ?

Cette problématique soulève d'autres interrogations d'ordre général sur la manière de fabriquer l'espace urbain en tenant compte de cette ville informelle et sur la place des différents collectifs d'acteurs de la fabrication de la ville : société civile (habitants, association d'individus non-politisés...), décideurs : élus politiques et surtout concepteurs (architecte, urbanistes, paysagistes...)



Fig. 3 : Image de la problématique

La fabrication de l'image de la problématique s'est faite à partir de la photo de l'immeuble abandonné du corpus de photos, parce qu'elle représente la difficulté de la reconversion d'un lieu en déshérence et de sa possible réhabilitation. Visuellement, c'est plus le « comment » de la reconversion qui semble être interrogé, mais le préalable « devons-nous ? / pouvons-nous ? » est toujours bien présent. En effet la « banalité » de celle-ci, l'ennuyeuse répétition des fenêtres similaires met l'accent sur l'absurdité d'une réhabilitation homogénéisée. En même temps, la couche « floue » qui s'estompe met en avant la notion de ville visible/ville invisible.

Il convient, dans un premier temps, de bien comprendre quels sont les différents profils d'acteurs, d'habitants, quels sont ces lieux de « résistance », pour pouvoir ensuite proposer des hypothèses d'interventions et de solutions.

Pour pouvoir obtenir des réponses, il faut faire intervenir un vaste champ de disciplines (sociologie, philosophie, architecture, politique, économie...), de principes supérieurs communs (dans le sens principes moraux universels) qui vont permettre d'esquisser des réponses « justes » et remettre en cause tout un système de politique urbaine, de la ville, sociale, économique... Mais surtout de resituer le cadre d'intervention de l'architecte dans la résolution de ces problèmes.

Sofia est une capitale orientale. L'Est de l'Europe reste ignoré et encore peu connu par les occidentaux que nous sommes. Cependant la situation géographique de la Bulgarie, ainsi que son histoire, longtemps influencée par des cultures d'horizons multiples en font un cas particulier avec une identité propre. Au-delà des idées reçues, les pays de l'Est peuvent devenir de réelles références en terme d'organisation spatiale et sociale. Notamment dans ce cas précis, en terme d'intervention et de participation habitante. Sa végétation luxuriante, le statut juridique de ses sols, l'évolution des politiques urbaines, donne un paysage urbain éclectique où la notion de délaissé est partout et ambiguë.

Dans le cadre de notre recherche nous avons eu la chance de nous rendre 10 jours à Sofia afin de confronter notre problématique au terrain. L'expérience a été particulièrement enrichissante et essentielle dans l'avancement de la réflexion sur le mémoire et dans l'évolution de la problématique. Celle-ci a été remaniée de nombreuses fois et a réellement pris sa forme finale sur place. L'expérience du terrain a permis également de vaincre tous les préjugés concernant la Bulgarie, les Bulgares et la vie au sein des micro-rayons. Le voyage a été l'occasion surtout de mettre en place la méthode du terrain qui s'est avérée extrêmement intéressante et qui m'a permis d'avancer sur la mise en forme du mémoire et sur l'idée que je pouvais avoir d'une confrontation avec le réel, que je pensais peut être moins enrichissante. Les découvertes ont été essentielles et la collaboration des personnes rencontrées touchante et riche en enseignements.

Le terrain a joué un rôle très important et s'est avéré décisif dans la formulation des réponses que je propose. La problématique ne cible pourtant pas de lieu en particulier car elle se veut comme un questionnement général concernant la notion de ville informelle et la place des acteurs de la fabrication de la ville. Elle prend néanmoins pour exemple Sofia comme témoin d'une organisation sociétale particulière, différente de la nôtre, qui pourrait être une alternative à un modèle connu. Nous allons voir que ce modèle-là, loin d'être parfait, apporte cependant de réponses aux questionnements et c'est pourquoi les hypothèses que je vais formuler sont bien plus contextualisées que ne l'est la problématique générale. Je chercherai donc tout au long du mémoire à établir des allers-retours entre un modèle occidental connu et le modèle oriental sofiote.

Dans ce contexte le choix de mon terrain d'étude s'est porté sur le gilo-rayon de Mladost. C'est un des plus grands quartiers de Sofia, issu de la planification soviétique tardive des derniers micro-rayons. Il est situé au Sud-Est de la ville, entre aéroport et centre-ville et est composé de cinq micro rayons : Mladost 1 A et 1B, Mladost 2 (sur lesquels je me suis concentrée), Mladost 3 et Mladost 4. C'est un des quartiers les plus modernes de la ville et en mutation constante, ce qui en a fait un terrain propice aux observations que je voulais mener : celle de pratiques informelles dans un lieu en constante mutation et modernisation, leurs perdurations, leurs évolutions et surtout l'évolution des modes de vie confrontés aux changements économiques, de gestion et d'ouverture à une certaine occidentalisation.

Mes premières lectures ainsi que les premiers jours d'observation sur le terrain m'ont permis de préciser les observations voulues et m'ont amenés à formuler les hypothèses de réponse suivantes :

La première, que la liberté d'appropriation, et l'expérimentation urbaine qui en découle, propre aux habitants des micro-rayons sofiotes peut être comparée aux pratiques des habitants de la ville informelle occidentale. J'en ai déduit que l'on pouvait considérer ces pratiques comme une source d'inspiration pour l'architecte tant au niveau des pratiques spatiales que pour la remise en question de sa place dans la fabrication de la ville.

La seconde, que les acteurs politiques, en tolérant une gestion permissive aux habitants sofiotes, participent au sentiment d'appropriation des espaces habités. Mais que c'est également ce délaissé qui induit une dégradation de l'image de la ville, à différentes échelles, en s'écartant et en écartant les architectes de la gestion de ces espaces.

Pour pouvoir justifier la suite de la démarche il faut tout d'abord citer deux notions très importantes qui sont celles du « droit à la ville » théorisé par Henri Lefebvre et repris par David Harvey et celle du « droit cosmopolite » énoncé par Emmanuel Kant.

Le premier dit que « le droit à la ville n'est pas seulement un droit d'accès à ce qui existe déjà, mais le droit de le changer. Nous devons être sûrs que nous pouvons vivre avec nos propres créations. Mais le droit de nous refaire nous-même en créant un type de sociabilité urbaine qualitativement différent est un des bien les plus précieux de tous les droits de l'Homme ». Puis que « le droit à la ville se manifeste comme forme supérieure des droits : droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'impliquent dans le droit à la ville ».

Le second parle du droit cosmopolite comme droit naturel de visite et de circulation des hommes à l'échelle planétaire « en vertu du droit de la commune possession de la surface de la terre, sur laquelle, puisqu'elle est sphérique, ils ne peuvent se disperser à l'infini, mais doivent finalement se supporter les uns à côtés des autres et dont personne à l'origine n'a plus qu'un autre le droit d'occuper tel endroit ». Celui-ci permet d'élaborer une alternative cosmopolitique pour vivre et penser la planète comme un « monde commun » à venir. Si l'on veut parler de légitimité de la ville informelle, l'évocation de certains principes théoriques, éthiques et philosophiques est nécessaire. Comme architectes, nous devons prendre position en termes d'enjeux sociétaux et politiques. Nous avons la responsabilité de construire et d'imaginer, entre autres acteurs, l'environnement quotidien des Hommes et pour cela il faut pouvoir réconcilier la théorie et la pratique. Comme le dit Benoît Goetz, l'espace architectural est un entrelacs entre Physique, Politique et Pensée. D'une manière plus générale, « l'architecture touche la vie des Hommes, elle intéresse leur existence, et c'est non seulement une erreur, mais aussi une faute de la pratiquer avec des ambitions exclusivement esthéticiennes et spectaculaires » .

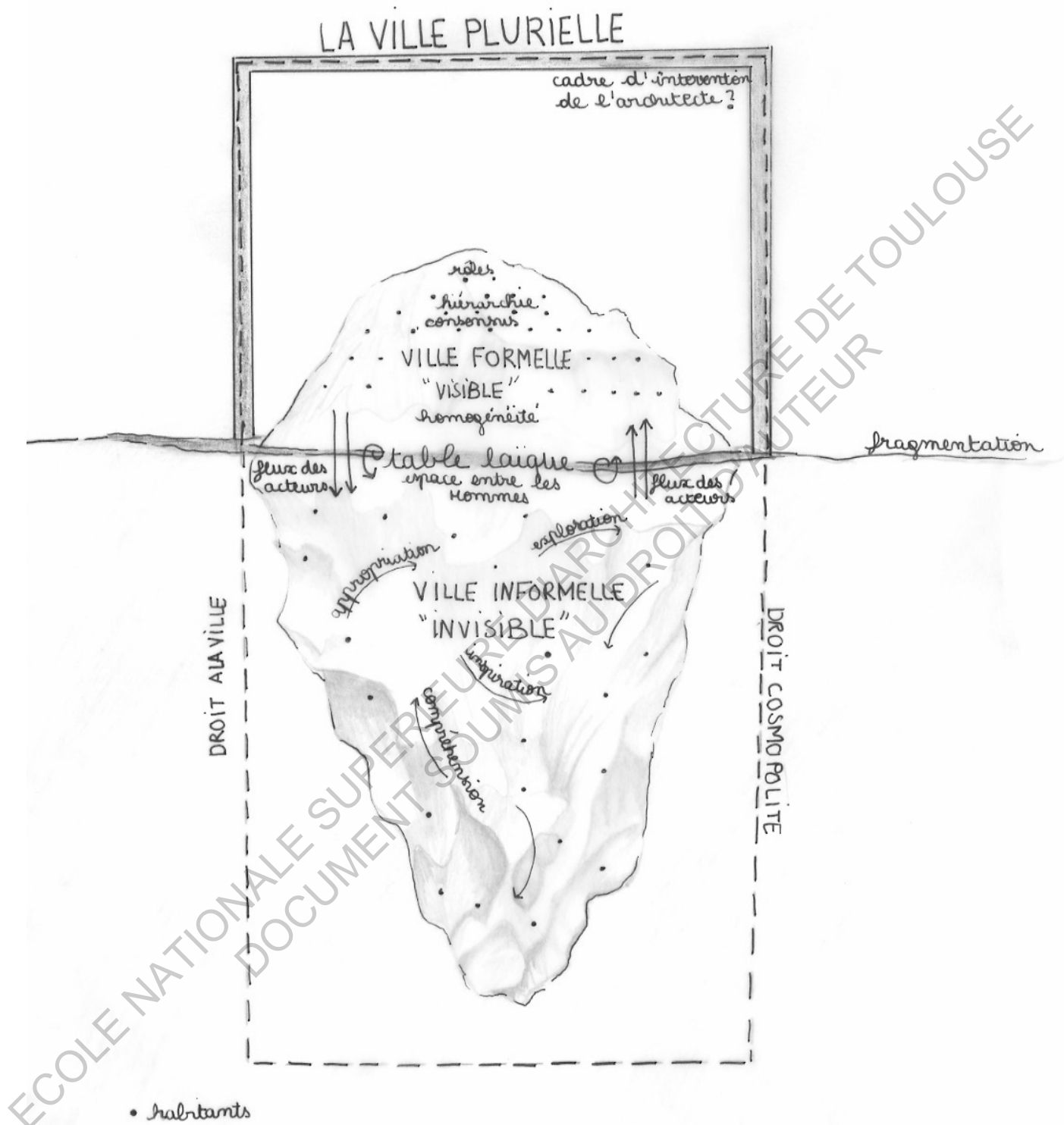


Fig. 4 : Schéma du terrain mental

Le terrain mental représente un modèle «occidental» de la ville, puisqu'il a été pensé avant la découverte du terrain. Celui-ci sera adapté plus tard au modèle bulgare pour la compréhension des différences de paradigmes sociétaux.

J'ai constitué un corpus théorique au travers de mes lectures depuis le début de l'écriture du mémoire. Des écrits à la fois très généralistes, ciblant le terrain français en particulier, puis des écrits plus précis concernant la Bulgarie et en particulier Sofia. Il comprend des lectures de Michel Agier, de Florence Bouillon, qui donnent des réponses sur la situation des habitants et des formes d'habitats informels, de Benoît Goetz sur la question du rôle de l'architecte et de Jacques Rancière sur celui des habitants, de Luca Pataroni et de Marie Benzaglou sur la question de la légitimité de la ville informelle. Mais aussi de Marie-Hélène Bacqué et Cyprien Avenel sur la situation de la politique de la ville en France ou de Xavier Comtesse sur la modification des territoires, l'émergence d'une culture participative et la nécessité de ré-inventer les gouvernances. Plus tard il est venu s'enrichir des écrits de chercheurs bulgares comme Iskra Dandolova ou Milena Guest.

L'apport de mes lectures confrontées à l'expérience du terrain m'a amené à mettre en place le travail qui suit. Il est composé de deux grandes parties, chacune se voulant une réponse à une des hypothèses.

Le premier chapitre porte sur la ville informelle et ses pratiques. Plus précisément sur sa place au sein de la ville plurielle. Elle sera définie puis viendra répondre aux questions de sa légitimité, de sa visibilité et des enseignements qu'elle peut avoir pour les individus et pour l'architecte comme acteur de la fabrication de la ville. Elle prendra Sofia comme exemple, ce qui nécessitera une présentation développée de l'Histoire Bulgare et celle de la planification de la ville. Mais aussi celle de la politique urbaine et du logement qui permettra de comprendre les observations faites sur le terrain et décrites ensuite à l'échelle de la ville, du micro-rayon et d'un cadrage plus ciblé. Enfin je viendrai m'interroger, pour ouvrir sur la deuxième partie, sur la question, plus générale de la coexistence pacifiée de la ville plurielle et de ce que cela implique.

Le second chapitre viendra questionner les manières de gérer la ville à l'Ouest et à l'Est de l'Europe en resituant les acteurs impliqués et les politiques publiques menés dans chacun des deux contextes. Le contexte Bulgare sera, comme dans le premier chapitre, développé dans la deuxième partie. L'étude comparative entre les deux pays viendra s'enrichir par des connaissances concernant l'évolution actuelle des territoires, l'émergence globale d'une culture participative et les formes spatiales où ils peuvent se concrétiser. Enfin, nous viendrons conclure en essayant d'esquisser la place des acteurs de la fabrication de la ville et les nouvelles formes de gouvernance qui en découlent.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE I :

LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

La prise de conscience de l'existence de la ville informelle comme partie intégrante de l'entité de la ville impose une vraie définition de celle-ci et des réalités, à la fois politiques et sociales, qu'elle met en exergue. Son existence est le fruit de la manifestation d'idéologies différentes au sein de la société, plus ou moins revendicatrices de changement et, plus largement, celui d'une volonté d'expression de l'ensemble des individus sur des territoires où ils n'ont pas, ou peu, de possibilité d'intervention. En effet, à l'heure de l'uniformisation et de la normalisation des espaces publics, en opposition aux espaces privés qui deviennent les seuls lieux d'expression personnelle, des formes de résistance continuent de subsister au sein de la ville. Pourtant leur place est sans cesse remise en question par l'ensemble des politiques publiques et des initiatives d'aménagement privées.

Cette première partie va être alors un moyen de répertorier et de définir ces initiatives, les acteurs qui les mettent en œuvre et de comprendre la nécessité de leur existence au nom de la diversité et de la démocratie, notamment avec l'exemple du squat comme manifestation majoritaire de cette informalité.

La découverte du modèle bulgare va dans un deuxième temps être une ouverture à un modèle inédit et inconnu, où l'informel a une définition et un statut différent et qui ouvre des pistes nouvelles de réflexion sur nos manières de gérer la ville.

Enfin, il s'agira de se demander si une coexistence pacifiée de la ville plurielle est possible et de comprendre en quoi l'informel est l'expression d'une individualité. Le squat sera à nouveau un référentiel permettant d'illustrer le propos et le modèle bulgare viendra se confronter à la réalité occidentale.

A – TENTATIVE DE DÉFINITION DE LA VILLE INFORMELLE

Le terme de ville informelle englobe à la fois les pratiques sociales engendrées par ses habitants, les traductions spatiales qui en résultent et même, tout simplement, ses acteurs. Il s'agira donc de comprendre leurs différents profils, les occupations de l'espace public qui en découlent et les traces issues de leurs revendications, de l'habitation au simple tag.

Afin de préciser la démarche qui va suivre il faut spécifier plus généralement ce que nous appelons « l'habitant » de la ville informelle. En réalité « il » est l'ensemble de la société civile. Lorsque ces traces deviennent juste une volonté de participation de l'habitant

« lambda » à la vie et à l'aménagement de l'espace qui est à sa disposition hors de la sphère privée, et qu'elles perdent toute volonté de dénonciation politique autre que celle d'avoir un champ d'action quotidien sur son environnement, nous entrons dans la sphère de l'informel : c'est la ville pensée, modelée par ceux qui la vivent et c'est là qu'elle devient essentielle.

La société civile est cependant un terme global et il est difficile de le généraliser à l'ensemble des personnes que sont les habitants non politisés.

C'est pourquoi nous allons dans un premier temps nous intéresser aux « habitants des interstices de la ville » comme les nomment Michel Agier dans *Paris refuge. Habiter les interstices*.¹ Ces personnes dont le mode de vie peut être qualifié de marginal que ce soit par leur statut social ou par leur désir de dénoncer un système qui les dépasse.

C'est de ces premiers, dont les quatre auteurs ayant collaboré à *Paris refuge* racontent les histoires. Notamment celle de la figure de l'Étranger, dont la présence hors de son pays s'explique en France par l'accroissement des mobilités internationales comme conséquences de la décolonisation et du développement de la mondialisation, mais aussi par la suite, par le repli des « États-Nations » et par le durcissement du contrôle des flux migratoires de la part des pays riches.

Plus loin, entre en jeu le développement de la peur de l'autre, de l'étranger et celui des politiques identitaires, des conceptions ethno-nationales. Cette peur et cette haine sont à l'origine du traitement souvent injuste qui est réservé à cet autre : réfugié politique, exilé, travailleur pauvre venant d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe de l'Est, à la recherche de meilleures conditions de vie. On peut comparer leurs situations à celle du métèque de la Grèce antique : étranger utilisable à merci mais sans droits aucun. « Le contraire de l'indésirable, ce n'est pas le travailleur, c'est le citoyen »² : comme le métèque il est exploité pour son travail mais n'a pas droit de cité.

Dans *Paris refuge*, chaque récit est comme un carnet d'enquête ethnographique sur les conditions de vie, d'appropriation, d'installation, de perception de ces lieux. Chaque auteure, qu'elle soit anthropologue, journaliste, ou architecte est allée à la rencontre des personnes qui les investissent et ont passé du temps avec eux pour tenter de comprendre les mécanismes socio-légaux qui les entourent et qui déterminent leur environnement quotidien. L'ouvrage est une mine de témoignages et permet de construire un état des lieux. Les deux premiers récits permettent de prendre conscience de la pauvreté des protections sociales et des lois existant pour la défense de ces personnes et pour leur permettre de s'exprimer. C'est la (sur)vie qui caractérise leur quotidien. Leur impossible adaptation à la société - on découvre qu'il existe un cercle vicieux : clandestinité -> grande difficulté à acquérir un statut légal -> impossibilité de trouver un travail déclaré -> impossibilité d'accéder

1 AGIER Michel, *Paris refuge. Habiter les interstices*, Paris, Du Croquant, 2011

2 Ibid. , p. 11-12

à un logement, social ou non - implique leur installation forcée dans les interstices des villes.

Anne-Claire Valet, jeune architecte, met l'accent notamment sur la démarche des pouvoirs publics pour rendre visible l'invisible. Non pas pour l'intégrer cette fois, le faire découvrir et accepter par la population, mais pour l'éradiquer. A titre d'exemple, elle explique que sur l'autoroute on trouve peu de végétation, des arbustes bas, de façon à ce que les abords ne soient pas investis. La présence de végétation haute et touffue permettrait l'installation d'habitats précaires à l'abri de regards.

De même, en ville, les palissades fermées qui peuvent entourer les friches urbaines sont de plus en plus remplacées par des grillages permettant toute visibilité de ces lieux. Un territoire observable est-il donc forcément un territoire contrôlable ? Ces constatations permettent d'affirmer que la présence dans la ville de ces habitants des interstices influe sur l'aménagement de celle-ci, où tout tend à devenir visible, contrôlable : de plus en plus de dispositifs, comme les jardins partagés, sont faits pour permettre de superviser les espaces et faire en sorte qu'ils ne soient pas habités illicitement. Cependant la présence d'habitations dans des lieux rendus visibles est la preuve que celle-ci ne suffit pas à les rendre totalement administrables.

Anne-Claire Valet dénonce finalement deux choses. Tout d'abord, le misérabilisme médiatique qui engendre des représentations avariées des personnes et des espaces. Ces représentations souvent péjoratives sont les clés de mœurs et de lois de plus en plus répressives. Ensuite, le statut de ces personnes qui travaillent, de façon non-déclarée, à la construction de la ville (la plupart étant des ouvriers du bâtiment), d'une ville à laquelle ils n'ont pas droit de « cité », c'est à dire pas le statut de citoyens. D'une ville formelle qui les rejette et tente de les éradiquer continuellement.

La lecture de cet ouvrage a permis d'établir un premier profil d'habitants de la ville informelle, celle des démunis, des « victimes » sociales, de la misère extrême. Ils revendiquent leur intégration au système formel et leur reconnaissance, qui passe par la légalisation de leurs emplois, de leurs logements et demandent un statut de citoyens à part entière. Ils ne remettent pas en cause tout un ordre urbain même si le droit au logement leur semble essentiel.

Florence Bouillon, anthropologue, met en évidence dans *Le squat : problème social ou lieu d'émancipation*³, un autre profil de personnes peuplant la ville informelle. En effet celle-ci est également le berceau d'un certain militantisme politique où le squat, devient la traduction spatiale d'un acte vindicatif, d'une certaine demande sociale, de la contes

3 BOUILLON Florence, *Le squat, problème social ou lieu d'émancipation ?*, Paris, Rue d'Ulm Eds, 2011

tation d'un « bien idéal commun » comme le nomme Luca Pattaroni⁴, sociologue, censé être universel et qui souligne l'hétérogénéité de la société que la fabrication actuelle de la ville cherche à dissimuler. L'intérêt de cet ouvrage réside dans le large panel de profils que l'auteure présente mais aussi dans la figure du squat, qui est le modèle de l'habitat interstitiel par excellence.

Florence Bouillon distingue les squats « d'habitation » des squats de « convictions », qui eux, sont politisés et sont des lieux d'expérimentation sociale. Le squat est pour ses habitants une utopie urbaine de nature à ré-enchanter la ville et même à contribuer à l'avènement d'une nouvelle société, en réponse à l'actuelle, jugée aliénante, déshumanisante, injuste et inepte. Dans sa forme politique et culturelle, il permettrait de s'affranchir des diktats économiques et des normes sociétales. Situé en marge des droits, comme celui de la bien-séance, il serait alors un lieu de l'émancipation individuelle et collective. Les squatteurs prônent des valeurs comme l'autogestion, la liberté, l'être-ensemble, la participation, la solidarité et plus largement l'anticapitalisme, l'antifascisme et l'antispécisme⁵.

La différenciation et le classement des squatteurs dans telle ou telle catégorie est finalement difficile. Florence Bouillon met en avant l'idée qu'il existe un modèle de « carrière morale » de celui-ci : du squat honteux il devient squat assumé, puis squat revendiqué. Cette carrière est bien entendu un « idéal typique ». Mais bien souvent les squatteurs des squats d'habitations se politisent au fur et à mesure des années, révoltés par rapport à leur propre situation et à celle des autres squatteurs, mais aussi après des discussions avec des militants politiques ou des intellectuels qui soutiennent le modèle du squat. Ils convertissent alors une situation indigne en une cause légitime. De cette manière une différenciation « squats d'habitation » et « squats de conviction » est difficile puisque bien souvent ils sont les deux à la fois. Le squat peut être exclusivement d'habitation, mais lorsqu'il est politisé il abrite souvent des habitants, volontaires ou contraints. Finalement, tout squat est politique, même de manière involontaire, dans la mesure où il critique en actes la propriété privée. Cette carrière du squatteur n'est pas propre au modèle du squat. Dans beaucoup d'habitats informels la politisation des habitants est réelle, mais le squat reste le modèle d'organisation, le lieu principal de revendications de par son statut et sa structure.

Florence Bouillon va mettre en avant le statut du squat comme lieu d'émancipation. Elle décrit les situations qui amènent les personnes à devenir squatteurs et les bénéfices qu'ils retrouvent dans ce modèle d'occupation : que le squat soit choisi ou contraint, la plupart de ses habitants en tirent profit. Après des années d'étude sur le terrain dans de nombreux squats à Marseille, Lyon ou Paris, elle s'aperçoit qu'il est pour certaines personnes ayant des difficultés économiques importantes, une alternative aux loyers imposés par les « mar

4 PATTARONI Luca, La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain, in Bassand M., Kaufman V., Joye D., 2007 (2e éd.), Enjeux de la sociologie urbaine, Lausanne, PPUR, 283-314.

5 L'antispécisme est un mouvement datant des années 1970, qui affirme que l'espèce à laquelle appartient un être n'est pas un critère moral pertinent pour décider de la manière dont on doit le traiter et des droits qu'on doit lui accorder.

chands de sommeil » : étudiants, Rmistes, immigrés... Non qu'ils désirent se mettre en marge de la loi, c'est plutôt un calcul sensé, dans une stratégie de fuite d'une condition socio-résidentielle misérable. Il est une ressource pour habiter, il permet d'ériger un chez soi, de retrouver une vie commune et solidaire, loin de l'individualisme prédominant. Le squat a alors des potentialités d'affiliation insoupçonnées, qui permettent une réciprocité chez les autres squatteurs. « Habiter » met finalement en jeu d'autres paramètres que la qualité technique et matérielle du logement. C'est un plus en terme de qualité de vie, ce que ne permet pas toujours l'habitat formel.

On peut alors différencier 3 grandes familles de squats et de squatteurs :

La première, les lieux de luttes pour le droit au logement, qui sont souvent ceux mêlant militants et habitants. Les pouvoirs publics sont incités à mettre en place une politique de l'habitat plus importante. Les squatteurs occupent fréquemment des lieux dont la vacance est scandaleuse, la plupart du temps en centre-ville : immeubles bourgeois, châteaux, villas, etc. Régulièrement dans ces cas-là, des compromis administratifs sont mis en place pour permettre aux squatteurs une occupation avec conditions : loyers minimum, entretien des lieux, etc.

La seconde, les squats les plus « révolutionnaires » remettent en cause volontairement la propriété privée en occupant systématiquement des lieux prestigieux représentatifs du pouvoir. Leur engagement plus poussé fait qu'ils enjambent volontairement la barrière de l'illégalité. Dans un désir de revendication globale du système, ils ne veulent pas d'accords tacites avec les pouvoirs publics. Ce n'est qu'en s'affranchissant des limites légales qu'ils deviennent légitimes, au sens moral. Ils contestent totalement l'ordre établi. Ils sont souvent régis par des manifestes où ils développent leurs revendications et proposent des alternatives aux problèmes dénoncés.

« Les squats sont la réalisation, forcément partielle car immergée dans un «vieux monde », de ce que certains ne font que théoriser »⁶.

Enfin la dernière, est celle des « squats d'artistes », qui se sont développés surtout à Paris mais aussi à Marseille. Ils sont occupés par des artistes dont la réflexion est portée sur la création et sur une rupture avec ses normes classiques. Ils revendiquent aussi d'autres problèmes, notamment sociétaux, mais, contrairement aux squats « révolutionnaires » ils établissent souvent des conventions d'occupation avec l'Etat. Ils deviennent alors bénéfiques à l'ensemble de la ville : formelle comme informelle. Dans de nombreuses villes d'Europe, revendiquant un côté avant-gardiste, comme Berlin, Amsterdam, Milan, Barcelone, ils servent de moteurs à la vie culturelle. Ils sont souvent légalisés en « friches urbaines », comme la friche la Belle-de-Mai à Marseille. Il existe finalement des points communs à ces

6 Anonyme sur Fanzine.Tentative de compte rendu de l'intersquat#2, 2001

deux derniers modèles : leur goût prononcé pour l'expérimentation et leur volonté de vivre

hors-système. Florence Bouillon définit très bien leurs objectifs : ils veulent « faire l'expérience d'autres rapports sociaux et humains, éviter toute forme de pouvoir (économique, social, culturel, de genre, de génération), mettre en pratique au quotidien leurs convictions politiques en s'extrayant autant que possible des logiques normatives et aliénantes du monde alentour, de laisser place à la créativité, à l'expérience, à la découverte, au plaisir, à l'imagination »⁷.

Les squats sont générateurs d'expériences sociales et spatiales qui peuvent permettre aux architectes d'avancer dans leur réflexion sur la fabrication de l'habitat et de lieux publics. Mais aussi sur la manière de les mettre en place. Les premiers, revendicateurs du droit au logement, ont une démarche plus sociale. Cependant l'expérience du squat leur permet de découvrir un confort nouveau, différent de celui apporté par l'habitat informel, celui des relations immatérielles : relations sociales, solidarité, expérimentation d'une autre organisation spatiale, mis en avant également par Marie Benzaglou dans un article concernant les bidonvilles dans les DOM⁸. Leurs habitants en sont les témoins contraints, mais bénéficiaires, qui mettent en avant ces valeurs lorsqu'il s'agit de réintégrer un habitat plus formel.

7 BOUILLON Florence, *Le squat, problème social ou lieu d'émancipation ?*, Paris, Rue d'Ulm Eds, 2011, . 72

8 BENZAGLOU Marie, *Ville formelle, ville informelle : confrontation de deux systèmes de valeurs sur la ville et l'habitat dans les DOM*, dans *Ville visible, ville invisible. La jeune recherche urbaine en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig. 5 : Situation de la Bulgarie aujourd'hui

B – SOFIA « GRANDIT MAIS NE VIEILLIT PAS »

Le choix de la Bulgarie et plus précisément de Sofia, sa capitale, comme terrain d'étude réside dans sa différence de paradigme sociologique et l'influence historique propre à ce pays d'Europe de l'Est. L'Europe de l'Est qui d'ailleurs reste, pour nous occidentaux, une région manifestement peu connue et où notre attention ne s'est portée que très récemment, suite à la chute du bloc soviétique il y a un peu plus de vingt ans. Les intérêts pour ce pays restent cependant surtout économiques (notamment en raison de la position stratégique au carrefour entre Orient et Occident) et politiques, dans une moindre mesure, depuis son intégration à l'Union Européenne. La culture et l'Histoire Bulgare sont, quant à elles, pratiquement méconnues mais vont devenir, pour nous architectes, primordiales à la compréhension des occupations spatiales et des rapports sociaux inédits qu'offrent à voir le pays.

Le travail sur le terrain, une dizaine de jours sur place en mai 2014 en compagnie d'autres étudiants, aux sujets d'étude et aux niveaux divers du master 1 au doctorat, a été primordial à l'avancement de la problématique de ce mémoire. Notre recherche s'inscrit dans une démarche globale, initiée par les travaux de notre tutrice d'étude, Clara Sandrini, concernant les pays de l'Est et les processus de transformation des espaces. A terme, la recherche est basée sur l'ambition d' « ouvrir un système référentiel des architectes et (de) développer une position contemporaine qui réponde aux enjeux du développement urbain durable ». La Bulgarie « ouvre un champ des possibles pour la réhabilitation participative des ensembles d'habitation modernes et post-modernes et interroge les conditions du transfert des compétences architecturales politiques et habitantes ».

L'idée d'utiliser le terrain comme outil de comparaison avec les connaissances théoriques développées en amont concernant les pratiques occidentales de la ville informelle, s'inscrit dans ce processus d'ouverture d'un « champ référentiel des architectes ». Le but étant moins dans la confrontation des modèles que dans leur utile complémentarité afin d'en faire un usage pratique.

C'est uniquement en connaissant et en comprenant cette Histoire bulgare complexe et faite d'influences culturelles multiples, de conquêtes successives, que nous pourrons interpréter ce qui nous a été donné à voir sur place, lors de notre voyage d'étude.

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



910



1000



1180



1210

Fig. 6 : De 910 à 1210, l'empire Bulgare au sein des Empires Sud-Européens à la fin du 1er millénaire av. J.C

1 - Histoire et planification urbaine de Sofia : une stratification d'influences culturelles

La Bulgarie est un pays de l'Union Européenne situé à l'extrême Est de l'Europe, dans la péninsule balkanique. Elle partage ses frontières avec la Grèce, la Turquie, la Roumanie, la Serbie, la République de Macédoine et la mer Noire. Le pays a une superficie de 111 000 km² pour une population totale de huit millions d'habitants.

Bien qu'elle ait intégré l'U.E en 2007, la Bulgarie, n'est pas membre de la zone euro et ne fait pas partie de l'espace Schengen. La monnaie est donc le Lev, l'alphabet est le cyrillique, la religion dominante est orthodoxe et sa capitale est Sofia, située à l'Ouest du pays entre deux bandes montagneuses des Balkans, ce qui lui donne une apparence caractéristique « en cuvette ». (As-tu prévu une carte ? tout le monde ne sait pas où se situe la Bulgarie)

a) Antiquité et création du Premier Etat Bulgare (681-1381)

Dès l'Antiquité, les premières tribus Thraces occupent le territoire de l'actuelle Bulgarie, site stratégique entre Orient et Occident, ce qui en fait la scène des nombreuses migrations indo-européennes.

Le premier Etat Bulgare est créé en 681 ap. J.C sur les vestiges des civilisations Thraces, Grecques et Romaines et noue des relations avec l'Empire Byzantin. Le pays reste le territoire d'invasions et de migrations successives durant les siècles qui suivent (Goths, Huns, Slaves, Avars, Alains, Proto-Bulgares...). Ces derniers sont à l'origine de l'actuel nom du Pays. Durant cette période, les seigneurs locaux participent à la christianisation de la société et l'alphabet cyrillique est mis en place sur les bases de la langue Slave.

L'histoire de Sofia, quant à elle, remonte à l'antiquité (8e siècle avant JC). Elle s'appela Serdika sous les Thraces et les Romains, Triaditza sous les Byzanthins, Sredetz pour la première fois sous les Bulgares et ne sera Sofia qu'à partir du 16e siècle.

L'invasion du pays en 1382 par l'Empire Ottoman annonce la fin de l'indépendance de la Bulgarie durant le demi-millénaire qui suit.

b) La domination ottomane (1381-1878)

Au cours des cinq siècles de domination ottomane, le pays est marqué par une organisation sociale de style féodal et une forte influence de la culture musulmane et ot-

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig. 7 : Carte de l'Empire Ottoman en 1801



Fig. 8 : Bachi bazouks ottomans juste avant l'indépendance Bulagre

tomane. La Bulgarie voit ses Eglises laissées à l'abandon ou démolies et remplacées par des mosquées, des bains, des bazars. Les autorités turques apprécient la situation stratégique de Sofia en tant que carrefour et importante ville de la péninsule balkanique, et elle est transformée en centre artisanal et commercial.

On constate cependant durant cette période un recul dramatique dans la vie politique, sociale et culturelle et la ruine des villes bulgares autrefois prospères. Toutefois, la domination ottomane fournit la possibilité de larges échanges multiculturels et il en résulte à la fin du 18ème et au début du 19ème siècle des établissements, dont la structure spatiale et les espaces publics ont gardé l'atmosphère de diversité et de tolérance.

On observe alors l'apparition d'une « Renaissance Nationale Bulgare » et d'un réveil spirituel du peuple bulgare avec son histoire « bulgaro-slave ». L'absence d'un Etat Bulgare est compensée par le développement d'une haute culture civile et de mécanismes démocratiques pour organiser la vie de la communauté. L'organisation spatiale et sociale est propre aux sociétés musulmanes de l'époque. Les quartiers s'organisent en mahalla, la plus petite unité administrative, c'est à dire autour d'un édifice religieux phare. Les réseaux d'habitats alors compacts et groupés, intimement liés à leur environnement, contribuent au rapprochement social et à la diffusion des mécanismes démocratiques : entre sphère publique et sphère familiale privée, le mahalla est un véritable espace intermédiaire collectif.

c) La Bulgarie indépendante (1878-1944)

La guerre entamée entre la Russie et la Turquie dans la seconde moitié du 18ème siècle se solde par la victoire russe le 4 janvier 1871. Le troisième royaume Bulgare est créé et Sofia est déclarée capitale de la Principauté de Bulgarie grâce à sa situation géographique stratégique. La libération du joug ottoman n'empêche pas un morcellement bref du pays. La tentative d'influence des puissances occidentales sur le sort des territoires balkaniques, alliée à la fragilité de l'Etat Bulgare, provoque une division du pays en trois parties. La volonté forte de créer et développer une unité et une identité nationale permet de ressouder l'Etat en un seul morceau dès 1908.

En quelques années la population de Sofia s'accroît rapidement: elle arrive à 18 000 habitants et atteint 250 Ha de superficie. Son aspect change radicalement : bâtiments administratifs, églises, écoles, jardins publics sont construits ainsi qu'une canalisation moderne et un réseau télégraphique. La ville trouve sa structure autour des lieux d'apprentissage comme les universités, les équipements et les parcs.

La stratification des influences historiques et culturelles diverses se retrouvent dans la forme urbaine de Sofia. A la ville orthogonale romaine (dont les vestiges sont encore en cours d'excavation), à la ville ottomane, sinueuse et radioconcentrique, vient s'ajouter un nou

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig. 9 : Sofia à l'aube du 20^{ème} siècle

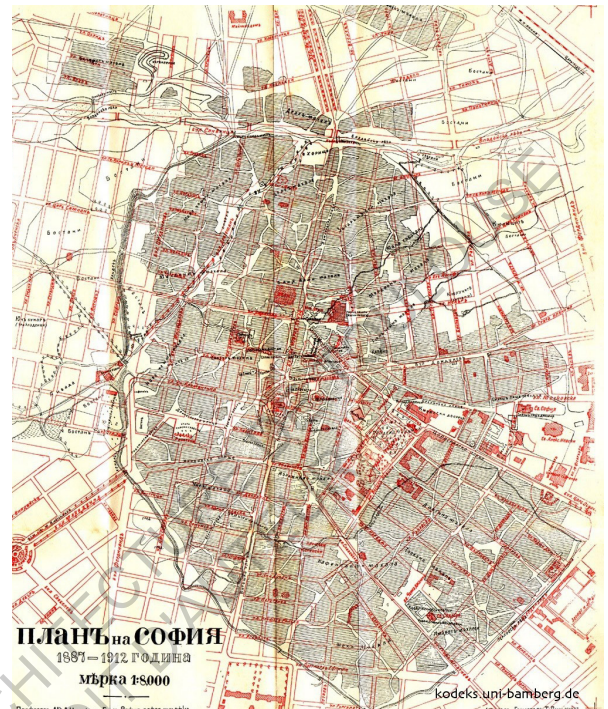


Fig. 10 : Sofia en 1912, à la trame radiocentrique ottomane vient se superposer la trame orthogonale influencée par les théories occidentales

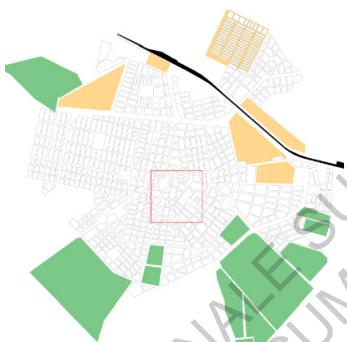


Fig. 11 : Sofia en 1914, développement des parcs en périphérie



Fig. 12 : Sofia en 1928, sa croissance devient chaotique

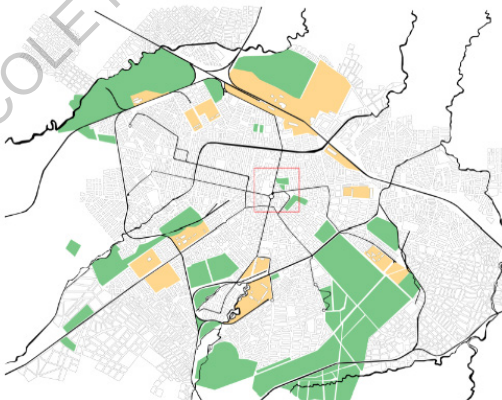


Fig. 13 : Sofia en 1936, développement des parcs en périphérie

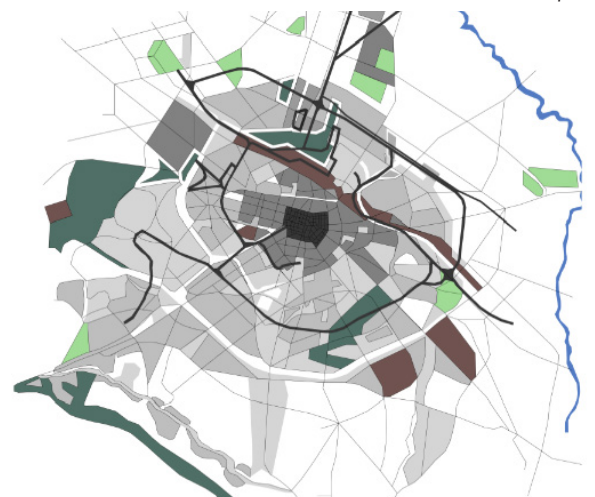


Fig. 14 : Planification de Mussman, 1938

veau modèle influencé par les théories urbanistiques modernes occidentales. Aujourd'hui encore, on peut dire que Sofia est unique car la place du centre contemporain correspond avec celle des centres ancien et historique : il existe une superposition des planifications. Cela est conditionné par un désir fort de la part des Bulgares d'effacer les traces de la mémoire ottomane : une seule mosquée est conservée. Même si elle possède de nombreux traits orientaux, Sofia prend donc petit à petit des airs de ville européenne. Sous le règne du tzar Boris III, elle s'emplit d'édifices de styles belle époque et néoclassiques.

L'intégration de la nature dans la ville se fait par la pénétration de zones vertes jusqu'au centre-ville sur le modèle de l'urbanisation en « doigts de gants », Sofia s'étendant selon cinq directions prédéterminées. L'accroissement de la population continuant d'être important, le plan cadastral de la ville doit être revu à trois reprises entre le début du 20ème siècle et le début de la Première Guerre Mondiale. La superficie de la ville doublera pour atteindre les 9km².

Le centre-ville se densifie alors et on voit apparaître les premières typologies d'immeubles de cinq à huit niveaux, afin de garder le contrôle sur l'étalement de la ville. En parallèle se développe la construction de petits quartiers informels et non contrôlés par les autorités à l'extérieur des limites déclarées de la ville. Cela s'explique par les vagues de migrants et de réfugiés qui se succèdent durant les diverses guerres qui ont lieu à cette période dans la région des Balkans, mais aussi à l'exode rural qui commence à se faire sentir.

En 1934, Sofia est une capitale de 326 000 habitants et a atteint une superficie de 28 km². En pleine crise économique et du logement, la municipalité fait appel à de nombreux urbanistes occidentaux notamment Français et Allemands, dont Mussman en 1938, architecte du IIIème Reich, choisi pour appliquer les idées fortes de l'urbanisme occidental issues du Modernisme européen : le développement des cités-jardins de Howard et le zoning. Son intervention coïncide avec la création de la grande Commune de Sofia. La ville a atteint 57 km² de superficie

Le plan est divisé en 2 parties de façon à mieux gérer son organisation territoriale : la partie intérieure du centre et la partie extérieure (la nouvelle périphérie) composée de voies d'eau et de parcs de façon à avoir un morcellement allant du centre compact vers la périphérie de la ville.

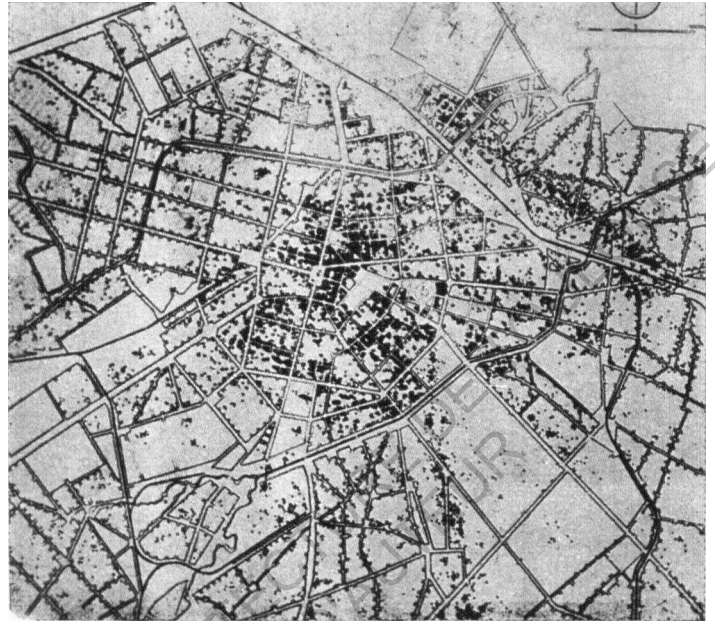
De nombreux débats, dénoncent alors le recours à ces urbanistes étrangers dont «la méconnaissance de la réalité bulgare» (due au mode de vie bulgare encore très paysan) ne permet pas de prendre en compte l'évolution réelle de la ville et les pratiques sociales bulgares. Le plan Mussman est en effet rapidement dépassé par ses objectifs, trop humbles au vu de l'explosion démographique que connaît la ville. Un contraste fort se fait sentir entre l'élévation progressive du centre ville et le développement des baraquements en torchis dans la périphérie. Des terrains agricoles se retrouvent pris dans les limites de la ville, encerclés par le bâti, tandis que les modes de vie restent paysans.

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig.15 : Sofia après les bombardements de 1943



София — разрушенията от бомбардировките през войната

Fig.16 : Plan de Sofia en 1943 après les bombardements



Fig.17 : Défilé de la fête de mai en 1948. La plateforme mobile présente l'usine de textile «Georgi Kirkov», nationalisée en 1945



Fig. 18 : Planification de Tonev, 1945

d) La Bulgarie communiste (1944-1989)

L'indécision de la Bulgarie, prise dans les jeux de pouvoir des puissances européennes durant la Seconde Guerre Mondiale ne joue pas en sa faveur. Tout d'abord neutre, elle s'allie plus tard à l'Allemagne de par sa proximité avec le III^{ème} Reich, ce qui conduira à son bombardement par les Anglais en 1943 et à sa destruction presque intégrale. Les russes profitent de son instabilité diplomatique pour envahir Sofia en 1944 et, alliés aux membres du Parti Ouvrier Bulgare (POB), ils prennent le pouvoir.

La Bulgarie, initialement communiste et relativement indépendante vis à vis de Moscou, va devenir peu à peu soviétique et membre à part entière du bloc. De 1944 à 1948 c'est la période de la « démocratie populaire ». La nationalisation des terres et des entreprises se fait peu à peu, l'Etat a un contrôle total sur l'économie du pays. Il développe les industries lourdes et met en place les coopératives agricoles. Il met également en place une propagande culturelle et politique afin d'unir le peuple bulgare autour de l'idéologie communiste. Le POB parvient progressivement à faire passer le message du soviétisme et à faire accepter à la population, un système politique autoritaire qui, malgré tout, a ses particularités et qui préserve l'illusion d'une certaine « démocratie » par le maintien, notamment, d'un pouvoir législatif et d'une opposition politique de l'Union Agrairienne et du Front de la Patrie.

L'URSS prend donc peu à peu le contrôle sur l'économie Bulgare et applique la méthode des plans quinquennaux sur l'industrie lourde. La Bulgarie ferme totalement son commerce extérieur ce qui provoque une pénurie d'une grande quantité de produits issus de l'industrie légère. Une vague de chômage s'abat sur le pays tandis qu'un exode massif de paysans vient s'installer dans la capitale. D'un point de vue culturel, seuls les artistes et intellectuels dont les œuvres entrent en accord avec l'idéologie en place peuvent produire et publier, ce qui amène un appauvrissement fort et le recul total de la liberté d'expression. Cependant l'accès facilité à l'éducation et à l'enseignement supérieur permet un important recul de l'illettrisme et le développement d'un grand bagage de spécialistes dans divers domaines scientifiques.

L'arrivée des communistes au pouvoir engage, de plus, un changement total dans les conceptions urbaines existantes. Ceux-ci cherchent à créer des liaisons entre ville et industrie ce qui va avoir un impact important sur la forme urbaine. Le plan directeur de Mussman est évidemment remis en cause et en 1948 est créé l'Institut de Planification de Sofia : le Sofproekt.

L'architecte bulgare Mitov, développe le plan directeur de Tonev fait en 1945 dans l'urgence de l'après-guerre, suite aux bombardements anglais. L'ensemble des terres est nationalisé et Il sera approuvé en 1949. Le centre-ville est, quant à lui, remanié dès 1951 pour

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig.19 : Défilé à la gloire du parti



Fig. 20 : Planification de Neykov, 1961



Fig.21 : Gilo-rayon de Lyullin dans les années 70



Fig.22 : Planification de 1971, non approuvée mais précisant le développement des derniers micro-rayons comme Lyullin et Mladost

faire place aux bâtiments staliniens symboliques du pouvoir en place. De nouveaux quartiers sont également planifiés, axés sur les grands ensembles d'habitation et développés sur la trame existante de la ville. Pensés comme des centres secondaires ils permettent d'accueillir jusqu'à 300 000 personnes. Exprimant la volonté de l'idéologie socialiste de mettre en place un mode de vie communautaire, chaque grand ensemble doit disposer de ses propres installations et infrastructures de transports en commun. La planification du territoire devient pour les communistes un outil de contrôle généralisé de la population grâce à la présence d'équipements publics : écoles, crèches, lycées, hypermarchés autour desquels s'organisent les habitations.

En 1961, Sofia a atteint 120 km² de superficie. La ruralité encore forte de la périphérie et le développement des industries impliquent l'élaboration d'un nouveau plan directeur. C'est le plan de l'architecte Neikov qui est retenu par le pouvoir en place. Il prévoit une extension de la capitale et une stabilisation de la population à 800 000 habitants. Parallèlement, une nouvelle orientation urbaine venue de Moscou amène à la construction de nouveaux complexes d'habitation sous forme de régions. Les micro rayons voient le jour et sont construits sur les nombreuses parcelles agricoles encore présentes dans Sofia. Cependant, le développement des industries accélère considérablement l'exode rural et les objectifs sont rapidement dépassés.

L'idéologie communiste a son influence en matière de logement. Le foyer devient un laboratoire d'étude et de modification volontaire concernant le mode de vie des Bulgares. Le pouvoir s'attèle à supprimer les inégalités entre les personnes et entre les espaces bâtis que ce soit à la ville ou à la campagne. La conception est volontairement normalisée et trouve sa source dans l'architecture russe des logements des grands-ensembles que l'on retrouve, pour beaucoup, dans l'ensemble des pays du bloc.

Outre le processus de construction et d'acquisition des logements, dont nous parlerons plus tard, la cellule d'habitation se doit de répondre à certains critères nouveaux. Les logements sont bi-orientés dès que cela est possible pour optimiser les apports en lumière et la ventilation. Ils doivent avoir une taille suffisante (de 18 m² pour un « une pièce » à 52 m² pour un « quatre pièces »). Les appartements sont pensés pour n'accueillir que la famille nucléaire, le mobilier est standardisé et cherche à éviter tout élément décoratif qualifié de « bourgeois », les usages sont divisés selon les pièces et on observe une volonté de distinguer espaces de « jour » et espaces de « nuit ».

Il apparaît que cette volonté de contrôle de la sphère privée connaîtra des limites et que les habitants resteront attachés à la personnalisation de leur espace de vie.

Un nouveau plan directeur est dessiné en 1971 pour mettre à jour celui de Neikov. Il n'est cependant pas adopté car il entre en contradiction avec plusieurs décrets, sur la protection des terres arables notamment. Une partie précisant le développement de certains

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig.23 : Todor Jivkov et Fidel Castro en 1972



Fig.24 : Le grand magasin central à Sofia en 1970

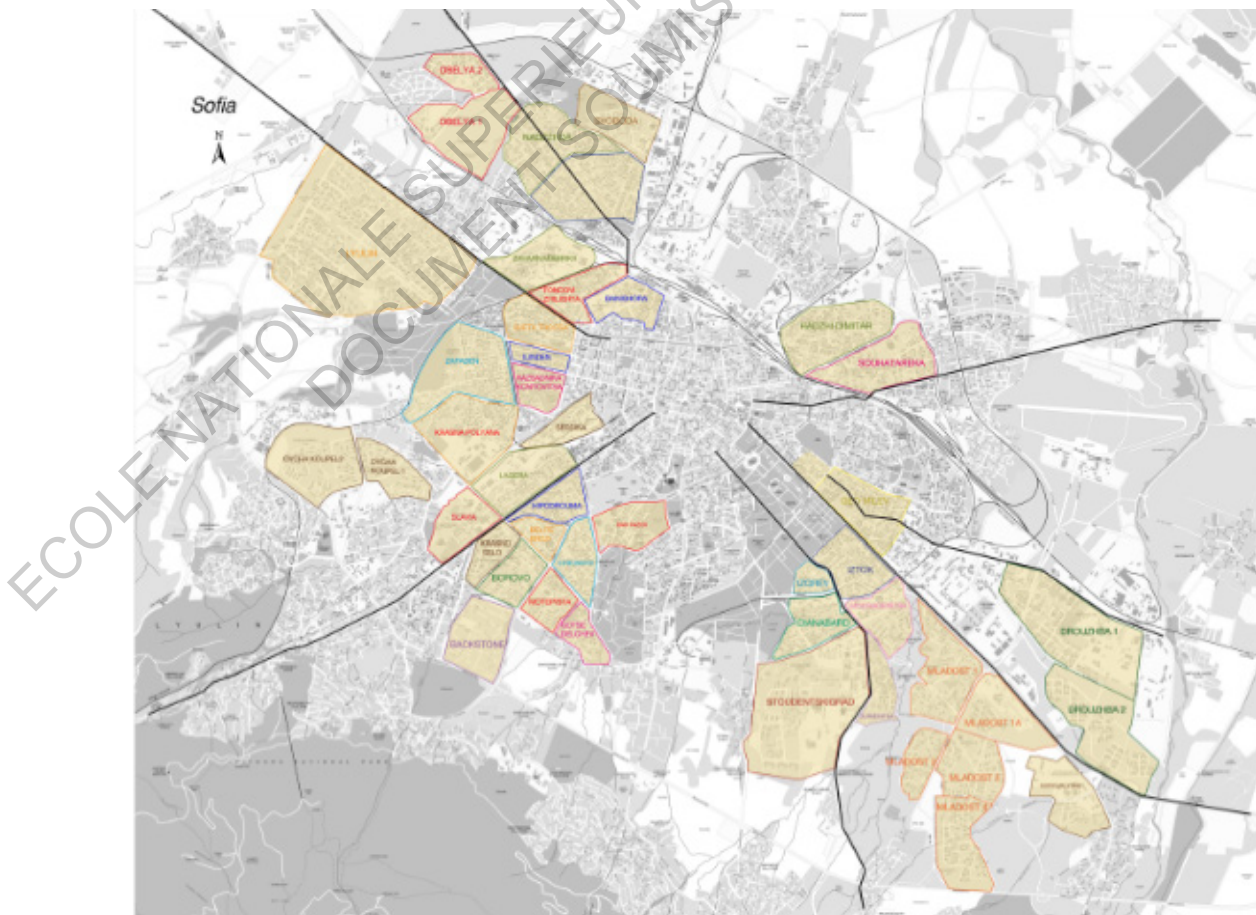


Fig.25 : Carte des micro-rayons

micro-rayons comme Mladost et Lyulin est malgré tout prise en compte malgré son rejet. Le plan Neikov restera donc finalement le plan directeur officiel de Sofia jusqu'en 2007.

L'arrivée de Jivkov au pouvoir dans les années 50, et ce jusqu'à la moitié des années 80 fait de la Bulgarie un des plus proches alliés de l'URSS et un de ses « meilleurs élèves ».

Une certaine ouverture se fait de la part de l'élite politique Bulgare aux travaux scientifiques et à l'économie libérale occidentale. De cette fascination paradoxale naît une ouverture du système totalitaire à certains droits calqués sur les valeurs occidentales et permet de maintenir l'ordre de la dictature grâce à l'illusion libertaire.

Jivkov ouvre dès les années 70 l'économie bulgare à une libéralisation minimale consistant en un contrôle diminué des initiatives privées. Cela entraîne une augmentation notable du niveau de vie. Néanmoins, bien que la démarche permette la perdurance du système jusqu'à la chute du bloc, l'idéologie s'affaiblit et montre ses limites et ses paradoxes. Le changement de politique économique de la part du pouvoir Russe va se propager à l'ensemble des pays du Bloc et est annonciateur de la proche fin de l'URSS. Ces mouvements politiques provoquent la stagnation voire l'arrêt définitif des travaux d'aménagement de la ville de Sofia et une partie des équipements prévus dans les derniers micro-rayons planifiés ne seront jamais construits. Cela va engendrer un manque d'infrastructures et le développement de constructions sauvages dans toute la ville.

e) La Bulgarie en transition : chute du communisme et ouverture internationale (1989 jusqu'à aujourd'hui)

En 1989, la chute du bloc soviétique oblige la mise en place d'un nouveau pouvoir. La démocratie se développe avec plusieurs alternances politiques entre les «Rouges» et les «Bleus» : sept gouvernements se succèdent en sept ans entre 1991 et 1997.

Une des problématiques primordiales de la transition est celle de la restitution de terres collectivisées. Cette restitution, dont le débat stagne car une redistribution aux anciens propriétaires terriens exigerait une reconsidération du parcellaire nouveau amené par les différentes planifications soviétiques, bloque 17 ans durant la mise en place d'un nouveau plan directeur pour les villes bulgares et notamment pour Sofia. Cela provoque un développement urbain sauvage et sans contrôle politique aucun dont les Bulgares subissent encore aujourd'hui les conséquences. La libéralisation brutale de l'économie engendre le développement d'initiatives immobilières privées opportunistes et des immeubles de logements, des bureaux, des zones commerciales poussent partout dans Sofia sans régulation. Le niveau de vie baisse considérablement à mesure que les inégalités sociales se creusent, une nouvelle catégorie sociale s'étant enrichie, profitant de la subite libéralisation écono

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»

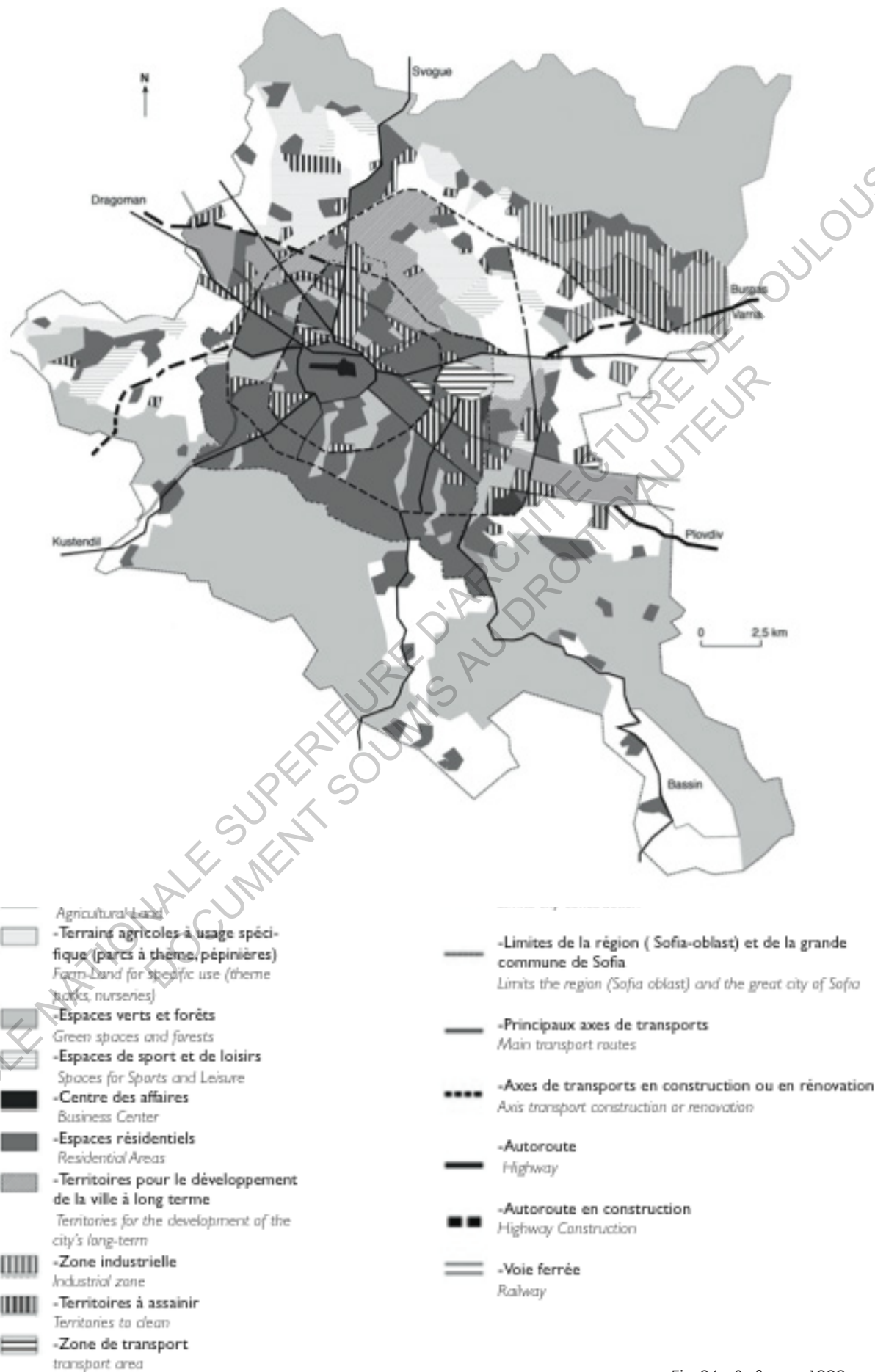


Fig.26 : Sofia en 1999

mique. La protection sociale dont bénéficiaient les Bulgares durant la période soviétique a complètement disparue, la corruption que connaît le pays n'aide pas à prendre des mesures pour remonter le PIB qui a fortement chuté.

La Bulgarie est admise dans l'OTAN en 2004 et rentre dans l'Union Européenne en 2005. Cette logique d'intégration ouvre des perspectives au pays pour le désenclaver et est un des seuls fers de lance clair et compréhensible pour la population, dont les gouvernements se succèdent rapidement sans pouvoir lancer de réelle politique globale et cohérente. Il y a un désir de faire de la situation géographique du pays un atout et de faire de la capitale une zone centrale et stratégique dont les avantages pourraient s'inscrire dans la logique européenne.

En 1997 un nouveau plan directeur est enfin mis en place malgré une législation encore peu claire. Il existe alors des continuités structurelles avec la ville soviétique : faible reconversion des zones industrielles, tertiaire encore peu présent. Mais le creusement des inégalités a engendré une polarisation des espaces.

Le chantier est vaste et un second plan est élaboré en 2007 qui prend en compte le territoire de la Grande Commune de Sofia. Il se donne pour but de «créer des conditions favorables pour l'intégration de Sofia dans l'espace européen uni et sa promotion en tant que centre régional dans le système des villes européennes ».

Il se base sur les prévisions démographiques pour 2020 : la ville atteindrait alors 1 150 000 habitants et sa région péri-urbaine, comprenant les territoires situés entre ses limites et celles de la région-capitale, augmenterait d'environ 50 000 habitants pour atteindre 150 000 habitants. L'idée est de faire de Sofia une «ville cohérente» dont l'organisation réponde au principe d'une certaine mixité d'usages en recréant des centres secondaires. L'objectif premier est de limiter le développement de Sofia dans ses limites actuelles car les espaces péri-centraux peuvent encore être densifiés mais les périphéries disposent de nombreux terrains encore disponibles et les nouvelles constructions se font parfois en plein champ. Parallèlement, la gentrification de certaines zones de la ville est telle qu'il existe une grosse pression foncière (surtout à Vitosha) qui tend à dépasser les limites du Master Plan.

Celui-ci s'avérerait pourtant être uniquement le fruit d'un désir de représentation de la part de la municipalité. L'alignement à l'U.E l'oblige à mettre en place ce genre de procédé mais le manque d'organisation et de cohérence politique le rendent difficilement utilisable et applicable et la ville reste sous le joug de la spéculation immobilière et foncière qui dégrade son image et la qualité de vie de ses habitants.

En découle l'apparition d'une certaine esthétique sociale suite à l'appropriation et à l'occupation du territoire sofiote dont nous allons tenter de comprendre le fonctionnement et analyser les fruits.

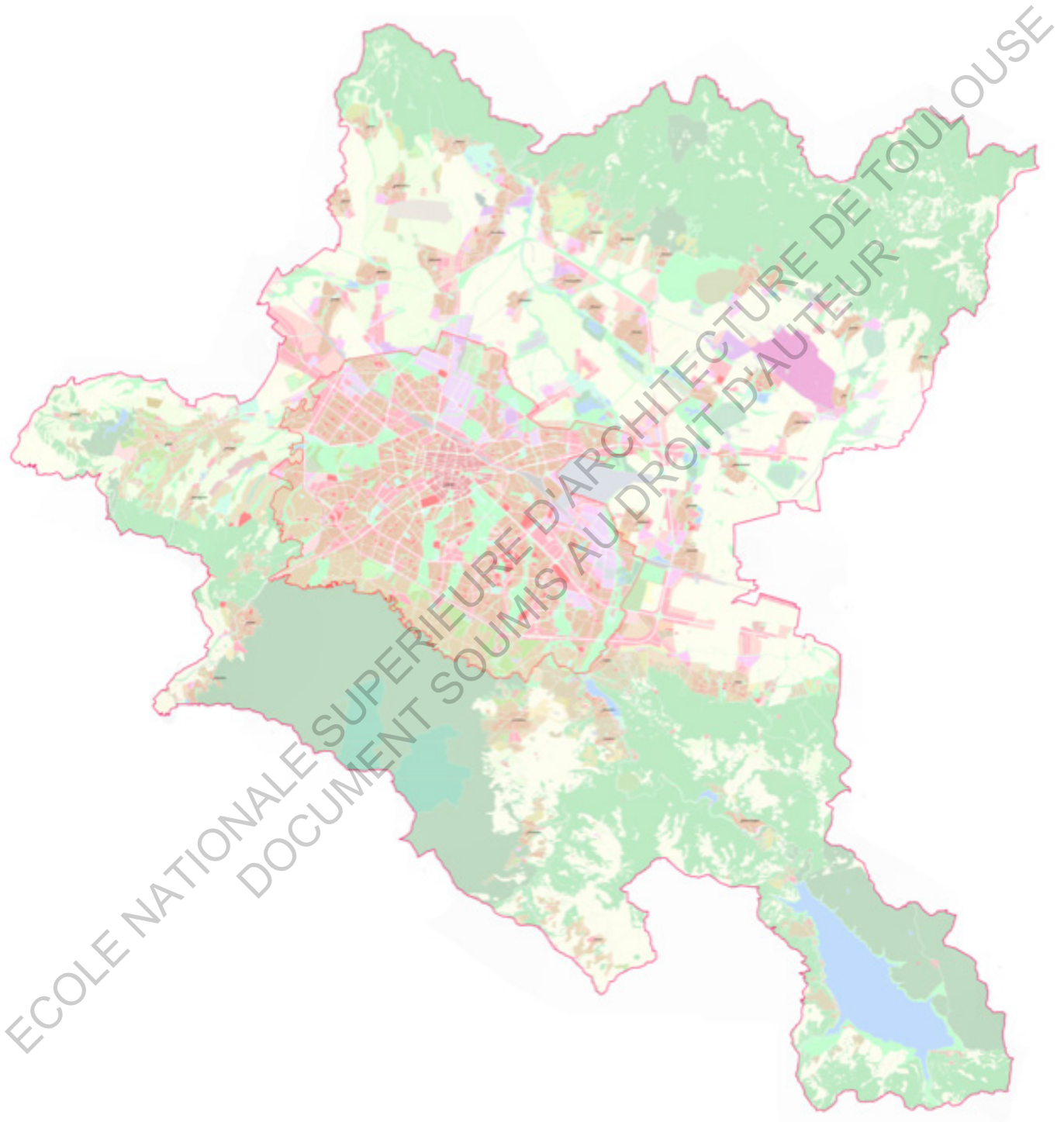


Fig.27 : Aire métropolitaine de Sofia aujourd'hui

2 - Le logement et la politique urbaine dans la Sofia contemporaine propices à la participation habitante

a) Le logement, de sa conception à sa gestion actuelle

Un des éléments clés à la compréhension des pratiques sociales à Sofia est la connaissance de la situation actuelle du logement. Pour cela un retour aux origines de sa conception et de sa construction est nécessaire.

Aujourd'hui 80 % du secteur immobilier de la ville est composé par les logements en Grands-Ensembles hérités de la période soviétique. « C'est l'espace de l'habitat qui donne l'aspect et les dimensions de l'environnement urbain du Sofia contemporain »⁹. Les conditions particulières de construction, de mise en œuvre, de gestion, d'entretien et de financement sont dès le début celles de la participation des habitants.

Celle-ci, qui perdure encore aujourd'hui, nous le verrons plus tard, trouve son origine dans les années 70 lors de la planification des micro-rayons. Il est intéressant de voir comment la mise en place des grands-ensembles en Bulgarie répond à une logique propre, qui est différente de celle des autres pays européens (pays de l'ex bloc soviétique mais aussi pays occidentaux notamment la France) ayant choisi cette typologie de logement. Elle est, premièrement, bien plus tardive qu'ailleurs où leur édification débute dès les années 50, et elle ne répond pas à une logique de reconstruction et de relogement social de l'après-guerre. En effet, l'absence de politique de l'habitat et l'apparition tardive d'éléments préfabriqués dans la production, font qu'il n'y a pas réellement de logique de relogement après-guerre et que les immeubles sont conçus et réalisés comme des constructions privées pour motiver une participation citoyenne active.

Cette logique de privatisation et l'unicité de l'offre en grand-ensemble fait que l'on y observe une mixité sociale forcée. Celle-ci crée des tensions, de par son caractère obligatoire, mais est en grande partie à l'origine de l'absence de connotation négative, comme nous pouvons la percevoir en France, qui entoure les grands-ensembles de logements collectifs modernes. La mixité spatiale des usages n'est par contre pas au rendez-vous : les équipements urbains initialement prévus pour les micro-rayons ne sont pas tous construits par manque de moyens de l'Etat (ou par manque d'intérêt), notamment dans les derniers planifiés. Ce manque d'équipements va également être plus tard une des clés expliquant l'appropriation des habitants sur l'espace attenant à leur logement.

⁹ DANDOLOVA Iskra, Les enjeux de la participation, la reconversion créative des immeubles de grands ensembles (Sofia), dans Habitat créatif, éloge des faiseurs de villes. Habitants et architectes d'Amérique Latine et d'Europe, IREC + fph, Dossiers pour un débat 62, Paris, octobre 1996



Fig.28 : Barre de logement à Mladost 1, chaque propriétaire s'approprie son morceau de la façade, sans réglementation aucune

La participation habitante est alors de plusieurs natures :

La première est financière. En effet, malgré le caractère communautaire du sol, le logement est délégué aux habitants à titre privé, ce qui implique qu'ils en soient les propriétaires et les financeurs. Cet aspect-là est évidemment tabou jusqu'à la chute du mur en 1989 car le parti veut montrer son rôle « d'Etat prodigue », prédominant dans les politiques sociales.

C'est, en plus, un long chemin administratif pendant lequel l'Etat propose des crédits de logement à 2% d'intérêt. Cependant la lenteur des procédures et de la construction font que certains ménages remboursent leurs crédits dans l'attente durant des décennies entières et finissent par payer leur logement plusieurs fois sa valeur initiale. « La réalité était une triste attente de 3 ou 4 décennies, dans l'inconnu d'une décision suspendue, pour l'obtention d'un logement non-identifié et malgré la participation de tous les futurs habitants »¹⁰. Le monopole d'Etat ne permet pas une autre alternative à cette forme de logement. Il y a une vraie absence de clarté dans la régulation de ces paiements et une grande partie de l'argent récolté sert certainement à des causes méconnues du grand public

Les habitants participent, dans un second temps, physiquement à la construction des immeubles d'habitation. Il existe quatre formes de cette participation.

L'organisation de brigades obligatoires, sous forme d' « impôt de travail » de six mois est la première. Ces brigades s'expliquent par le manque de main d'œuvre et par le retard dans la réalisation. A ces travailleurs s'ajoutent les prisonniers, les étudiants,... L'ensemble de la population est mis à contribution.

La seconde, l'organisation en brigades volontaires cette fois a, elle, beaucoup de succès. Elle permet aux jeunes familles et aux étudiants qui s'engagent d'être prioritaires sur l'accès aux logements.

Une troisième forme de participation se fait lors de la transmission de l'immeuble, sans finitions. Les habitants sont obligés de terminer les travaux eux-mêmes. Cela permet, encore une fois, à l'Etat de faire des économies et ruine les habitants de par le caractère onéreux de ceux-ci.

Enfin, la dernière forme de participation à la construction émane de la volonté des habitants eux-mêmes. Il s'agit de l'organisation volontaire des travaux de finitions, une certaine forme de gentrification de l'intérieur, qui permet à chaque famille d'affirmer son identité, noyée sous le poids de la communauté et de l'uniformité bâtie et culturelle.

Cette dernière forme de participation, volontaire, a un double effet : une modification de l'architecture et de la structure, qui, par son manque de coordination et de supervision

10 DANDOLOVA Iskra, Les enjeux de la participation, la reconversion créative des immeubles de grands ensembles (Sofia), dans Habitat créatif, éloge des faiseurs de villes. Habitants et architectes d'Amérique Latine et d'Europe, IREC + fph, Dossiers pour un débat 62, Paris, octobre 1996

peut s'avérer chaotique, notamment en terme de sécurité ; mais aussi une personnalisation des espaces qui permet un grand rôle dans la formation identitaire des habitants et qui leur permet de s'identifier à leur mode de vie.

Malheureusement les effets pervers de ces pratiques n'ont fait que s'aggraver depuis la transition de régime politique. Le nouveau gouvernement n'a fait que se désengager par rapport au régime autoritaire précédent : il n'exerce plus aucun contrôle sur les modifications structurelles ou esthétiques comme pouvait le faire les soviétiques. De plus, depuis 1990, celui-ci n'a plus investi dans la construction de nouveaux logements et le parc de logements sociaux a été privatisé. Jusqu'en 1998, on ne recense la construction que de deux logements pour mille personnes, la demande étant solvable seulement dans 5 à 10% des cas, ce qui bloque la possibilité de développement d'un véritable marché de la construction.

La gestion et l'entretien des immeubles sont assurés eux aussi par les habitants propriétaires réunis en associations résidentielles. Les dépenses communes sont à la charge de l'ensemble des propriétaires et se font sous forme de cotisations. Encore une fois, la période de crise économique que traverse le pays depuis la transition fait que les habitants payent de moins en moins de cotisations. Cela aggrave l'état des immeubles, eux-mêmes de très mauvaise qualité à l'origine. L'inexistence d'une politique gouvernementale de l'habitat est aujourd'hui la principale cause de la situation catastrophique des immeubles. Les habitants, livrés à eux-mêmes, sont incapables d'assumer les frais de gestion et les travaux parfois nécessaires pour vivre dans des conditions minimales. La question de la sauvegarde du patrimoine bâti pose de larges problèmes. Le gouvernement, pour se désengager totalement, propose la privatisation des sols aux habitants des grands-ensembles, mais ceux-ci sont dans l'incapacité de payer. Une solution financière a été essayée à Mladost, celle du développement de mécanismes de crédits en vue de l'entretien des immeubles si tous les propriétaires se mettent d'accord. Le remboursement serait alors possible en 5 ans de travaux. Or, encore une fois, il est rare que l'ensemble des habitants d'un immeuble ait les moyens d'entreprendre ces crédits.

On retrouve dans l'idéologie du Modernisme une volonté chez les architectes de laisser une part de non-décidé dans la conception de l'habitat. Cela permettrait une meilleure relation entre le citoyen et son milieu, un attachement à la création de la part de l'habitant, une identification avec l'espace plus développée, et surtout l'apparition d'idées « extraordinaires ». Cependant le cas de Sofia est bien différent. Il n'a d'autre origine que l'économie de moyens de la part de l'Etat et est rendu obligatoire à tous.

« C'est une démagogie par laquelle les pouvoirs publics espèrent marquer l'indifférence des politiques sociales et de l'habitat au moment d'assurer des conditions de vie élément

aires des citoyens »¹¹. Malgré la différence de leurs origines, la participation habitante, qu'elle soit forcée ou choisie, dessine de nouvelles conceptions architecturales et une nouvelle façon de considérer le rôle de l'habitant de la part des politiques publiques.

Chez les Sofiotes l'expression de cette créativité prend deux formes. La première est due à la taille des appartements qui sont trop petits. Ils sont alors amenés à s'approprier les espaces extérieurs privés: balcons, loggias, mais aussi les espaces intérieurs ou extérieurs communs ainsi que les façades. Les immeubles perdent leur monotonie et acquièrent une nouvelle signification esthétique.

La seconde est due à l'absence d'équipements. Les habitants aménagent alors dans des espaces communs souvent inattendus les services qui leur manquent : commerces, cafés, dispensaires en pied de barre, dans les caves ou dans les locaux techniques, mais aussi garages, potagers, jeux dans les espaces extérieurs.

Les habitants deviennent des acteurs actifs dans l'adaptation de la forme spatiale, ils modèlent visuellement l'image des grands-ensembles. Cette modélisation visuelle est cependant controversée. Malgré l'affirmation identitaire et la coupure dans la monotonie de l'architecture du grand-ensemble, elle est considérée par d'autres comme dysharmonique et non-démocratique et c'est là toute l'ambiguïté de la démarche. La participation à Sofia est ambivalente : elle a un caractère créatif mais une origine déplorable, celle de l'abandon du pouvoir en place.

b) Politiques urbaines et droit du sol à Sofia

La difficile élaboration d'un droit du sol occasionne une certaine complexité spatiale. Son changement de statut au fil des siècles génère une ambiguïté quant à sa gestion et à son appropriation. Aujourd'hui, après une phase laborieuse de restitution du sol collectivisé, on peut décrire deux droits du sol différents : celui qui est administré par la municipalité, à laquelle la gestion de la ville a été déléguée après la chute du bloc et qui a été rendu public, l'Etat soviétique étant auparavant le gestionnaire ; et celui dont la gestion est tacitement déléguée aux habitants et qui génère l'apparition d'un espace intermédiaire collectif. Espace public et collectif se mêlent à présent si bien, qu'il est difficile de savoir où commencent et s'arrêtent l'un et l'autre.

Cette passation des pouvoirs aux décideurs locaux dans la gestion des sols et du parcellaire engendre une incohérence urbaine à l'échelle de la ville, une fragmentation sociale,

¹¹ GUEST Milena, Les incertitudes de la transition en Bulgarie dans Les annales de la recherche urbaine, n°92

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig.29 : Gestion dualisée de l'espace public : entre sur-patrimonialisation et absence d'intérêt de la municipalité

l'absence d'une logique censée de développement du territoire et une forte spéculation immobilière. La municipalité reste dépendante financièrement du gouvernement central, ses responsabilités restent non réellement définies et il existe un manque de dialogue entre les différents niveaux administratifs. De plus, la démocratie nouvelle a amené un changement d'idéologie concernant la gestion de la forme urbaine qui devait autrefois répondre à une logique de répartition égalitaire sur le territoire.

La candidature de Sofia comme capitale de la culture 2019 est la preuve du désir d'occidentaliser Sofia et d'en faire une capitale européenne et cela se ressent dans une polarisation de la gestion de celle-ci. Toutes ces choses complexifient énormément le paysage urbain : une dualité spatiale apparaît à l'échelle de la ville entière avec d'une part un centre-ville mis en avant comme patrimoine unique de Sofia, nécessitant toute l'attention des services publics, et d'autre part une périphérie laissée à l'abandon, manque de moyens. Une partie du patrimoine urbain est ainsi détruite en fonction des priorités occidentales et cela altère fortement la qualité de vie : dans les périphéries, les terrains vagues sont attribués à des sociétés étrangères qui les aménagent soit sous la forme de grandes surfaces commerciales, souvent au cœur même des quartiers, soit sous la forme d'entrepôts. Ainsi les terrains vagues hérités des campagnes qui précédaient les grands-ensembles et étaient jusqu'à présent les seuls espaces d'activités alternative et de possible action future des habitants sont de plus en plus bétonnés, clôturés.

Dès 1996 est mis en place une loi de réglementation de la propriété communale et étatique. Les communes acquièrent le droit de fixer les loyers et la privatisation des logements mais rien n'est précisé concernant les responsabilités sur l'entretien et la construction de nouveaux logements. Elles privatisent alors une très large partie des terrains non-bâti et des terrains communaux du fait des restitutions chaotiques et parfois illégales, certains étant devenus des parcs publics.

Les terrains non-bâti restés en leur possession sont à ce moment-là soumis au « droit à la construction » et attribués à des sociétés privées : la commune reste propriétaire et est rémunérée à 20% de la surface bâtie. En contrepartie les privés doivent construire et aménager les espaces à proximité. La municipalité, par manque (et/ou mauvais investissement) de moyens restreint en conséquences la construction d'infrastructures sociales, nécessaires au vu de la situation économique du pays. Les aménagements et constructions proposés par les entreprises privées sont souvent absurdes et suppriment les espaces collectifs au plus près des barres.

Le contexte social et politique a une importance fondamentale dans la mise en place du processus participatif notamment par son caractère « obligatoire ». Le désengagement de la part des pouvoirs locaux dans la gestion des espaces habités est historique et la transition politique n'ont pas changé les choses. L'expérience de la participation dans



Fig.30 : Plan de situation 1 : 5000^{ème} du terrain d'étude, Mladost 1 et 2

les grands-ensembles sofiotes est encore éloignée des principes d'une gestion démocratique propre à une société moderne. Elle met cependant en avant le caractère indispensable de la participation des citoyens à la vie sociale.

A Sofia, c'est le manque d'intérêt et d'intervention des pouvoirs publics qui empêche un bon déroulement du processus de participation. Il permet cependant aux habitants de trouver d'autres procédés d'organisation via des réunions et des associations, mais aussi de voir une nouvelle culture urbaine émerger. « La transition du régime autoritaire à la démocratie traverse des états de mutation sociale dont l'expérience est inconnue, mais pour la bonne marche de laquelle la participation des citoyens est indispensable »¹². Il est nécessaire qu'il y ait une prise de conscience, de la part de la municipalité, pour la reconversion et la réhabilitation des barres, de leur statut de « patrimoine moderne » : un patrimoine au même titre que le centre historique et ancien. Mais aussi parce qu'elles constituent, pour 80% des sofiotes, leur lieu d'habitation et leur environnement quotidien. « Ménager le patrimoine des villes doit consister à garantir la continuité de l'évolution des temporalités et des espaces urbains mais aussi des pratiques sociales »¹³.

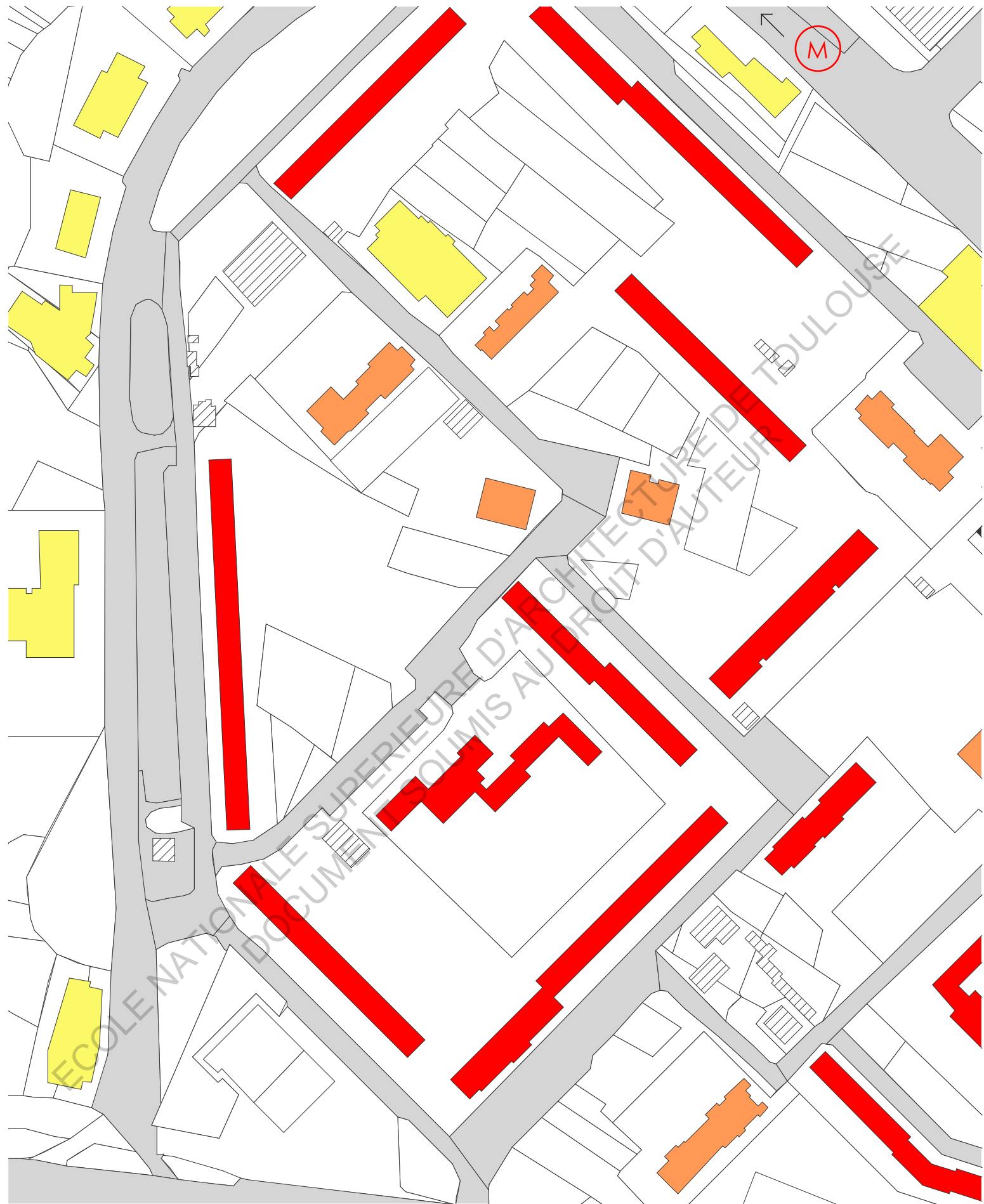
3 – Où l'informel devient visible : le cas de Mladost 1

Mladost est un des derniers gilo-rayons planifié dans les années 70 au Sud-Est de la ville de Sofia (son nom signifie « jeunesse » en Bulgare situé entre le micro-rayon de Druzhba à l'Est et Studentskygrad à l'Ouest. Il se décompose en cinq micro-rayons : Mladost 1A et 1B, 2, 3 et 4. Il est donc un des plus grands « quartiers » de la ville avec 115 000 habitants en 2012, ce qui en fait le deuxième plus peuplé. Le plus grand complexe commercial de Bulgarie y est installé dans la partie Sud et il est décrit comme le quartier le « plus propre et le plus sur de Sofia » (source Wikipédia, mais cette affirmation semble légèrement exagérée car il reste cependant assez populaire et des quartiers comme Lozenets et même le centre-ville semblent être plus propres et surs). On y trouve deux zones « scientifiques et industrielles » et de nombreuses institutions scientifiques. Le chômage y est de 4,2 % soit un des taux les plus bas du pays. Mladost 1 et 3 sont bien desservis par le métro et par le bus tandis que Mladost 2 et 4 sont uniquement desservis par bus et trolleys.

L'étude s'est portée sur le micro-rayon de Mladost 1 puis s'est étendue vers Mladost 2 par la différence notable dans la forme urbaine et dans les pratiques sociales que l'on pouvait

12 GUEST Milena, Les incertitudes de la transition en Bulgarie dans Les annales de la recherche urbaine, n°92

13 Ibid



- typologie de barres soviétiques (avant 1980)
- typologie immeubles contemporains (de 1990 à aujourd'hui)
- typologie de tours soviétiques (années 1980)
- autres constructions

Fig.31 : Mladost 1 : date de construction des logements 1 : 2000^{ème}

y observer. La station de métro de Mladost 1 arrive sur une grande avenue dans la ligne droite du centre-ville, le boulevard Andrey Saharov. L'avenue est bordée de complexes commerciaux et de galeries marchandes, on trouve également des fast-food occidentaux comme un KFC et un Mac Donald's mais aussi un marché couvert accessible depuis l'avenue et depuis l'intérieur même des complexes d'habitation. Il y a donc un premier front bâti fait de bâtiments tertiaires et de quelques logements contemporains, puis un second, formé par les premières barres d'habitation, séparés du premier par des chemins aléatoirement goudronnés et des parkings improvisés. L'absence de chaussée depuis la partie arrière rend les commerces difficilement accessibles depuis le cœur du micro-rayon.

Concernant la démarche sur le terrain, il s'est agi de commencer par explorer la zone située juste derrière le métro, tout en prenant de nombreuses photos, puis de déambuler sur un large périmètre tout en restant dans les limites des grandes voies de desserte. Plus tard, s'est imposé le choix d'une zone à l'extrême sud de Mladost 1, qui semblait la plus occupée par les habitants, formée par trois barres soviétiques organisées autour du jardin d'enfants. Au bout de quelques jours de relevés et d'entretiens fructueux, est venue naturellement la découverte de Mladost 2, nécessitant la traversée de la grande avenue Andrey Saharov, guidée par un habitant souhaitant montrer « un espace public récemment aménagé ». Là, la méthode pratiquée s'est avérée la même que sur Mladost 1, sans toutefois avoir le même accueil chaleureux.

Mladost 1 s'organise sous la forme de plusieurs îlots, plus ou moins dessinés et fermés, où les barres d'habitation viennent entourer un équipement public ou un espace vert largement ouvert, répondant ainsi au principe du micro-rayon qui se veut autonome. Les barres sont alors elles-mêmes entourées par des voies de desserte qui déterminent leur orientation. La zone d'étude sur Mladost 1 se voit constituée de quatre de ces îlots. Chacun d'entre eux est fait de barres d'habitation modernes datant des années 70, pour les plus anciennes, de tours des années 80 mais aussi d'immeubles contemporains dont la construction date de la période post-soviétique.

On recense plusieurs types de ces barres sur les différents îlots, allant du R+5 au R+7, conçues en éléments préfabriqués et répondant à une logique quasi-systématique d'organisation. Elles possèdent souvent une double entrée : sur la voie de desserte et sur l'espace entre-barre. Ce sont des modules accolés, avec redents pour certains. Chacun de ces modules possède donc une double entrée et correspond à une cage d'escalier dont le nombre varie selon la longueur de la barre. Les logements sont doublement orientés, sauf dans quelques rares cas où les façades pignon sont ouvertes sur un appartement mono-orienté. Sur l'ensemble du site d'étude, on note la présence d'un équipement, un jardin d'enfants, délimité par une grille en acier, dont l'architecture est typiquement soviétique (appelée en tête de chien): les nombreux redents que présente le bâtiment permettent l'aménagement de nombreuses entrées et espaces plus ou moins fermés. D'autres infrastructures

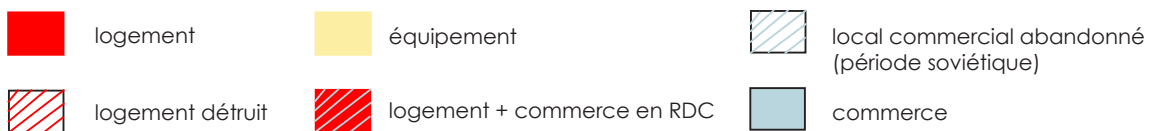
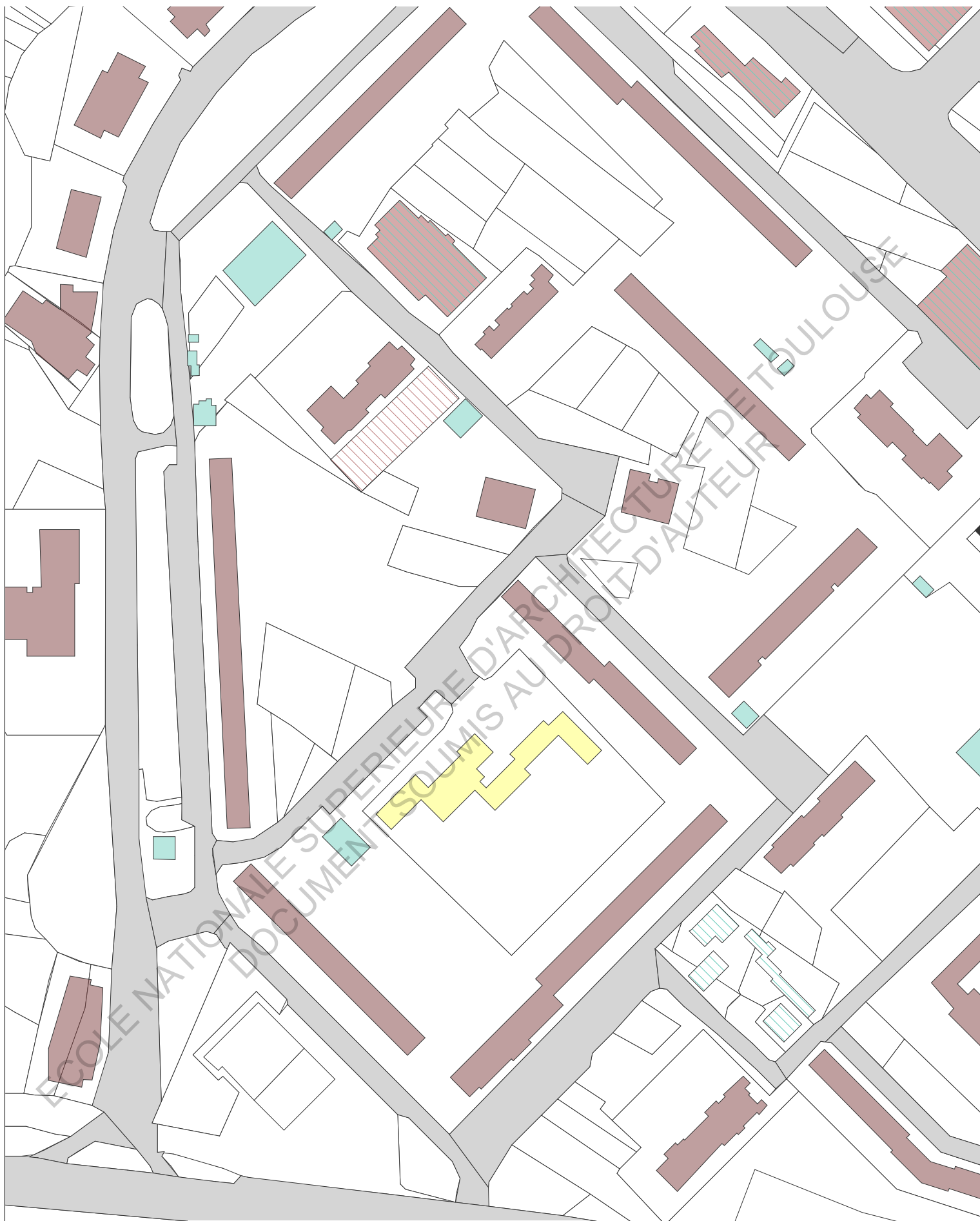


Fig.32 : Mladost 1 : usages, 1 : 2000^{ème}

viennent compléter le paysage bâti, des commerces tels qu'un supermarché, un pressing, un restaurant- pizzeria, un bar-café, un magasin d'outillage, et évidemment le marché couvert, dans des bâtis préfabriqués et de plein pied datant également de la période soviétique. Les tours d'habitation construites dans les années 80 diffèrent, quant à elles, typologiquement parlant par leur différence de niveaux (souvent plus de R+14) mais aussi par la mono-orientation des logements. Lorsqu'on regarde le plan au 1/200ème on voit bien que leur implantation est, soit totalement indépendante de celle des bâtis déjà en présence pour les plus bas (à l'image des deux immeubles centraux clairement orientés Nord/Sud) et ne tiennent pas compte de la forme urbaine existante, soit construits selon le même schéma organisationnel que les barres d'habitation originelles. Ils viennent alors fermer certaines zones constituant des îlots initialement inexistantes.

La forme urbaine est propre à l'organisation des micro-rayons soviétiques modernes : les espaces entre-barres sont relativement importants, mettant en évidence des espaces verts dont la taille est notable. Au fur et à mesure des années, et ce sans principes directeurs établis (nous rappelons que Sofia n'a pas connu de planification approuvée entre celle de Neykov en 1961 et celle survenue en 1997 longtemps après la fin de la période soviétique) les entre-barres se sont vus densifiés selon les besoins en logements, croissants. Les nouveaux immeubles contemporains viennent s'inscrire à leur tour dans cet espace initialement vide, sur une logique typologique encore différente.

On note dès les premiers pas sur le site, la présence des aménagements évoqués précédemment, plus ou moins importants et entretenus selon les zones : pieds de barre plantés et fleuris, bancs et jeux d'enfants colorés, mobilier urbain, nouvelles voies piétonnes et commerces informels dans les entrées condamnées en pied de barre, souvent ouverts sur l'espace prévu entre-barre. Mais aussi en façade, sur l'espace des logements à proprement parler : fermeture des balcons, ajouts d'isolation, peintures aléatoires plus ou moins uniformisées selon la qualité du consensus habitant, cages d'escalier plus ou moins entretenues. Ces traces sont bien celles issues de l'héritage de la participation habitante volontaire commencée dès la construction des immeubles dans les années 70. L'implication de ceux-ci dans l'élaboration de leur espace de vie à tous les niveaux : financier et physique lors de la mise en œuvre, mais aussi en termes de gestion, leur permet de s'approprier l'espace mis à leur disposition.

Le cas des micro-rayons Bulgares reste particulier sur ce point, la qualité et la quantité des occupations de l'espace hors bâti étant relativement important. Le délaissé de gouvernance et l'ambiguïté concernant la gestion du sol évoqués plus haut ne sont cependant pas les seuls éléments à prendre en compte lorsqu'il s'agit de comprendre cette initiative populaire.

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig.33 : Mladost 1 : forme spatiale et appropriations sont intimement liées

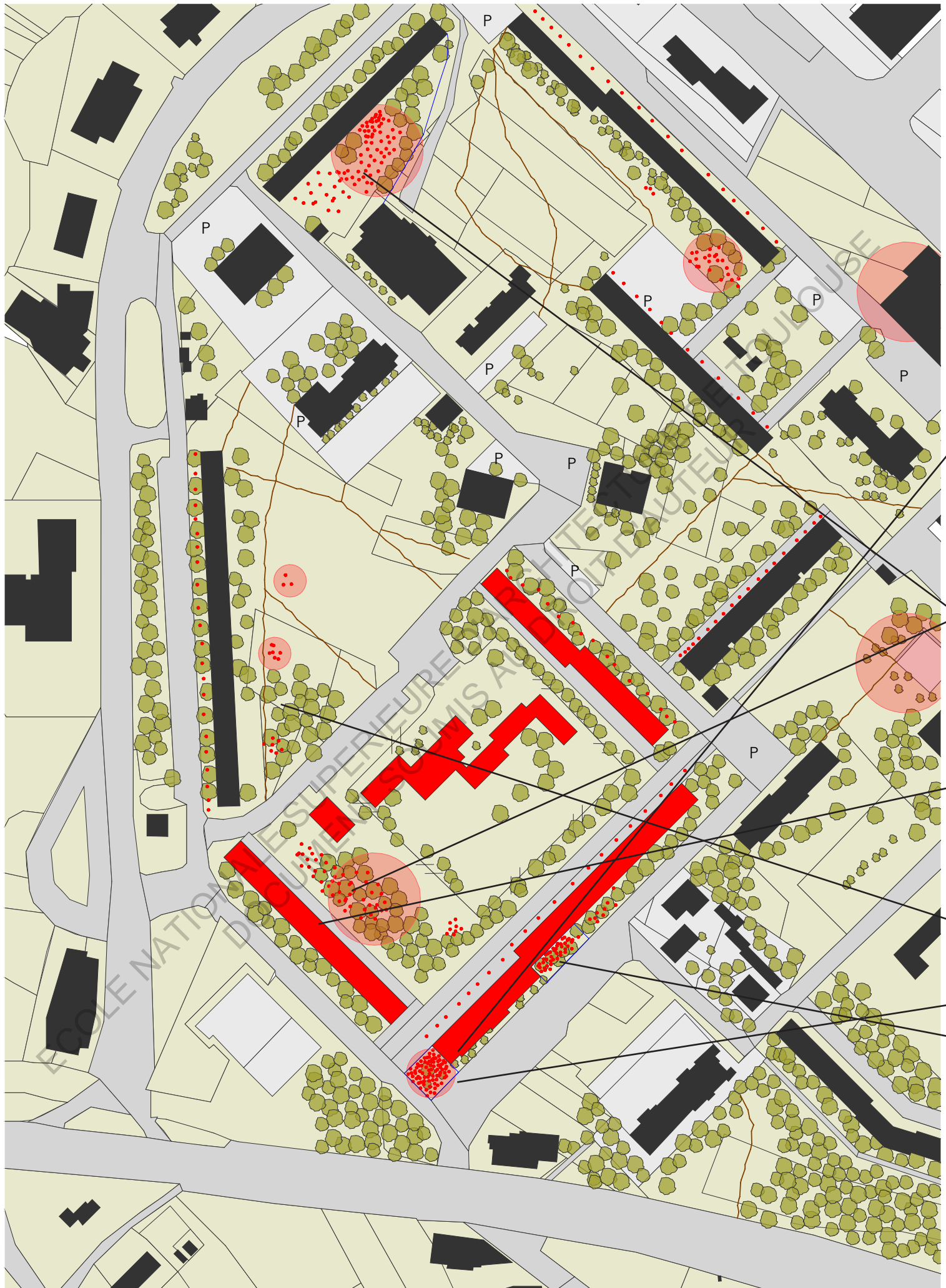
Le peuple Bulgare, comme nous avons pu le voir, est un peuple ayant subi des invasions successives comparables aux colonisations des peuples nord-africains dont parle Françoise Navez-Bouchanine. Elle explique que « cette problématique, l'appropriation, trouve aujourd'hui un champ d'application particulièrement stimulant dans les villes d'ex pays colonisés et en développement. Ils offrent en effet un cas de figure complexe car des changements exogènes et endogènes s'y mêlent de manière inextricable ». Les Bulgares ont su dépasser leur statut d' « envahis » par leur perpétuelle quête et revendication d'une identité qu'on leur a longtemps refusé. Leur rapport au sol et à l'espace qui les entoure trouve sa source, pour beaucoup également, dans leurs origines rurales qui longtemps, par manque de moyens financiers, s'est traduite, même en ville, dans la culture des parcelles agricoles restantes, l'exode rural et l'industrialisation tardive ayant également laissé leurs traces. Cet espace collectif, et réellement informel, est visiblement la marque d'un accord tacite entre habitants et pouvoirs publics puisque les occupations ne font l'objet d'aucune restriction ou sanction de la part de ceux-ci. Mais aujourd'hui il apparaît pourtant qu'il existe une réelle difficulté de comprendre consciemment l'existence de cet espace intermédiaire par les Bulgares eux-mêmes. Ce qui est sur c'est que d'après les habitants interrogés, de Mladost ou d'ailleurs, les occupations que l'on peut voir aujourd'hui à Sofia ne sont visibles que depuis 10-15 ans.

Le travail sur le terrain a permis de dégager d'autres hypothèses expliquant la présence plus ou moins importante des occupations de l'espace aujourd'hui rendu public.

La forme spatiale : logique d'implantation du bâti

Tout d'abord, le plan au 1/2000ème, par la diversité d'espaces qu'il fait apparaître, permet de s'apercevoir de l'importance de l'implantation et de la disposition des bâtis dans l'apparition d'un espace collectif qui fonctionne. Plus précisément, la morphologie de ce vide qu'est l'espace collectif créé par l'implantation des barres a une influence sur la qualité et la quantité des occupations. Lorsque ce vide n'est pas délimité par du bâti, les habitants s'attèlent à le délimiter plus ou moins clairement : barrières improvisées faites de morceaux de bois verticaux ou de plots récupérés, végétation luxuriante en limite de l'espace occupé, bancs placés de dos... Ils arrivent souvent à matérialiser physiquement la limite de cette appropriation mentale bien qu'ils ne soient pas capables de décrire eux-mêmes cet espace comme approprié. Bien souvent cependant, c'est donc la capacité d'un espace entre-barre à être « intime » qui en fait un espace particulièrement occupé et aménagé. Il y a donc une importance fondamentale de la forme spatiale dans l'inclinaison à l'occupation sociale dans les micro-rayons.

La zone choisie pour être étudiée plus précisément, celle des barres implantées autour du jardin d'enfants, est donc aussitôt un lieu propice à cette appropriation : jeux soviétiques peints et entretenus, jeux plus récents, parcelles fleuries en pied de barre mais aussi dans



I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig.35 : Mladost 1 :Catalogue des occupations (lieu signifiant + reste du site)

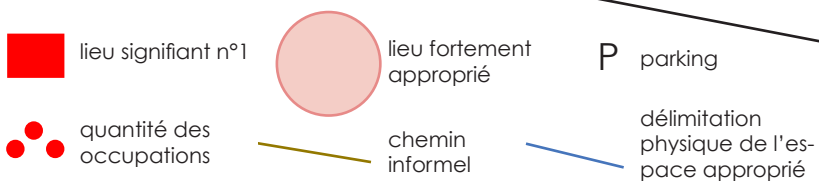


Fig.34 : Mladost 1 :Appropriations et lieux d'échange 1 : 2000^{ème} (ci-contre)

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

B - Sofia, «grandit mais ne vieillit pas»



Fig.36 : Mladost 1 : l'exceptionnelle uniformité de la façade de cette barre permet de distinguer clairement les différentes cages d'escaliers des espaces de l'ogements : existerait-il, dans de rares cas, un autre niveau de cohésion sociale autre que celui de la cage d'escalier ?



Fig.38 : Mladost 2 : L'uniformité de la façade de cette cage d'escalier est la preuve d'un consensus entre les habitants concernant la réhabilitation de l'ensemble de la barre : toute l'isolation a été refaite simultanément



Fig.37 : Mladost 2 : de l'importance de la nature dans la culture sofiote (les jeux peints sont de la période soviétique et restent majoritaires dans les micro-rayons



Fig.39 : Druzhba 1 : Il existe un entretien minimum sur les zones les plus «centrales» des micro-rayons par les services de la municipalité

l'espace central attenante au jardin d'enfants, bancs publics mais aussi improvisés, petite cabane faite avec des morceaux de métal récupérés, nœuds colorés dans les branches des arbres, nouvelles voies piétonnes faites en pavés récupérés mais aussi tas de pavés, de branchages, mis à disposition du premier venu... Il existe une vraie relation des habitants à cet espace.

Au contraire, au Nord du micro-rayon, dans la zone attenante à la barre la plus proche de l'avenue Andrey Saharov, l'espace entre barre est tellement important qu'il est devenu un terrain vague impraticable les jours de pluie, hormis quelques cheminements piétons qui y ont été dessinés, le terrain vague étant une zone de traverse obligée pour les habitants vivant plus loin dans le quartier. Les entrées en pied de barre donnant sur celui-ci sont condamnées et une végétation luxuriante a pris le dessus, comme un petit bois qui viendrait intimiser les logements les plus bas. En contrepartie l'entrée de cet immeuble, en lien avec la voie de desserte, est bien plus entretenue et on peut apercevoir des parterres de fleurs colorées devant chaque cage d'escalier. L'étude de la légende du cadastre, disponible sur le site de la municipalité de Sofia, laisse entendre que cette large zone non-bâtie est un « domaine du service public ». Or les autres zones décrites comme « domaine du service public » sont toutes occupées par un équipement public comme une école, un jardin d'enfant, un centre social, etc. Son découpage en de multiples parcelles insinue que le « droit du sol » doit poser problème, ce qui explique sa stagnation en l'état.

L'importance de la cohésion sociale

Mladost reste un quartier très animé et les nombreux espaces collectifs sont de véritables lieux de vie, où les enfants jouent, les adultes discutent sur les bancs ou les cabanes improvisées, où les personnes âgées se réunissent dans les jardins ou potagers... Cette entente pose la question du type d'organisation sociale qu'il peut y avoir pour garantir la gestion et l'aménagement de ces espaces. Il existe un réel consensus habitant, nécessaire pour garantir la qualité et la quantité des occupations de l'espace collectif.

Ce consensus est de deux natures. Il existe réellement à l'échelle de la cage d'escalier, et va se révéler être le seul type d'organisation sociale à l'échelle de la ville, comme nous l'expliquent les habitants et les institutions après interrogation. Les habitants d'une même cage se réunissent au sein d'une association résidentielle, le « Conseil d'Immeuble » (CIG). Là, ils se retrouvent à une fréquence qu'ils choisissent (souvent une fois par mois) et élisent un manager pour une période dépendant de leur volonté, de quelques mois à plusieurs années. Le manager entreprend la mise en place des travaux, embauche une personne chargée de faire le ménage dans les parties communes (souvent quelqu'un de l'immeuble mais il peut s'agir d'une entreprise privée), etc. Les dépenses concernant l'entretien et les réparations des parties communes de l'immeuble sont à la charge de tous.

L'organisation en CIG a cependant aujourd'hui ses limites, le manque de moyens financiers y étant pour beaucoup. Dans certains cas on observe une absence de consensus qui

détruit toute cohésion sociale, une dégradation des parties communes et une absence d'aménagement de l'espace intermédiaire. Cependant, bien que l'aménagement de cet espace dépende de la qualité du consensus, il n'est pas directement géré par l'organisation du CIG. Ceci met en exergue l'existence d'un autre consensus, tacite, cette fois, entre les habitants, dans la gestion des espaces extérieurs. En effet, comme nous le révèlent les personnes interrogées, il n'a jamais été question de discuter d'une répartition des tâches ou d'une attribution aux uns ou aux autres dans l'aménagement des espaces collectifs extérieurs : il s'agit bel et bien d'une gestion indifférenciée, dépendant du bon vouloir de chacun et dont la perdurance dans le temps est le résultat d'un vrai respect qui devient pour chacun la possibilité d'exprimer une individualité. L'entraide est visible et se retrouve dans la pratique du tas, le respect du travail de ses voisins, qui sont gages du statut de cet espace comme celui d'un prolongement de la sphère privée. Ce consensus tacite fait toute la richesse de ces espaces.

Il y a aujourd'hui un désintéret énorme de la part des architectes pour les grands-ensembles à Sofia, de même qu'il existe chez les architectes estoniens pour les micro-rayons de Tallin. La restructuration et l'amélioration de l'image architecturale de la ville passeront alors uniquement par l'instauration d'une politique de l'habitat et l'intervention d'acteurs professionnels.

Les Bulgares partent cependant avec un avantage, c'est que les pouvoirs publics ne pourront ignorer leur rôle dans l'instauration d'une politique de la ville et du logement. Ils ont déjà permis le développement de nouvelles conceptions architecturales et leur engagement n'est plus à prouver.

Malgré la légalité de leurs habitations, les Sofiotes sont livrés à eux même et libres d'utiliser et de mobiliser l'espace des immeubles à leur guise. Le contrôle de l'Etat communiste a été quasiment inexistant et aujourd'hui complètement absent depuis la transition. L'espace, de tradition communautaire, est lui aussi livré au bon vouloir de ses usagers quotidiens. La précarité dans laquelle semblent vivre une grande partie des habitants des micro-rayons nous permet, si nous nous en tenons à la définition faite précédemment, de les considérer de la même façon que les habitants « invisibles » de la ville occidentale. La participation « anarchique » des habitants a ses limites et elles insinuent le rôle primordial de « régulateurs » : élus et professionnels de la ville.

L'apport de l'informel sur la conception de la ville réside dans cette nouvelle « culture urbaine » riche en enseignements pratiques, mais aussi, dans la théorie, de l'importance de l'intervention citoyenne. L'architecte, comme médiateur, fait un premier pas pour lever le voile sur la ville invisible. A Sofia, il s'agira de voir quand les pratiques habitantes pourront se formaliser (être reconnues et pensées à l'échelle de l'Etat) afin de révéler toutes les richesses qu'elles apportent à la conception contemporaine de la ville.

C- VERS UNE COEXISTENCE PACIFIÉE DE LA VILLE PLURIELLE : RECOMPOSER LE PLURALISME

L'étude des habitants de la ville informelle occidentale permet d'en apprendre plus sur l'expérience de cette ville et sur les bénéfices en terme d'expérience spatiale que l'on peut tirer de cette forme de vie. Cependant la question de la « coexistence pacifiée » du pluralisme des valeurs opposant ville formelle et informelle reste encore en suspens. Actuellement il existe un rejet de la part des politiques et de certains habitants, une volonté d'éradiquer la différence au sein de la ville, sauf lorsque celle-ci est bénéficiaire (exemple des squats d'artistes dont parle Florence Bouillon), dans un désir de préservation de l'ordre urbain.

Luca Pattaroni, sociologue, dans *La ville plurielle. Quand les squatteurs ébranlent l'ordre urbain*¹⁴. se pose la question des pluralismes des formes de vie et de conceptions de la vie urbaine, et de leur possible composition. Il parle également des tensions que suscite ce pluralisme et de l'ébranlement de l'ordre urbain qui en découle, de l'intervention des politiques urbaines face à la critique. Des conditions du « vivre-ensemble » plus généralement. Il montre que tout l'enjeu est basé autour du choix difficile qui doit être fait par le politique entre l'accueil de la diversité et l'agencement d'un ordre commun.

L'idée est que la diversité au sein de la ville va de pair avec une fragmentation de l'ordre urbain et que l'effort d'institution de celui-ci induit une réduction ou une composition du pluralisme et donc une tentative d'uniformisation de la vie urbaine. La logique de ce raisonnement repose sur la compréhension et la définition de différents concepts.

Olivier Abel explique qu'« à la ville comprise comme système physique, écologique, économique se superpose une cité »¹⁵. Cette cité c'est « la ville comme institution de l'espace et distribution sociale et politique des «places» , des emplacements, des rôles »¹⁶. Il existe dans les cités un « principe supérieur commun » ou « bien commun » qui permet d'instituer un ordre légitime et une coordination des personnes qui ne sont pas familières les unes avec les autres. La ville est alors théoriquement un lieu de « coexistence pacifiée entre étrangers » : le « bien commun » est donc celui qui meut l'uniformisation de la vie urbaine (par exemple dans nos sociétés industrielles, l'efficacité ou la concurrence). Cette cité c'est la ville formelle. Or, ce bien commun ne l'est pas pour tous, et dépend aussi du contexte et du moment.

Le pluralisme est donc de deux natures : vertical et horizontal. Le pluralisme horizontal est celui du pluralisme des conceptions « justes » du monde. Il est en effet impossible de concil

14 PATTARONI Luca, *La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain*, in Bassand M., Kaufman V., Joye D., 2007 (2e éd.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, 283-314 25

15 Ibid, p.3

16 Ibid, p.3

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

lier ces différentes conceptions puisqu'aucun critère universel ne permet d'en faire passer une au-dessus de l'autre. Il n'existe donc aucun « univers social » capable d'accueillir l'ensemble des valeurs humaines.

Luca Pattaroni évoque la question de l'inscription des valeurs dans le territoire. Il dit que l'on peut établir une « cartographie des discours critiques ». Les acteurs sont avant tout situés et se constituent en groupes dans un second temps pour contextualiser un problème public. Contrairement aux territoires évoqués traditionnellement par la sociologie urbaine et définis par leurs fonctions, ces territoires dépendent de la manière dont l'espace est aménagé et dont les personnes y agissent. Ils ne peuvent pas être considérés comme un alignement de bouts de ville mais ils doivent être pensés comme étant entremêlés. De cette façon on ne peut pas vraiment parler de territoires formels et de territoires informels.

Le pluralisme vertical, quant à lui, est celui de la variabilité des postures qu'adopte l'Homme selon le contexte et le moment : on parle alors de « régimes d'engagement ». « La diversité de l'agir humain est appréhendé sociologiquement au travers de la notion de régimes d'engagement »¹⁷. Ces conditions dépendent à la fois de l'environnement immédiat et des capacités personnelles de chacun.

C'est du pluralisme des différentes formes d'engagement dans un même lieu de la ville que vont naître les tensions, sources de fragmentation et de la multiplication des discours critiques. On y retrouve le principe kantien dont parlait déjà Michel Agier dans Paris refuge, celui de l'accessibilité universelle. Il dépend de notre capacité à construire un monde où l'étranger n'est pas un ennemi du territoire d'autrui. Pourtant, la politique porte souvent sur un ordonnancement du vivre-ensemble des membres d'une communauté à travers la délimitation des comportements attendus de chacun. On observe une réelle volonté d'assignation de rôles propre à chaque individu selon son statut.

Un des enjeux des gouvernements modernes est donc celui de la possibilité d'émanciper les personnes tout en permettant de produire un ensemble de biens communs. Pattaroni parle d'une épaisseur de l'expérience urbaine. En effet, pour saisir la diversité des régimes d'engagement, il faut différencier le passant du résidant, qui lui, possède une familiarité et une attache à un lieu, et donc non-seulement s'attacher à l'espace dit public mais aussi à la familiarité d'un environnement quotidien, à la notion d'habiter. La compréhension de cette pluralité des régimes d'engagement est nécessaire pour comprendre les tensions qui peuvent apparaître autour d'un territoire donné. Celles-ci, découlant du pluralisme des formes d'engagement, vont être source de fragmentation.

La réalisation des différents biens, comme valeurs, amène la question des différentes fonctions de la ville. Il faut se demander quelles sont les différentes activités que la ville doit accueillir et favoriser. Les urbanistes modernes se sont déjà posé la question en attribuant à une zone, une fonction. On sait que ce principe pose (soulève) différents problèmes : sé

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

grégation sociale, spatiale, ghettoïsation, etc. Pourtant l'abolition de zones géographiques ne résout pas le problème de la fragmentation des usages et des tensions.

Pour maintenir ce pluralisme, il faut pourtant réfléchir aux fonctions de la ville et aux conditions de leur mise en place. Dans l'urbanisme moderne, les fonctions sont identifiées par les architectes et les urbanistes. Lorsqu'on parle de « biens communs », leur identification est l'affaire de luttes politiques. Ainsi, c'est dans la dénonciation de problèmes urbains que de nouveaux principes organisateurs de la ville sont amenés à être défendus. La définition des fonctions a un caractère expert. Celle des biens est l'affaire d'idéaux, de valeurs.

« On considère ainsi les fonctions de la ville – ou plutôt le type de biens qu'elle permet d'expérimenter – dans une perspective dynamique et politique. De plus, comme c'est un bien qui est enjeu (en jeu ou 'un enjeu'), il dessine d'emblée une qualification plus précise de certaines activités. Il ne s'agit pas seulement de « circuler » mais aussi de circuler vite (efficacité) ou encore sans polluer (écologie) ou sans danger (sécurité)». ¹⁸

L'aménagement du territoire n'est cependant pas toujours suffisant pour assurer la réalisation de certains biens. En effet, pour une fonction identifiée, on réalise souvent un aménagement spécifique. Or « un aménagement doit être compris comme un support d'activité et non comme celui qui la détermine »¹⁹. Nous avons toujours tendance à penser un aménagement par rapport à un public spécifique. L'environnement urbain n'est donc pas une ressource pour quiconque, en tout cas une ressource à niveau égal pour l'ensemble des citoyens. Il existe une vulnérabilité des personnes face à l'environnement urbain.

Il est intéressant d'analyser le cas du mouvement squat genevois dans un deuxième temps, pour contextualiser les constatations précédentes. Il est né d'une contestation de l'ordre urbain établi par l'urbanisme planificateur des modernes. Il s'est inscrit dans un second temps au sein de la ville, en créant de nouveaux territoires. Tout d'abord les squatteurs ont exposé leurs revendications par des manifestations ou des happenings au sein de l'espace public puis ils ont développé des modes de vie revendiquant des « biens » différents de ceux proposés par les politiques urbaines de la ville de Genève.

Le mouvement squat genevois est donc fortement politisé et militant mais il est aussi constitué en partie par une population socialement fragile. Il est entre le « squat d'habitation » et le « squat révolutionnaire » dont parle Florence Bouillon. Le soutien d'une certaine partie de la population et de la gauche locale permet aux squatteurs de mettre en place des contrats de « tolérance limitée » avec les pouvoirs publics. Lorsque les choses se concrétisent l'établissement de ces contrats devient nécessaire si les squatteurs veulent faire perdurer le squat. C'est un passage obligé malgré leur désir d'illégalité totale. Leur revendication principale porte sur la propriété privée. Ils vont proposer une « nouvelle » ville où pourraient se développer d'autres biens. Cependant, la légitimité de leurs revendications

18 PATTARONI Luca, La ville plurielle. Quand les squatteurs ébranlent l'ordre urbain, p.12

19 Ibid. , p.12

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

reste relative puisque elles ne sont pas partagées par l'ensemble de la population. On ne peut donc pas parler de « bien commun » propre aux « cités » décrites par Olivier Abel et sur lesquelles s'appuient les politiques publiques.

La médiatisation des occupations a permis aux squatteurs de mobiliser un certain public en mettant en avant les dérives qu'il s'agissait de combattre. En dénonçant ces différents problèmes publics, le mouvement squat s'inscrit au niveau le plus public, celui d'une « arène publique » définie par Daniel Cefaï²⁰. Le mouvement squat est dans ce cas comme un « mouvement social » qui se développe en révélant des problèmes publics.

Les dénonciations des squatteurs ne sont pas à réduire à un contexte. Ces événements ont permis à une critique plus générale de se développer et de reconnaître certains « biens » comme dénominateurs communs à de nombreux habitants. La programmation de la destruction du quartier à l'origine du mouvement avait été faite dans un projet de « modernisation urbaine ». La première critique a été le manque d'interrogation des habitants dans le projet, le mépris de leur opinion. Le « bien » proposé est celui de la participation, vers une autogestion du quartier. La seconde critique porte sur la disparition d'un quartier populaire, possédant une histoire, vers une standardisation de la ville et des modes de vie. Le « bien » proposé est celui de la convivialité.

Cette critique contextualisée va se généraliser dans le sens où elle remet en question des « biens communs » et va en proposer de nouveaux, valables pour l'ensemble des habitants du pays et plus largement pouvant concerner l'ensemble de l'humanité. C'est tout d'abord une critique de l'Etat et de son caractère technocrate, bafouant la démocratie (elle concerne au moins tous les citoyens de l'Etat en question), puis celle de la standardisation à remplacer par le « bien » de la créativité qui valorise la singularité de chacun et qui rend humains les espaces urbains. Plus largement, cela va être une critique de la société capitaliste : « Aujourd'hui, refuser la démolition des Grottes ce n'est pas refuser un logement décent pour les travailleurs. Ce n'est pas non plus pleurer sur les vieilles pierres. C'est dire non à la logique capitaliste qui détruit, transforme et décide du développement urbain à son seul profit »²¹.

L'occupation est une première remise en question de l'ordre urbain. Les critiques portent sur l'orientation politique et morale : celle du cadre bâti, du marché du logement, du régime de la propriété, qui provoquent (vérifier qui est le sujet de ce verbe) une fragmentation de cet ordre institué autour de formes spécifiques de composition de la diversité. L'établissement d'un certain « contrat de confiance » avec les autorités va permettre aux squatteurs d'obtenir gain de cause. On assiste au phénomène d'installation des squatteurs, qui succède à l'occupation. L'installation de ceux-ci va supposer l'apparition de nouvelles tensions puisque leur mode de vie va se trouver confronté aux normes standard du vivre ensemble. La réalisation des « biens communs » défendus par les squatteurs est basée sur

20 CEFÄI Daniel, La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques, Réseaux, n°75, volume 14, 1996, pp. 43-66

21 Collectifs d'auteurs liés au mouvement squat genevois (source non citée), 1979

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

une « expérience du monde qui prend place dans le temps et l'espace »²² : c'est par un aménagement des lieux qu'ils occupent qu'ils vont dessiner des territoires spécifiques dotés des qualités visées par le mouvement : c'est la traduction spatiale de l'idéologie des squatteurs. Cette traduction spatiale nécessite des modifications architecturales. On retrouve toujours l'installation de parties communes. Celles-ci vont répondre aux idéaux de participation et de convivialité.

Après la représentation publique de la revendication d'un discours critique dans des « arènes publiques », l'installation des squatteurs implique la mise en place de « l'habiter ». Dans un deuxième temps, les squatteurs vont aussi devoir composer avec les tensions découlant de leurs relations avec leur voisinage proche. Cet ébranlement de l'ordre urbain n'est pas désiré par les squatteurs qui veulent établir de bonnes relations avec leur entourage, contrairement à l'ébranlement provoqué dans un premier temps par leurs revendications dans l'espace public. Il est la preuve du caractère tyrannique de certains biens. Sa traduction la plus classique est celle liée à un certain mode de vie défendu comme « plus spontané », sans-limites et qui va souvent de pair avec une nuisance sonore quelle que soit l'heure. Malgré l'envie des squatteurs de partager ces moments avec cet entourage voisin proche, il n'est pas toujours toléré par tous. Ils se retrouvent confrontés au dilemme de l'établissement d'un bon rapport de voisinage et celui d'imposer des limites à la vie du squat, chose qui va en contre de l'idéologie défendue.

De plus, étant illégaux, les squatteurs ne sont pas soumis aux règles qui régissent la ville et assignent une place à chaque citoyen. Ils sont donc en rupture avec la « cité », avec la ville formelle.

Il reste difficile de pouvoir opposer et évaluer les différents « biens » défendus par tel ou tel système. Ceux défendus par les squatteurs (convivialité, autogestion...) par exemple ont un degré de reconnaissance moins universel que les « principes supérieurs communs » de la concurrence, de l'efficacité propres à nos cités marchandes. De plus il est tout aussi difficile de pouvoir qualifier l'étendue de la reconnaissance des biens défendus par les squatteurs (à titre d'exemple, il est difficile d'évaluer à quel point un bistrot de squat favorise la convivialité, alors qu'il est très facile d'évaluer une entité commerciale en fonction de son rapport de concurrence ou de son effort civique lorsqu'elle paye ses impôts). L'institution des villes en « cités » suppose l'attribution de rôles, de places, et surtout de « bonnes manières » d'agir. Une ville comme Genève possède une tradition libérale, dont le principe fondamental est celui de la responsabilité individuelle. « Ce principe permet le report au niveau de l'individu d'un ensemble de charges dont dépend le bon ordre du système »²³ : la sécurité ou le système de redistribution du logement social sont de ces charges. Les squatteurs, en proposant leur propre mode de distribution des rôles, c'est à dire l'autodétermination, se dédouanent de ce système qui est au fondement de l'ordre libéral. On assiste alors

22 PATTARONI Luca, La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain, p.18

23 Ibid., p.22

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

à une fragmentation de la ville qui nécessite un travail de recomposition du pluralisme.

Deux options sont alors possibles pour recomposer ce pluralisme.

La première serait celle de refuser une quelconque rupture et de procéder systématiquement à l'expulsion des squatteurs : les lieux libérés redeviennent disponibles pour une appropriation dans l'ordre des choses et les squatteurs sont punis. Cependant cette proposition ne permet pas une reconnaissance du pluralisme et implique que d'autres événements similaires se reproduisent, c'est juste un déplacement des problèmes dans l'espace et le temps. Le refus du pluralisme et donc de la coexistence de la ville formelle et informelle est impensable puisqu'il est propre à une société tyrannique, dictatoriale.

La seconde serait d'essayer de faire une place aux « biens » défendus par les squatteurs, en proposant des compromis administratifs pour permettre la cohabitation avec les « biens » déjà inscrits dans l'ordre urbain : « baux associatifs », « contrats de confiance » à Genève ont été réalisés, qui sont comme des formes alternatives au logement social. Ces formes sont en plein développement mais vont s'opposer régulièrement à la « normativité » des modèles antérieurs : elles vont de pair avec des transformations architecturales adaptées.

« A chaque fois, il ne s'agit pas simplement de luttes entre des représentations de la bonne ville - des modèles abstraits - mais aussi entre des aménagements qui délimitent les bonnes manières de s'engager dans la ville »²⁴. La présence de nouvelles formes du « bien-vivre ensemble » implique finalement de réinventer les manières de composer le double pluralisme inhérent à la ville. Pour pouvoir apporter des réponses en matière d'espace de manière pérenne il faut pouvoir bien définir au préalable la diversité des pluralismes de biens et de personnes. L'ordre urbain et son horizon de justice apparaissent incompatibles à une coexistence avec d'autres « biens ». La poursuite d'un « bien » rend souvent impossible la réalisation des autres « biens » : et la fragmentation de la ville est alors inévitable. Les politiques urbaines devraient repenser leur horizon tyrannique, tout en permettant la mise en place d'un ordre soucieux des différents rythmes et territoires de la ville et de leur composition.

Luca Pattaroni revient plusieurs fois sur la nécessité de modifications ou traductions architecturales et spatiales propres à la revendication des « biens » de l'idéologie des squatteurs. Cette idéologie défend des « biens » qui sont ceux les plus fréquemment défendus par les habitants de la ville informelle : convivialité, autogestion, participation, concertation, créativité, humanisme... s'opposants à la propriété privée, la spéculation immobilière, la technocratie de l'Etat et le mépris des habitants, la société capitaliste d'une

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

manière générale. Des compromis sont à faire pour tenter de satisfaire les uns et les autres qui ne resteront pas sans conséquences mais qui doivent être faits de façon à ce qu'une minorité de « biens » ne soient pas à déplorer. A moins qu'on estime que des personnes et des espaces qui posent problème à la collectivité soient susceptibles de lui apporter des solutions. Bien que les moyens pour arriver à une coexistence pacifiée de la ville plurielle ne soient pas clairement définis, il est évident que cette coexistence est indiscutable lorsque la démocratie est en marche. Ce travail nous permet de comprendre les mécanismes et les enjeux de la préservation des pluralismes. Cependant il reste à en définir les moyens d'interventions. Comme le dit Pattaroni, pour maintenir le pluralisme, il faut pourtant réfléchir aux fonctions de la ville et aux conditions de leur mise en place.

C'est en termes d'innovation urbaine et d'expérimentation que l'on va pouvoir émettre de nouvelles propositions de composition du pluralisme. La ville informelle a beaucoup à nous apprendre en termes de convivialité, solidarité, multi culturalité. Jusqu'à maintenant nous avons vu comment l'habitat interstitiel permet de retrouver les valeurs immatérielles intrinsèques à l' « habiter » : la solidarité, le soutien, la convivialité. Mais également de dénoncer des problèmes sociaux et sociétaux. David Harvey, lorsqu'il parle du « droit à la ville », évoque « le droit de nous refaire nous-même en créant un type de sociabilité urbaine qualitativement différent »²⁵ comme « un des bien les plus précieux de tous les droits de l'Homme »²⁶. Ce serait donc dans l'écoute mais aussi dans l'intervention des citoyens, visibles, invisibles que l'on pourrait esquisser une façon de bien-vivre la ville dans sa pluralité. Plus concrètement, Cyprien Avenel parle de réformer la politique de la ville. Il dit lui aussi que « l'enjeu est d'associer les populations concernées aux décisions qui les concernent »²⁷. Il dit également qu' « il s'agit de ne pas cantonner la politique de la ville et la rénovation urbaine à une logique du traitement des carences du territoire mais de s'appuyer sur la valorisation des ressources et des compétences des habitants »²⁸. Il parle de sortir d'une « démocratie administrative » : bien que la participation soit une démarche déjà mise en place, il s'agit d'une politique à laquelle elle ne croît pas et il y a un réel lien paternaliste qui est entretenu avec la population. Comme David Harvey, il dénonce le fait que les dispositifs de droit commun soient plaqués sur le territoire et est favorable à une appropriation et à un travail, voir à une production par l'ensemble des acteurs concernés : d'une démocratie « pour » se tourner vers une démocratie « avec ».

A Sofia, comme nous avons pu le voir, la participation des habitants est le fruit d'un consensus tacite à la fois entre les personnes d'un même voisinage et entre l'ensemble d'un quartier et la municipalité. Bien que l'origine du délaissé de gouvernance soit regrettable, c'est

25 HARVEY David, Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances, Broché, 2011

26 Ibid.

27 AVENEL Cyprien, Politiques urbaines, politiques de la Ville, Colloque Territoires, action sociale et emploi, Paris, 22-23 juin 2006

28 Ibid.

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

bien ce « laisser-faire » qui est à l'origine d'une gestion où chaque individu peut apporter sa pierre à l'édifice de toute la communauté. Les capacités d'expression sont énormes et totalement inconnues pour nous, en Occident où, au contraire, les gouvernements craignent le retrait de leur autorité sur le moindre m² de la ville, comme le fait remarquer Anne-Claire Vallet lorsqu'elle souligne l'omniprésence d'un territoire « observable ».

La modélisation spatiale de cette liberté d'agir est fondamentalement l'existence de cet espace intermédiaire collectif. Il devient une valeur ajoutée sans équivoque à prendre en considération lorsqu'il s'agit de penser la composition des pluralismes. John Turner²⁹ le dit, la garantie du bien-être au sein de son environnement proche provient de notre capacité d'intervention dans celui-ci. La recherche de la place de la ville informelle au sein de la ville est fondamentalement celle de la recherche d'un espace d'expression universel et propre à tous les Hommes mais également la recherche de la définition de la place de tous les acteurs qui font et vivent la ville.

La nécessité de la participation des habitants n'est plus à prouver quand il s'agit de penser une ville plurielle, mais la place de l'architecte/urbaniste/concepteur et du politique est encore difficile à définir. La comparaison du modèle Bulgare au modèle occidental permet cependant d'esquisser quelques pistes.

Il existe une relation complexe entre les habitants et le territoire. Nous avons vu que l'étude de la ville informelle met en avant l'expérience d'autres rapports sociaux, la possibilité de laisser libre cours à l'expression, à la découverte... Elle permet de comprendre la nécessité de la participation des habitants à leur milieu de vie, pour l'accepter et permettre de composer avec le pluralisme des valeurs.

Le laisser-faire des pouvoirs publics soviétiques sur la gestion des micro-rayons et l'existence d'un consensus tacite entre les habitants ont permis l'émergence d'un espace collectif intermédiaire, entre sphère privée et nouveaux espaces publics. Ces espaces collectifs sont-ils les lieux du lien entre les Hommes de nos villes modernes où plus aucune corrélation n'est possible dans les espaces publics, dans leur définition moderne ? Benoît Goetz définit la « table laïque » comme « l'espace entre les Hommes ». Il explique que « la laïcité n'est rien... rien qu'un espace. L'espace laïque repose sur un principe de dispersion (de dislocation) : seul rassemble ce qui aussi disperse ». De même, « comme une table laïque est située entre ceux qui s'assoient autour d'elle, le monde, comme tout entre-deux, relie et sépare en même temps les Hommes ».

L'architecture a donc bien évidemment un apport bénéfique sur la question du vivre-ensemble. La réflexion architecturale permettrait de penser d'abord aux modalités de spatialisation que celui-ci implique et engendre avant de penser l'image de démocratie. La ville est la dimension politique de l'architecture, et « faire du politique » c'est donner une place à la liberté, en construisant l'espace public. Un espace désapproprié serait pour Goetz un espace vivable puisqu'il est le seul qui permettrait une grande liberté. « La ville est l'archit

29 TURNER John, Le logement est votre affaire, Seuil, 1979

I - LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?

C - Vers une coexistence pacifiée de la ville plurielle : recomposer le pluralisme

ecture de l'être-ensemble ». La propriété des Hommes serait de « réunir tout en séparant, de rapprocher tout en tenant à distance ».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE II :
REPENSER LES MANIÈRES DE FABRIQUER ET DE GÉRER LA VILLE :
ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE CULTURE URBAINE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Nous avons vu à Sofia que la forme spatiale et la forme sociale interagissent et sont profondément dépendantes l'une de l'autre. Le droit du sol, le contexte politique, la culture et l'Histoire Bulgare affectent le rapport des sofiotes à l'espace, et de là découle la mise en place de schémas d'organisation sociale propres.

Xavier Comtesse dans *L'invention des territoires directs par les gens ordinaires*³⁰ met en avant l'idée que les territoires connaissent aujourd'hui une crise de la complexité dans laquelle ils acquièrent de nouvelles fonctions : de « nouvelles cartographies du vivre-ensemble »³¹ émergent. La démocratisation des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est un des facteurs principaux de ce bouleversement de conception du territoire et on voit se développer une nouvelle culture urbaine. Les territoires deviennent la principale dimension appropriable pour une action commune et politique et viennent aujourd'hui réinterroger les formes de pouvoir.

La comparaison avec le cas Sofiote permet de mettre en évidence la nécessité de penser des échelles spatiales et sociales d'intervention des différents acteurs qui font la ville, à mesure que la culture de la participation va venir suppléer celle de la représentation. La compréhension de cette complexité des territoires où de nouveaux espaces émergent, du rôle actuel des acteurs sur celui-ci et du développement de la culture de la participation est nécessaire à l'heure de repenser la place de ceux-ci dans la fabrication de la ville : ces nouvelles gouvernances ne résident non pas dans l'abandon des pouvoirs publics mais dans une conception différente de leur intervention sur les territoires.

A – LA FABRICATION DE LA VILLE EN FRANCE

La fabrication de la ville en France aujourd'hui résulte de l'action de différents acteurs dont les objectifs et travaux sont encadrés par des politiques urbaines et sociales, elles-mêmes à l'initiative de certains de ses acteurs. C'est donc un processus complexe qui peut se faire selon plusieurs modalités, variables par la place accordée à ces différents acteurs.

1 – Les acteurs de la fabrication de la ville

On peut les regrouper en trois familles. Les acteurs politiques : élus et administrations publiques ; les acteurs concepteurs : architectes, urbanistes, etc. et les acteurs usagers : les

30 COMTESSE Xavier et CAILLET Bruno, *L'invention des territoires directs par les gens ordinaires*, sur «www.lehub-agence.com»

31 Ibid., p.7

habitants.

Aujourd'hui en France le procédé dominant dans la fabrication de la ville est celui de la commande. Elle peut être de nature publique ou privée.

La commande publique est celle où les acteurs politiques, les maîtres d'œuvres vont, après analyse des besoins de leurs électeurs (cela implique donc toutes leurs échelles d'intervention et de financement, du local au national), choisir un programme, que ce soit pour un bâtiment public ou un aménagement urbain. De là ils vont mettre en place un concours adressé aux acteurs concepteurs, les architectes, urbanistes et autres concepteurs lumière, artistes ou designers qui vont formaliser la demande en respectant un certain cadre légal : code de l'urbanisme code pénal, PLU, etc. issus d'une réflexion préalable sur le territoire d'application. Une fois l'ouvrage terminé, il est livré aux acteurs usagers, les habitants qui vont se l'approprier tout en respectant eux-mêmes certaines contraintes légales.

La commande privée concerne les bâtiments de logement, bureaux, industriels, tertiaires et est l'œuvre d'un maître d'ouvrage privé, une entreprise ou un particulier. Dans ce cas-là, la relation est duale entre le privé, le maître d'ouvrage (usager ou commanditaire), et le concepteur architecte, maître d'œuvre.

L'élaboration du cadre légal des projets urbains est dépendante des politiques urbaines et de la politique de la Ville mis en place sur les territoires. Leur production implique des réflexions générales sur les processus de fabrication de la ville et c'est en les pensant que l'on en vient à définir la place des différents acteurs. Leur remise en question aujourd'hui, face aux échecs auxquels les politiques urbaines et de la ville doivent faire face, va de pair avec celle d'une réflexion sur la place des acteurs, quand aujourd'hui le processus de commande est de plus en plus remis en question.

2 – Politique urbaine, politique de la ville en France

La pensée des politiques publiques est originalement pluridisciplinaire : aux élus politiques et aux concepteurs que sont les urbanistes, les architectes, etc. viennent s'ajouter les réflexions de sociologues, historiens, économistes, artistes, philosophes, et autres intellectuels. La nécessité de relier politiques urbaines et politiques sociales face aux difficultés que rencontrent certains quartiers populaires est à l'origine de la mise en place d'une politique de la ville dans les années 80, politique influencée par la pensée justement de nombreux chercheurs en sciences humaines mais aussi des administrations locales et des habitants qui dénoncent une certaine fracture sociale et la difficulté d'adaptation des projets urbains. Cette politique comprend des mesures législatives et réglementaires décidées en partenariat avec les collectivités territoriales et leurs partenaires : bailleurs sociaux (maîtres d'ouvrage dans le cas de la commande publique), associations, etc. L'idée est donc d'approcher les problèmes dans leur intégralité, sans dissocier l'urbain, de l'écono

mique ou du social, sur la base d'un territoire.

Le développement de la politique de la Ville va surtout permettre de mettre en exergue la participation habitante comme condition nécessaire au changement. Cela va être un premier pas vers un changement de place des acteurs usagers dans la fabrication de la ville. De simples usagers ils deviennent aussi concepteurs et bouleversent le schéma de la commande. Cela va être à l'origine d'un nouveau processus de la fabrication de la ville, celui de la médiation : le médiateur va être un porte-parole entre acteurs politiques, habitants et concepteurs. Le projet urbain se veut de cette façon enrichi et démocratisé.

Cependant le bilan de cette politique de la Ville est mitigé 30 ans après son apparition. Tout d'abord parce qu'il est « largement inabouti », comme le dénoncent Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mehmache dans un rapport adressé au Ministre délégué chargé de la ville en juillet 2013³². En effet, bien qu'« il ait constitué un lieu riche d'expérimentation participatives, celle-ci est restée conduite par en haut, initiée par les professionnels et les élus locaux ». De même, si elle a permis le développement d'aménagements urbains, une présence accrue des services publics sur certaines Zones Urbaines Prioritaires (statut justement initié par la politique de la Ville), elle n'a pas produit la dynamique sociale attendue. Cela parce qu'aucune transformation des cultures professionnelles, politiques, administratives n'a eu lieu. La participation s'est donc essouffée, les précaires étant souvent peu représentés et l'enfermement dans la proximité conduisant à laisser de côté les grands enjeux de transformation des quartiers. La population et les associations ont finalement été largement instrumentalisées par les institutions incapables de déléguer les pleins pouvoirs. Cyprien Avenel³³ dénonce quant à lui la « territorialisation du problème » qui a engendré une logique dangereuse où social et urbain ont été confondus, « on ne fait que déplacer les problèmes dans le temps et l'espace sans les résoudre pour autant ». En France, contrairement en (à ce qui s'est produit en Grande-Bretagne) Grande-Bretagne par exemple, il s'est agi de « casser le ghetto » au lieu de le « changer ». La dimension sociale de cette démarche s'est avérée incertaine. Aujourd'hui la politique de la Ville est devenue une manière de réduire les écarts entre les territoires. Il existe une vraie peur du communautarisme propre à la France que dénoncent Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mehmache. La mixité sociale « forcée » n'a pas porté les fruits tant attendus.

32 BACQUÉ Marie-Hélène et MECHMACHE Mohammed, Pour une réforme radicale de la politique de la ville, Rapport au ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013

33 AVENEL Cyprien, Politiques urbaines, politiques de la Ville, Colloque Territoires, action sociale et emploi, Paris, 22-23 juin 2006

B - SOFIA, AMBIGÜITÉS DU DÉLAISSÉ DE GOUVERNANCE

1 – Les acteurs de la fabrication de la ville

Nous l'avons vu, le délaissé de gouvernance à Sofia se traduit par l'absence d'intérêt des pouvoirs publics dans la gestion des espaces situés dans les micro-rayons. Cependant, le désir d'élever Sofia au rang de métropole européenne mais aussi sa candidature comme capitale de la culture 2019, engendrent une muséification de son centre-ville, à la fois centre ancien, historique et centre contemporain dans un objectif d'embellissement et de valorisation de l'image de celle-ci. Cette logique de gestion amène à penser qu'il y a une occidentalisation dans la perception de la notion de patrimoine qui est en marche à Sofia. Une vision occidentale donc, qui pousse à croire que seul le patrimoine ancien a une valeur en dépit des patrimoines moderne et « ordinaire ». On s'aperçoit qu'il y a donc une vision hiérarchisée des espaces qui conduit à une gestion différenciée de ceux-ci selon leur capacité à représenter Sofia à l'échelle européenne. Ainsi, plus on s'éloigne des centralités, qu'elles soient primaires ou secondaires, plus les espaces sont délaissés par le pouvoir en place et, comme dit précédemment, délégués de manière tacite aux habitants.

En ce qui concerne la conception à proprement parler des nouveaux espaces urbains (en opposition à la gestion dont il était question jusque maintenant), la maîtrise d'ouvrage semble juste assumée par la mairie. On est dans le modèle classique de la commande. Bien que celui-ci soit de plus en plus remplacé par celui de la médiation en France, il est celui qui prévaut en Bulgarie. Les habitants en sont totalement exclus, et ne sont pas considérés comme des acteurs potentiels. Il y a une totale absence de concertation entre eux et le pouvoir en place.

Les architectes quant à eux sont formés à « l'européenne » et leurs problématiques sont très éloignées de celles de la réhabilitation des barres modernes. Pour des raisons économiques d'abord, le contexte est tel qu'ils ne participent qu'à la construction des immeubles contemporains sans s'attarder sur la situation catastrophique des logements modernes dont les propriétaires n'ont pas les moyens d'employer quelqu'un, mais aussi dans une démarche de rejet de l'histoire soviétique du pays : ils n'ont aucune marge de manœuvre sur leur travail une fois livré.

La place des acteurs dans la fabrication de la ville de Sofia est donc dépendante de cette hiérarchisation des espaces. Les pouvoirs publics sont à la fois omniprésents dans les zones centrales et proposent l'aménagement des nouveaux espaces publics, presque « soudains », sans équivalents historiques avec les espaces Bulgares, et à la fois totalement absents de ceux des micro-rayons qui permettent l'« empowerment » des habitants, une liberté quasi-totale et l'émergence d'espaces inédits et émancipateurs.




 parcellaire au découpage récent

Fig.40 : Mladost 1 et 2, plan cadastral, 1 : 5000^{ème}

2 – Limites du laisser-faire des pouvoirs publics : le cas de Mladost 2

La découverte du micro-rayon de Mladost 2 s'est faite sur l'initiative d'un des habitants de Mladost 1 voulant nous montrer un nouvel espace public récemment aménagé par la mairie.

Sa morphologie urbaine est particulière. Tout d'abord, il se trouve séparé de Mladost 1 par une grande voie routière, l'avenue Saharov, difficilement franchissable pour un piéton. Son premier front bâti est constitué d'immeubles contemporains et de terrains en friches boueux, faisant même office de décharge pour certains d'entre eux, ou en attente de construction. La chaussée, neuve, s'arrête là où est bâti le dernier immeuble pour faire place à un chemin de terre. Passée cette zone, la suite est une sorte d'espace tampon, vide de constructions où de nombreux petits chemins informels ont été tracés à coup de pavés récupérés.

Cet espace en friche laisse alors place subitement à un espace public. Celui-ci est aménagé entre deux « îlots » denses du micro-rayon et est impressionnant par sa longueur et sa largeur. « L'entrée » dans la zone de l'espace public est notable par sa différence d'aménagement totalement formalisée, en opposition avec l'abandon notable du premier front bâti : les deux voies piétonnes qui le jalonnent sont neuves et les pavés, identiques et propres, viennent border des jeux pour enfants flambant neufs et clôturés.

La différence avec Mladost 1 est notable d'abord par la densité des barres, bien plus importante. Cette densité semble venir se scinder en deux, là où prend place aujourd'hui l'espace public, comme un intermède. Au sein même des îlots de barres seuls coexistent barres modernes initiales et tours des années 80, les immeubles contemporains prenant tous place sur le premier front bâti. L'espace public vient s'arrêter au pied même des barres de logements, faisant disparaître une partie de l'espace intermédiaire : les îlots les plus proches de celui-ci et les plus ouverts ne sont presque plus occupés, sauf en façade où on retrouve toujours des modifications notables pour des questions de sécurité. L'exploration des zones plus éloignées de cet espace confirme à nouveau l'idée d'une gestion différenciée des espaces : nouvelles zones en friche, appropriations, locaux commerciaux soviétiques abandonnés, nombreux autres jeux pour enfants, informels cette fois, jardins fleuris de toute part : les occupations se révèlent encore plus riches que sur Mladost 1, confirmant la théorie de la morphologie des bâtis dans l'apparition des espaces intermédiaires. Le traitement des sols met en évidence une politique du « coup par coup » : il est clair que l'espace public est entretenu régulièrement par la municipalité, l'herbe est rase, le mobilier uniformisé, le sol traité de manière homogène...et vient s'arrêter net à la fin du périmètre accordé à celui-ci.

L'émergence subite de ces espaces publics présente donc de nombreuses ambigüités et incohérences dans la manière de gérer Sofia : ils viennent s'inscrire sans concertation aucune sur des espaces centraux et inhérents à la vie sociale des micro-rayons. Mais leur situation clairement centrale est issue d'une simple ambition « d'embellir » l'environnement










- | | | | |
|--|---|---|--|
|  logements grande hauteur |  parcs et jardins urbains |  domaine du service public |  zone d'activité aménagement paysager |
|  logements moyenne hauteur |  jardins locaux aménagement paysager |  zone multifonctionnelle mixte | |

Fig.41 : Mladost 1 et 2, Zones Urbaines (d'après le cadastre de la municipalité de Sofia) 1: 5000^{ème}

II - REPENSER LES MANIÈRES DE FABRIQUER ET DE GÉRER LA VILLE

B - Sofia, ambiguïtés du délaissé de gouvernance



Fig.42 : Mladost 2, le 1er front bâti qui fait face à Mladost 1 est entièrement composé d'immeubles contemporains, dont une partie sur une zone réservée à de l'aménagement paysager. Les constructions s'enchaînent suivant une organisation chaotique. La dernière image situe l'espace «tampon entre la zone contemporaine et le quartier originel

II - REPENSER LES MANIÈRES DE FABRIQUER ET DE GÉRER LA VILLE

B - Sofia, ambigüités du délaissé de gouvernance



II - REPENSER LES MANIÈRES DE FABRIQUER ET DE GÉRER LA VILLE

B - Sofia, ambigüités du délaissé de gouvernance



Fig.43 : Mladost 2, espace public et espace collectif en confrontation au pied des barres. La limite est flagrante

« visible » de ces quartiers. De plus, ils viennent, dans leur morphologie et leur implantation, supprimer l'existence des espaces intermédiaires collectifs et appauvrissent ainsi la qualité de vie développée par les habitants des micro-rayons qui ne s'approprient plus les espaces à proximité de leurs logements.

L'existence du premier front bâti, jalonné par les immeubles contemporains sans aucune trame urbaine particulière, indique l'absence de contrôle et de planification de ces espaces. La densité est bien plus importante que dans le reste du micro-rayon, la logique de rentabilité économique des terrains disponibles primant. Les habitants parlent d'une « mafia », les logements proposés dans ces nouvelles constructions coûtant le double des logements des barres d'habitation et d'après le cadastre disponible sur le site de la ville de Sofia, certains des terrains bâtis n'étant même pas destinés à la construction.

Leur architecture, enfin, marque elle aussi clairement le rejet du modèle de la barre et de son espace collectif. Les immeubles sont tous fermés par des barrières empêchant l'accès à la partie en « pied » de celui-ci. Tantôt dalles en béton, tantôt jardins propres et entretenus par des jardiniers extérieurs à l'immeuble et rémunérés, tantôt commerces, cet espace intermédiaire n'est plus celui des habitants. Le statut du sol est tout simplement légalement différent : le rachat du parcellaire par les entreprises de promotion immobilière lui enlève son caractère collectif et la bourgeoisie sofiote cherche certainement à formaliser son mode de vie afin d'être associée à l'image européenne qu'elle recherche.

Cela amène à repenser la place des différents acteurs : concepteurs, habitants, décideurs et à une réinterprétation de leurs rôles dans la fabrication de la ville. La participation des habitants à leur environnement quotidien permet des bénéfices en termes de qualité de vie, d'épanouissement personnel et d'aménagement cohérent de l'espace de la ville. En Bulgarie, l'existence de cette participation engendre des résultats pas encore optimaux du fait du manque d'articulation des différents acteurs aux différentes échelles de gouvernance.

Dans une tentative d'occidentalisation de l'espace public, l'apparition d'espaces formels là où s'organisait auparavant l'occupation de la ville par les habitants ainsi que la logique économique de rentabilité et le manque de gestion cohérente de l'ensemble de l'espace urbain annonce une régression dans la façon de gérer la ville.

C – ÉMERGENCE DES TERRITOIRES DIRECTS

L'émergence des territoires directs est un phénomène complexe qui met en jeu des facteurs à la fois socio-économiques, politiques et technologiques. Pour pouvoir penser les territoires de demain et leur gouvernance il faut saisir les processus de formation de ces derniers.

1 – De nouvelles dynamiques territoriales

Aujourd'hui les effets des bouleversements économiques, immobiliers, financiers, sociaux...convergent sur les territoires et il est difficile d'agir sur un de ces facteurs sans affecter l'autre. La « globalisation » de l'information et des réseaux dissipe notre rapport au temps, à l'espace, à la place de l'individu, aux institutions gouvernantes. Le « politique » ne répond donc plus aux attentes de chaque citoyen alors que le territoire devient le promoteur de libertés nouvelles.

Celui-ci n'est plus le contenu d'une politique mais devient son véritable contenant, il est un nouveau « bien commun ».

« L'attente se porte dorénavant moins sur le politique, le notable, chacun a pris conscience de sa propre responsabilité et de son propre pouvoir. D'une culture de la représentativité, l'on passe doucement à celle de la participation, de nouvelles cartographies se dessinent, ce sont celles des territoires directs »³⁴ dit Xavier Comtesse dans *L'invention des territoires directs par les gens ordinaires*.

On assiste à une modification générale des échelles : nouvelles frontières, nouvelles institutions et nouvelles dynamiques territoriales dont l'existence s'explique en partie par le processus de métropolisation, définie comme le « renforcement de la puissance des grandes métropoles par l'accroissement de la population, de la densité des réseaux de communication, de la concentration d'organismes de commandement dans tous les domaines »³⁵.

Celles-ci se développent sans adaptation d'une réelle structure politique : leur gouvernance s'organise sur un « effet conjugué de subsidiarité et de regroupement » : les communes sont dépossédées de leur capacité décisionnelle qu'elles délèguent à des institutions supérieures tandis que de nouvelles compétences sont offertes aux régions métropolitaines. Celles-ci s'inscrivent dans une volonté politique européenne de développement en vue d'accroître leur image identitaire et de dynamiser leur développement économique. Cette complexification, due au brouillage provoqué par l'apparition de ces nouvelles frontières,

34 COMTESSE Xavier et CALLET Bruno, *L'invention des territoires directs par les gens ordinaires*, sur «www.lehub-agence.com»

35 Source : dictionnaire Larousse en ligne

fait diminuer le poids du politique sans qu'il ne cède toutefois la main.

Si l'effet de changement des territoires est d'abord politique il a d'autres origines, notamment socio-économiques.

Premièrement, la centralité économique provoque la décentralisation des habitants des villes vers la périphérie, à l'image de Paris qui s'est vue vidée de sa population en 50 ans, et ce à travers le prix du foncier qui devient inabordable. Quelques villes seulement ont su maintenir leur population en réhabilitant les anciennes friches industrielles ou portuaires comme Barcelone ou Amsterdam. Ensuite, la « clusterisation » des territoires européens dans les années 80, sous l'impulsion des pouvoirs publics, qui modifie encore les territoires en concentrant les activités économiques dans une même zone urbaine. Cela a entraîné la spécialisation de nombreuses régions européennes par pôles de compétences en concentrant leurs efforts autour de secteurs économiques définis précisément. Ces territoires se sont assis en conséquence dans la dynamique internationale hautement concurrentielle.

Enfin, on assiste à l'émergence des zones mixtes qui deviennent les garantes d'un consensus social recherché. Cela provoque un changement de morphologie de la ville : malgré la constante métropolisation de celle-ci, on quitte le schéma classique de développement du centre vers la périphérie pour voir apparaître des multitudes de centres secondaires et mixtes. Cette nouvelle conception permet aujourd'hui de revitaliser grands nombres de territoires et permet le développement du phénomène « glocal »³⁶. Cette tendance s'explique par le retour à des valeurs identitaires et régionales à l'heure de l'uniformisation engendrée par la mondialisation économique. Le phénomène glocal n'est pas « un rejet de celle-ci mais bel et bien l'adaptation « des tendances globales à la réalité locale pour créer de la nouveauté »³⁷.

La spécialisation des territoires et l'émergence des zones mixtes change la composition sociologique des populations, leurs comportements par effet de subsidiarité et a un impact sur l'aménagement des territoires. Cela échappe aux politiques, le principe de souveraineté est mis à mal. L'aménagement du territoire s'adapte alors à ces modifications tandis que dans le passé on assistait au phénomène inverse. Les acteurs sont plus nombreux : économiques mais aussi ONG, associations, qui revendiquent leur légitimité et leur marge de manœuvre dans l'action publique pour une gestion plus transparente et plus proche du « bien public ».

2 – De nouveaux acteurs

Les nouvelles dynamiques territoriales ainsi que la libéralisation économique ont fait

36 Terme qui résulte d'une contraction des mots «global» et «local»

37 COMTESSE Xavier et CALLET Bruno, L'invention des territoires directs par les gens ordinaires, p.26

de celui-ci une entité entrepreneuriale qui va de pair avec l'élargissement de sa gestion à des entités nouvelles. On peut parler de « multi-stakeholders », concept défini par Edward Freeman en 1984 dans la théorie des parties prenantes : celle-ci discerne les modèles et les groupes parties prenantes d'une société. « Elle décrit et recommande des méthodes de gestion qui peuvent prendre dûment en considération les intérêts de ces groupes. Toutefois la théorie des parties prenantes fait valoir qu'il existe d'autres parties concernées, y compris les organismes gouvernementaux, groupes politiques, les associations professionnelles, les syndicats, communautés, sociétés associées, les futurs employés, clients potentiels et le grand public. Parfois même les concurrents sont considérés comme parties prenantes. »³⁸

La participation citoyenne s'oppose de plus en plus au modèle représentatif et elle se traduit par son implication dans les affaires politiques à travers les associations et les ONG : cela a une conséquence directe sur la gestion des territoires.

Cette entité entrepreneuriale qu'est devenu le territoire se voit donc modifiée aujourd'hui en fonction du choix d'implantation des entreprises sur celui-ci. Elles ont acquis une responsabilité sociétale qui dépend d'une nouvelle prise de conscience des consommateurs.

D'autres acteurs de la société civile, plus indirects comme les ONG, ont joué dans l'élargissement des nouveaux territoires et ont poussé les pouvoirs publics à les considérer dans des perspectives plus étendues. Les gouvernances locales ont fait évoluer en conséquence leur champ d'intervention en incluant le principe du multi-stakeholders et en regroupant des territoires politiques plus vastes : les anciennes divisions territoriales ne répondant plus aux exigences contemporaines, c'est ce qui est à l'origine de la division en régions métropolitaines.

« Le processus complexe de la gouvernance moderne est un processus qui associe d'un côté la société démocratique parlementaire et de l'autre la société participative extra-parlementaire. Dans cet entre-deux, tout reste à inventer »³⁹.

3- De nouvelles gouvernances

Une des difficultés rencontrées lorsqu'une gouvernance favorise la participation est celle du contrôle démocratique du pouvoir décisionnaire. Une solution émerge aujourd'hui pour atténuer les effets de la participation des multi-stakeholders dans les affaires publiques, c'est l'« accountability ». Ce terme correspond à « la capacité de rendre compte des progrès accomplis »⁴⁰ : il favorise donc plus la capacité de progrès d'un procédé que les résultats obtenus. « Ce changement de paradigme introduit l'idée que tout en accomplissant des actions ou en prenant des décisions, celles-ci seront jugées à l'aune du processus

38 COMTESSE Xavier et CAILLET Bruno, L'invention des territoires directs par les gens ordinaires, p.123

39 Ibid., p. 87

40 Ibid., p38

d'amélioration de la situation »⁴¹. L'accountability favorise le légitime plus que le légal : elle introduit une mutation profonde dans la société car le jugement est abandonné au profit de la participation.

Xavier Comtesse parle de « soft power » pour définir ces nouvelles gouvernances, marquées par quatre éléments : les soft-laws, les partenariats public-privé (PPP) et les gouvernances participatives et globales.

Les soft laws sont des régulations internationales non politisées, non contraignantes issues d'ONG, organismes de normalisation, personnalités influentes qui deviennent des lois non décidées, acceptées tacitement par les territoires (l'exemple le plus flagrant est celui d'internet). Elles peuvent par la suite devenir des « hard laws » c'est à dire approuvées par un parlement élu.

Les PPP sont, dans la même ligne de pensée, la mise à disposition des citoyens de biens publics (autoroutes, aéroports, hôpitaux...) soumis aux règles d'une entreprise privée. « Ce changement profond dans la gestion du « bien commun » par une participation privée de plus en plus importante marque la volonté de la part des pouvoirs publics d'intégrer les principes du « new public management » qui favorisent nettement une recherche de l'efficacité et de la productivité au sein même des institutions publiques »⁴². Les PPP sont motivés par les ambitions actuelles d'un avancement rapide des projets permis par les moyens propres aux grandes entreprises au patrimoine financier conséquent, sans la prise de risque économique que redoutent les organismes publics. Ils sont issus d'une « entente » mutuelle (même s'ils remettent en question le principe même de service public...)

Il existe aujourd'hui un lien temporel entre les actions légitimes de la « soft gouvernance » et celui plus formel du légal. Celle-ci précède la « hard gouvernance ». L'acceptation comme parties prenantes des multi-stakeholders dans la décision politique nécessite un changement de paradigme et de contrôle, mission qui va être remplie par le système d'accountability.

Ce multi-stakeholders ainsi que sa considération dans les gouvernances participatives va permettre la mise en place du processus de co-crédation : les gens ordinaires veulent participer pleinement aux processus décisionnels grâce au monde digital. La souveraineté des territoires nationaux est en déclin, la subsidiarité de la gouvernance s'exprime dans les territoires directs.

Aujourd'hui ce sont peut-être moins des facteurs démographiques et économiques qui vont être à l'origine de la modification des espaces mais bien un changement profond de culture, cela grâce à l'émergence des TIC dans les relations sociales. « Sans représentation partagée des territoires, aucun habitant citoyen ne pourra se l'approprier et donc lui donner vie ».

41 COMTESSE Xavier et CALLET Bruno, L'invention des territoires directs par les gens ordinaires, p.38

42 Ibid., p.44

4 – Une nouvelle culture urbaine, directe

Xavier Comtesse explique que trois principaux mouvements issus des TIC marquent notre représentation du monde : la mobilité, les flux et les nouvelles communautés aux potentiels de connexion importants.

Les nouvelles mobilités, réseaux et communautés, font apparaître la volonté d'une appropriation par les gens ordinaires : la co-créativité prend le dessus sur la consommation passive. Cela est à l'origine de l'apparition de ce que l'auteur appelle le consommActeur : nous sommes dans une dynamique où on tend à supprimer les intermédiaires entre production et consommation. « Le commerce a longtemps ordonné la ville, désormais le consommActeur va lui donner un caractère plus ludique, plus expérimental »⁴³.

« La découverte, la dérive de parcours urbains seront les interactions de demain (...). Si l'on considère la dynamique relationnelle des territoires, ceux-ci vont devoir créer un projet qui multiplie en permanence, hors du centre, le maximum d'expériences possibles. Une offre qui crée une histoire en mouvement et donne du sens, donc une meilleure lecture de l'espace »⁴⁴. Les entreprises agissent en offrant des alternatives à la concentration des marchandises et en favorisant l'apparition de multiples communautés virtuelles. On va voir disparaître les lieux spécifiques de la consommation : la notion de cluster devient obsolète, la proximité étant favorisée par l'instantanéité de la communication.

Cela signe l'apparition des « edge cities » au nouveau développement urbain. La culture du « grid » (consistant en un partage des ressources personnelles) va affecter l'autonomie en termes de communication, information, consommation, énergétique. En urbanisme cela devrait se traduire par un développement « gridien », en entités autonomes.

Les TIC permettent aussi l'émergence de sociabilités nouvelles, d'une intelligence collective : la réflexion sur la compétitivité des territoires a introduit le facteur humain comme moteur de l'innovation, autre que les facteurs géographiques et économiques. Cela encourage la population à de nouvelles formes de participation, faisant appel à son esprit créatif : la créativité nécessite une mixité, une population hétérogène, une rencontre permanente. Un territoire relationnel se dessine. Le « centre » n'est plus le lieu de réception et de diffusion de l'information et de la connaissance.

L'empowerment des gens ordinaires existe aussi dans la fabrication et la réception de l'information : les institutions ont la sensation de perdre le pouvoir sur celle-ci. Ces centres devront repenser leur attractivité en conséquence et développer de nouvelles formes d'attractivité participatives. Ainsi, une meilleure répartition de l'information dans les prochaines phases de développement des territoires entraînera un amoindrissement de la planification centralisée : cela va amener à une décentralisation des personnes, plus flexibles, plus nomades et la disparition du découpage fonctionnel des activités dans les métropoles.

43 COMTESSE Xavier et CAILLET Bruno, L'invention des territoires directs par les gens ordinaires, p.59

44 Ibid., p. 60

« S'il n'y a pas de besoin impératif d'être physiquement présent ensemble, dans un même lieu pour travailler ou socialiser alors on assiste à un effacement du territoire au profit d'une mobilité accrue »⁴⁵. L'espace urbain s'en trouve profondément modifié : le virtuel recrée l'esprit de communauté qui est une projection de soi dans de nouveaux territoires. Le désir de partage et de rencontre est cependant toujours présent. Ce phénomène est essentiel dans la redéfinition des territoires : aujourd'hui la communauté n'est plus liée à un espace mais à des affinités. Ce n'est pas cependant la fin du territoire car il reste un facteur d'adhésion essentiel qui est le seul à permettre la rencontre. « L'espace n'est plus d'abord ce qui fait le lien mais plus que jamais le territoire réalise ce phénomène de communauté »⁴⁶.

« Il s'agit moins aujourd'hui de dessiner une pensée de la ville que d'inventer une culture de l'urbanité. Parcourir les tendances du changement ne suffit pas à établir un paradigme du changement et un nouveau modèle de gouvernance »⁴⁷.

5 - Les espaces habités, quels lieux pour le maintien d'une urbanité ?

Les territoires directs, bien qu'ils remettent en cause la question de la centralité et de la mobilité par le virtuel ne discutent pas le rôle de l'espace comme fédérateur et lieu de rencontre. Xavier Comtesse parle de développer une culture de l'urbanité donc, un principe qui est celui du droit à la ville, du droit à l'espace urbain. Mais quelle urbanité peut naître aujourd'hui à l'heure des communautés virtuelles et de la culture du « grid » ?

Elle se veut comme le principe essentiel au maintien d'une certaine cohésion sociale et va venir se matérialiser dans la proximité spatiale quotidienne : si les TIC permettent de déterritorialiser les sociabilités par affinités, l'espace de proximité quotidien reste le lieu principal de l'appropriation spatiale et du lien social. Evidemment il serait naïf de penser qu'elle suffit à mettre en place un lien social. Cependant, celui-ci peut se formaliser dans des conditions spatiales et juridiques particulières : c'est ce que l'on observe dans les micro-rayons à Sofia. Le développement de l'espace intermédiaire est donc nécessaire pour maintenir et développer une certaine urbanité au sein de la ville : les sociabilités qui peuvent s'y créer sont fortement dépendantes de la capacité d'appropriation des habitants à ces lieux. Et cette capacité d'appropriation a plusieurs conditions. A Sofia comme nous l'avons déjà expliqué elle s'explique par le contexte historique, culturel, juridique, la morphologie des espaces collectifs mais surtout par la totale liberté accordée aux habitants par les pouvoirs publics. Ce délaissé de gouvernance ne s'inscrit pas dans une logique d'émancipation des sofites

45 COMTESSE Xavier et CALLET Bruno, L'invention des territoires directs par les gens ordinaires, p.53

46 Ibid., p.82

47 Ibid., p.116

et dans une volonté de développer une certaine urbanité mais bien par un abandon justifié par des raisons économiques et un contexte socio-politique. Il montre cependant l'intérêt de cette participation habitante dans la gestion des espaces intermédiaires.

Dans nos pays occidentaux l'appropriation de ces espaces intermédiaires dépendrait donc également d'un travail sur la morphologie urbaine, du degré d'hétérogénéité de la population, des rapports de force entre ses composantes (à Sofia la mixité a d'avance été « forcée » lors de la construction des micro-rayons par le pouvoir soviétique, elle est donc prévalente), mais aussi de l'état général des locaux, de la « motivation » des gens et de leur pouvoir d'agir légitimé par les pouvoirs publics comme c'est le cas en Bulgarie. Le travail de Florence Bouillon dans le livre de Michel Agier⁴⁸ montrait à quel point l'habitat informel permet de mettre en avant des valeurs de partage, de solidarité, des rapports de voisinage enrichissants qu'elle ne retrouvait plus dans le logement social qui lui avait été attribué légalement. C'est bien la preuve que la présence forcée sur un lieu ne prédispose pas à la mise en place de relations sociales : c'est là que se trouve la limite du système représentatif et de la politique du logement social qui implique l'occupation « forcée » d'un lieu non désiré.

L'espace ne peut donc pas seul induire de nouveaux rapports sociaux. Mais la demande croissante de participation des habitants à l'échelle locale, devenue la seule appropriable spatialement, incite à redéfinir de nouvelles échelles des espaces habités aux statuts et aux gouvernances différentes, de l'intime au plus public.

Le problème est qu'on est aujourd'hui face à une dualité spatiale et juridique dans la pensée des espaces habités, entre privé et public. La sphère privée vient s'opposer à la sphère publique où les rôles de chacun sont totalement différents. Nos statuts et manières d'agir s'opposent brutalement, sans seuils.

Les espaces publics tels qu'on les connaît sont cependant historiquement assez récents. Nous voulons aujourd'hui « nous lier et rompre, nous attacher et être libres, nous enraciner et circuler. Nous désirons la proximité et la distance (...) la ville que nous souhaitons doit être notre ville et celle des autres (...) Elle doit porter le passé et le futur, l'enracinement et le déracinement, l'inconnu et le familier, le semblable et le cosmopolite, le calme et l'agitation »⁴⁹. Les espaces publics portent sur leurs épaules le poids d'ambitions élevées et contradictoires. On observe qu'ils sont pourtant rarement habités quotidiennement : il sont l'espace de l'anonymat urbain. Leur capacité à déclencher la rencontre est assez minime et dépend surtout de leur seuil de fréquentation : la rencontre ne se fait pas s'il y a trop de monde. « L'espace public s'ouvre donc au jeu de la sociabilité moderne en donnant aux individus la possibilité de s'unir aux autres sans se révéler totalement, dans le cadre d'une

48 AGIER Michel, Paris refuge. Habiter les intestines., Paris, Du Croquant, 2011

49 LAPEYRONNIE Didier, Revue du MAUSS n°14, Villes bonnes à vivre, villes invivables

fiction sociale qui permet à chacun de jouer sa condition, de faire comme si son appartenance sociale, culturelle, territoriale pouvait être momentanément suspendue »⁵⁰ : il est la neutralité. De nombreux intellectuels ont dénoncé la mort de l'espace public par l'urbanisme fonctionnaliste des modernes et par la tendance à l'individualisation de nos sociétés, à l'image de Jane Jacobs et de Richard Sennett. Ils ne peuvent pas répondre à eux seuls aux exigences nombreuses qui leur sont faites. Parce qu'ils sont inégalement répartis dans l'ensemble d'une même ville, à l'image de Sofia et qu'ils ne sont donc pas investis par les habitants de manière quotidienne. Aussi parce qu'ils sont rarement occupés par les actifs et qu'ils deviennent les lieux de résidence des inactifs. Enfin parce qu'ils sont les lieux de la mise en scène et font figure de symboles dans l'image d'une ville, d'une façade où l'appropriation devient impossible.

Au contraire, le développement du modèle de la famille nucléaire et l'histoire du logement social collectif explique l'intimisation de la sphère privée et le développement de la notion de « chez-soi ». C'est avec Haussmann que la rue perd sa poly-fonctionnalité, ses activités et sa capacité fondamentale de mobilité pour devenir une deuxième façade.

Il manque dans cette vision des espaces habités un espace d'appropriation réel où l'individu soit confronté à l'ensemble de la société. Si l'espace privé reste celui de l'intime et l'espace public celui de la représentation, seul l'espace intermédiaire va permettre l'émancipation. Ils sont ce que Hannah Arendt appelle « l'espace social »⁵¹.

D'un point de vue philosophique, ils sont pour elle fondamentalement politiques : « (ils) commencent à exister dès que des hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action »⁵². Ils sont ce qui confère aux Hommes ce qu'elle appelle le pouvoir.

Hannah Arendt distingue le domaine privé du domaine public par la différenciation des activités humaines qu'ils abritent. « Certaines choses, tout simplement pour exister, ont besoin d'être cachées, tandis que d'autres ont besoin d'être étalées en public. Si nous considérons ces choses, sans nous occuper du lieu où nous les trouvons dans telle ou telle civilisation, nous verrons que chaque activité humaine signale l'emplacement qui lui est propre dans le monde »⁵³ : le lieu est une considération majeure de la réalisation de ces activités. Ainsi « la politique prend naissance dans l'espace-qui-est-entre-les-hommes, donc dans quelque chose de fondamentalement extérieur-à-l'homme. Il n'existe donc pas une substance véritablement politique. La politique prend naissance dans l'espace intermédiaire et elle se constitue comme relation »⁵⁴.

50 JOSEPH Isaac, *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*, Librairie des Méridiens, 1984

51 DEBARBIEUX Bernard, *Les spatialités dans l'oeuvre d'Hannah Arendt*, Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 67

52 ARENDT Hannah, *Qu'est-ce que la politique ?*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 42-43

53 Ibid.

54 Ibid.

La nouvelle culture urbaine qui émerge de la modification des territoires complexifie la qualité des espaces, et remet en question la place de chacun au sein de ceux-ci mais aussi dans leur rôle à jouer concernant leur gestion et leur gouvernance. La hiérarchisation claire des espaces est devenue difficile avec l'apparition des TIC, des mobilités, le développement du concept de « edge cities », de la culture du « grid ». Cependant il est nécessaire, pour pouvoir permettre le développement d'une gouvernance participative sur le modèle de la médiation, lorsqu'il s'agit de penser la ville, de mettre en place une échelle d'intervention selon le statut juridique mais aussi selon la capacité des espaces à créer le lien social. Pour qu'une véritable culture de l'urbanité se développe au sein des territoires directs, il faut qu'ils deviennent appropriables. Et cette appropriation, originairement propre à la ville informelle, pour qu'elle se développe dans des conditions optimales (et non dans un laisser-aller douteux comme on l'observe à Sofia), ne peut être permise que s'il y a un abandon du caractère omniscient de l'acteur politique dans la gestion de la ville. Il faut repenser les échelles d'intervention du politique et du concepteur : dans les micro-rayons leur absence signe la fin des barres qui se dégradent dangereusement mettant en péril le patrimoine bâti, la santé des habitants et leur propre logement. Le désengagement de ces derniers est la preuve qu'une totale liberté d'action et de contraintes (notamment normatives) n'est pas envisageable. Les échelles du territoire politique sont donc inadéquates et doivent se repenser en tenant compte des nouveaux facteurs juridiques que sont les « soft laws ». Les corrélations qu'il existe entre forme spatiale, forme sociale, elles mêmes dépendantes d'une histoire et d'une culture particulière, entre les politiques menées sur un territoire, la place des acteurs, etc... montrent que la gestion des territoires ne peut être uniformisée à l'ensemble de ceux-ci. C'est pourquoi il faut repenser, dans le processus de fabrication de la ville, l'horizon tyrannique des politiques urbaines et sociales, distinguer échelles globales et locales mais surtout développer la participation comme fer de lance, cette fois universel, à une gestion cohérente et durable.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
DOCUMENT SCIENTIFIQUE PRODUIT PAR L'ÉCOLE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

« Le pouvoir ne désigne pas une autorité instituée qui représenterait une puissance de commandement suprême (à savoir, dans la théorie politique moderne, l'Etat) et imposerait l'obéissance à des individus qui lui seraient soumis, mais le simple fait que des hommes agissent »⁵⁵.

Hannah Arendt

La fin de ce mémoire ne signe pas la fin de la réflexion initiale. Des réponses claires et définitives ne peuvent être apportées à la problématique en un temps si bref et avec la formation encore restreinte et surtout théorique qui est la mienne. Il a permis cependant de comprendre de nombreuses notions et surtout d'établir une esquisse de la position qui doit être celle de l'architecte et des autres acteurs de la fabrication de la ville, habitants et élus, lorsqu'il s'agit d'intégrer la ville informelle à celle-ci.

La première partie, « La ville informelle, quelle place au sein de la ville ? » développait le concept de « ville plurielle » pour définir la ville. Celle-ci est caractéristique de l'hétérogénéité de ses composantes spatiales, sociales, politiques, conceptuelles mais aussi de celle de ses acteurs. Elle a permis de mettre en exergue le concept de ville informelle pour définir la ville du pluralisme des valeurs qui est inhérente au caractère démocratique de nos sociétés et nos gouvernements. Il s'est pourtant avéré dans l'étude du cas français contextualisé, que le droit élémentaire à la ville, tel qu'il a été défini par Henri Lefebvre⁵⁶, est largement bafoué et que notre façon de concevoir celle-ci est donc erronée. Pourtant, la tentative de définition de la ville informelle, de ses habitants, de ses pratiques sociales et spatiales a permis de se rendre compte des nombreux enseignements qu'elle pouvait amener et qu'elle prônait des valeurs et des « biens », dans la définition de Luca Pattaroni, non réalisables dans la ville formelle non modelée par ses habitants : émancipation individuelle, sociabilité, urbanité, solidarité, etc. L'informel ne devient donc visible que lorsqu'il est accepté dans une ville dite plurielle. La perte de son caractère informel, c'est à dire sa légitimation par les instances gouvernantes et donc sa visibilité dans un objectif d'intégration (et non d'extermination comme c'est encore le cas) signerait la victoire de la ville plurielle. Son caractère illégal dans une logique d'homogénéisation des espaces est ce qui aujourd'hui ne lui permet pas d'exister dans la fabrication de la ville.

L'informel - caractérisé comme tout acte ou pratique issue de la société civile affectant la ville formelle, pensée et conçue par les décideurs et concepteurs - s'il est bafoué chez nous en Occident (et propre à une minorité stigmatisée et marginalisée), il s'est avéré om

55 ARENDT Hannah, Essai sur la révolution, Les Essais, Gallimard, Paris, 1967

56 LEFEBVRE Henri, Le droit à la ville, Economica, Paris, 2009

niprésent sur notre terrain d'étude en Bulgarie. Nos observations sur place ont permis de confirmer la première hypothèse selon laquelle les pratiques des habitants dans les micro-rayons sofiotes et celles des habitants de la ville informelle occidentale étaient semblables. Les espaces attenants aux logements sont véritablement appropriés et occupés par les habitants qui sont venus modeler l'espace formel initialement conçu par les politiques soviétiques et les architectes.

Cette capacité d'appropriation de l'espace, véritablement enrichissante pour nous architectes, nous l'avons expliqué par diverses raisons : historiques, culturelle, spatiales, juridiques, économiques et surtout politiques puisque les entrevues sur le terrain nous ont permis d'apprendre sa récente apparition.

D'un point de vue spatial d'abord, cette appropriation permet l'apparition d'un espace de cohésion sociale inédit et réellement tacite, celui de l'espace intermédiaire collectif, où chaque individu a sa place dans le respect mutuel du travail de l'autre. Elle permet l'existence d'une vraie culture du partage.

Du point de vue de la position de l'architecte ensuite. Le retrait des pouvoirs publics dans la gestion de ces espaces est émancipateur et montre l'intérêt du développement d'une culture de la participation. Elle désresponsabilise également l'échec systématique du grand-ensemble comme espace aliénant attribué au mouvement Moderne. Cependant la situation catastrophique des logements a permis de se rendre compte de l'intervention nécessaire, pour le maintien du patrimoine bâti et pour éviter toute catastrophe sécuritaire et sociale, des acteurs politiques (pour une gestion cohérente et un apport financier) et des acteurs concepteurs (pour leurs connaissances spatiales, historiques et techniques).

L'ouverture plus large à un questionnement sociologique et philosophique concernant la coexistence pacifiée de la ville plurielle a laissé entendre que celle-ci ne pouvait exister totalement puisque décrite de cette manière elle proposait pour condition un consensus général allant à l'encontre même de sa définition. Cependant, cela a sous-entendu qu'une parole élargie à tous les acteurs à travers le prisme de la participation était nécessaire pour animer le débat et impliquait une adaptation du pluralisme des valeurs de la part des gouvernances et des politiques. Le dissensus se forme alors par le refus du consensus subit et l'affirmation de l'égalité de parole entre tous les êtres.

La seconde partie s'attelait à développer la comparaison dans les processus de fabrication de la ville entre Est et Ouest, comme précisé précédemment, moins dans un objectif de confrontation des modèles que dans celui d'une utile complémentarité, afin d'en faire un usage pratique.

Le processus de commande majoritairement utilisé dans la fabrication de la ville en France, ancré dans un modèle représentatif, montre l'absence de transparence entre les concepteurs et élus d'une part et les usagers habitants de l'autre. Ce modèle enraciné dans la culture politique occidentale fait de la commande publique, architecturale ou urbaine, des symboles d'un pouvoir ou d'un homme politique en place plus que des espaces à vivre. Cependant le développement du processus de médiation marque la volonté d'une évolution vers un modèle plus participatif.

De même dans l'élaboration des politiques urbaines et de la politique de la Ville. Marie-Hélène Bacqué et Mohammed Mechmache font des propositions dans ce sens là dans leur rapport destiné au ministre délégué à la Ville⁵⁷, notamment celle d'« appuyer le développement du pouvoir d'agir, de la démarche d'empowerment », de « mettre les citoyens au cœur des services publics », de « démocratiser la politique de la ville », de « changer l'image des quartiers » ou encore d'« accompagner un renversement de démarche par la formation et la co-formation ». Il est essentiel de passer de la culture « pour », initiée par la politique de la Ville, à celle d'une culture « avec » les personnes concernées.

A Sofia, nous avons vu les limites de l'absence des élus politiques et des concepteurs dans la fabrication de l'espace urbain. Notre deuxième hypothèse s'est vu confirmée : les pouvoirs publics sont responsables d'une dégradation de l'image de Sofia, non pas par leur « laisser-faire » aux habitants, qui au contraire est très bénéfique, mais par leur absence d'une gestion globale de la ville malgré la planification (arrivée trop tard), par le développement d'une politique de l'espace public au « coup par coup », par la gestion juridique des sols qui s'avère incohérente, par la spéculation immobilière privée qui défigure le paysage urbain de manière irraisonnée, par la dégradation incontrôlée du logement de 80% d'une population incapable d'en assumer la réhabilitation ou encore par l'absence de reconnaissance de ses acteurs habitants dans toute l'incohérence de leur gestion de la ville. Ces observations confirment la nécessité de mettre en place une maîtrise d'ouvrage et d'œuvre équitablement partagées.

L'existence d'une gestion différenciée des espaces, comme elle peut exister à Sofia, semble intéressante mais n'est pas conduite selon les « bons » critères. Ce n'est pas la capacité de représentation des espaces comme images d'une ville européenne qui en fait des lieux nécessitant plus d'attention et d'entretien que l'espace quotidien du logement de toute la population d'une ville.

Enfin, les modifications économiques, technologiques et politiques qui ont affecté les territoires n'ont fait que permettre l'émancipation des « gens ordinaires » et la mise en exergue de la participation de la société civile. On a vu apparaître de nouvelles frontières, de nouveaux acteurs, qui modifient le modèle de la ville telle que nous la connaissons aujourd'hui

57 BACQUÉ Marie-Hélène et MECHMACHE Mohammed, Pour une réforme radicale de la politique de la ville, Rapport au ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013

et donc le rôle et le positionnement des espaces publics. Des espaces publics dont les rôles sont trop larges et divers et où l'idée d'une certaine urbanité a échoué. Notre travail en Bulgarie nous a mis sur la piste des espaces intermédiaires comme espace collectifs de la rencontre et de l'expression d'une individualité. Ces espaces intermédiaires sont peut-être les seuls espaces de la rencontre et de la proximité encore possibles à l'heure de la virtualisation des communautés.

Nos observations mais aussi nos lectures nous amènent à penser une gestion différenciée des espaces habités, eux-mêmes à définir à nouveau, où la place des acteurs serait différente selon leur statut. Ce qui semble évident c'est l'omniprésence nécessaire des habitants dans la gestion de l'ensemble de ces échelles. En observant et définissant des niveaux de participation citoyenne, on peut hiérarchiser ces différents modes d'intervention. « Si chacun d'entre nous entre dans la discussion politique permanente de la gestion des territoires, la gouvernance sera de type co-créative et multi-stakeholders »⁵⁸. Ces modèles de gouvernance impliquent l'intervention d'un médiateur qui pourrait vraisemblablement être l'architecte : il s'agira à l'avenir de penser moins la ville comme une entité bâtie et spectaculaire que de développer une véritable culture de l'urbanité faite de relations.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

OUVRAGES

- AGIER Michel, *Paris refuge. Habiter les interstices*, Paris, Du Croquant, 2011
- AGIER Micher, *L'invention de la ville*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 1999
- BOISSONADE Jérôme, *Ville visible, ville invisible. La jeune recherche urbaine en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008
- BOUILLON Florence, *Le squat, problème social ou lieu d'émancipation ?*, Paris, Rue d'Ulm Eds, 2011
- CLÉMENT Gilles, *Manifeste du Tiers-Paysage*, Paris, Sujet/Objet, 2004
- COMTESSE Xavier et CAILLET Bruno, *L'invention des territoires directs par les gens ordinaires*, disponible sur www.lehub-agence.com
- DELLA CASA Francesco, *La friche la Belle-de-Mai*, Paris, Actes Sud, 2013
- GOETZ Benoît, *La dislocation. Architecture et philosophie*, les éditions de la Passion, Paris, 2001
- HARVEY David, *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Broché, 2011
- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Economica, Paris, 2009
- RANCIERE Jacques, *Le spectateur émancipé*, Editions Amsterdam, 2008
- TURNER John, *Le logement est votre affaire*, Edition du Seuil, 1979

ARTICLES DE PRESSE

- AMBROSINO Charles, *Friches en ville, du temps de veille aux politiques de l'espace*, Espaces et sociétés, n°134, mars 2008

-
- BOISSONADE Jérôme, *Processus d'identification territorialisés. Des compétences situationnelles face aux épreuves*, L'homme et la société, no 165-166, juillet-décembre 2007
 - BUSQUET Grégory, *Henri Lefebvre à l'usage des architectes, à propos de « Stanek ukasz, Henri Lefebvre on Space. Architecture, Urban Research, and the Production of Theory, Minneapolis : University of Minnesota Press, 369 p. »*, dans Métropolitiques.eu, 10 juillet 2013
 - CORROYER Grégory, *Consensus/Dissensus*, in CASILLO I. avec BARBIER R., CHATEAU RAYNAUD F., FOURNAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D., *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013
 - DEBARBIEUX Bernard, *Les spatialités dans l'oeuvre d'Hannah Arendt*, Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Epistémologie, Histoire de la Géographie, Didactique, document 67
 - GUIBERT Jean-Jacques, *Les pauvres et les exclus inventent la ville. Le cas des chiffonniers de Medellin*, dans POÏESIS n°15, *Inventer la ville : oeuvre collective*, Toulouse, septembre 2003
 - GRUET Stéphane, *La démocratie de l'oeuvre*, POÏESIS n°15, *Inventer la ville : oeuvre collective*, Toulouse, septembre 2003
 - COLLIN Michèle, *Nouvelles urbanités des friches de l'époque industrielle*, dans *Politique des multitudes*, Paris, Amsterdam, 2007
 - COLOCO, "Momento-Monumento", *archiSTORM*, avril-mai 2009, Paris, n°36
 - LEMONNIER M., *L'avenir en friches*, *Diagonal*, n°100-101, 1993, p 24 à 28
 - PATTARONI Luca, *Le nouvel esprit de la ville : Les luttes urbaines sont-elles recyclables dans le développement urbain durable*, *Mouvements*, n°65, printemps 2011
 - RANCIÈRE Jacques, *Le Travail de l'image*, dans *Multitude*, juin 2008

ACTES DE COLLOQUES, MÉMOIRES, THÈSES

- ALEXANDROVA GUEST Milena, *Habiter Sofia au tournant du 21ème siècle*, 2006
- ALEXANDROVA GUEST Milena, *Les incertitudes de la transition en Bulgarie* dans *Les annales de la recherche urbaine*, n°92
- ALEXANDROVA GUEST Milena, *Continuités et ruptures dans l'aménagement des espaces urbains post-socialistes en Bulgarie*, dans *Méditerranée* [Online], 110 | 2008
- AVENEL Cyprien, *Politiques urbaines, politiques de la Ville*, Colloque Territoires, action sociale et emploi, Paris, 22-23 juin 2006
- BACQUÉ Marie-Hélène et MECHMACHE Mohammed, *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*, Rapport au ministre délégué chargé de la Ville, juillet 2013
- BELLER Julien, *Quelle maison pour les passagers ?*, Mémoire de fin d'études sous la direction de Fiona MEADOWS, ENSA Paris la Villette, 2005
- BENZAGLOU Marie, *Ville formelle, ville informelle : confrontation de deux systèmes de valeurs sur la ville et l'habitat dans les DOM*, dans *Ville visible, ville invisible. La jeune recherche urbaine en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008
- BOUCHAIN Patrick, *La forêt des délaissés. L'impensé de la ville*, dans *Nature et paysage*, 1ère édition, Les délaissés temporaires, septembre 2009
- DANDOLOVA Iskra, *Les enjeux de la participation, la reconversion créative des immeubles de grands ensembles (Sofia)*, dans *Habitat créatif, éloge des faiseurs de villes. Habitants et architectes d'Amérique Latine et d'Europe*, IREC + fph, Dossiers pour un débat 62, Paris, octobre 1996
- FAILLEBIN Thomas, *Les espaces intermédiaires comme projet d'urbanité*, dans *Millénaire*, centre des ressources prospectives du Grand Lyon
- IDT Joël, *Les traductions entre politique et opérationnel : une grille d'analyse des relations entre la ville visible et la invisible*, dans *Ville visible, ville invisible*, dans *La jeune recherche urbaine en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2008
- MOREL Claude, *Créativité des architectes, créativité des habitants : alliance ou combat ?*, dans *Habitat créatif, éloge des faiseurs de villes. Habitants et architectes d'Amérique Latine et d'Europe*, Dossiers pour un débat 62, Paris, octobre 1996

- NAVEZ-BOUCHANINE Françoise, *Évolution de la politique urbaine et résorption des bidonvilles au maroc : succès et avatars de la «maîtrise d'ouvrage sociale»*, ERES, mars 2007, n°193-194, p. 403 à 426
- PATTARONI Luca, *La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain*, in Bassand M., Kaufman V., Joye D., 2007 (2e éd.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne, PPUR, 283-314.
- PEDRAZZINI Y., BOLAY J-C., BASSAND M., *Le défi de l'habitat créatif*, dans *Habitat créatif, éloge des faiseurs de villes. Habitants et architectes d'Amérique Latine et d'Europe*, IREC + fph, Dossiers pour un débat 62, Paris, octobre 1996
- SOULIER Hélène, *La friche ou la vertu du manque urbain*, Actes du colloque 3 VI, à paraître
- SOULIER Hélène, *Un siècle en marge de l'urbanisme projectif*, Mosella – Tome XXVIII, Actes du colloque Marges et interfaces, n° 3-4, Université Paul Verlaine, Metz, pp. 249-259
- SOULIER Hélène, *La friche urbaine des années 80: déchet ou ressource ?*, Actes du séminaire bisannuel de l'ENSP, n°8, 2003

MÉMOIRES IDV ENSA TOULOUSE (SOFIA)

- CALVET Emilie, *Interactions sociales et forme physique*, 2012
- ESTEBAN David, *Villes-Images : prélude de la ville physique*, 2013
- FAURISSON Florian, *D'Ouest en Est, La construction du territoire : l'oeuvre en mouvement*, 2013
- MEDUS Florie, *L'architecture comme paradigme identitaire*, 2012
- SAGE Marion, *Comment les habitants s'approprient/occupent une ville pensée/planifiée ?*, 2013

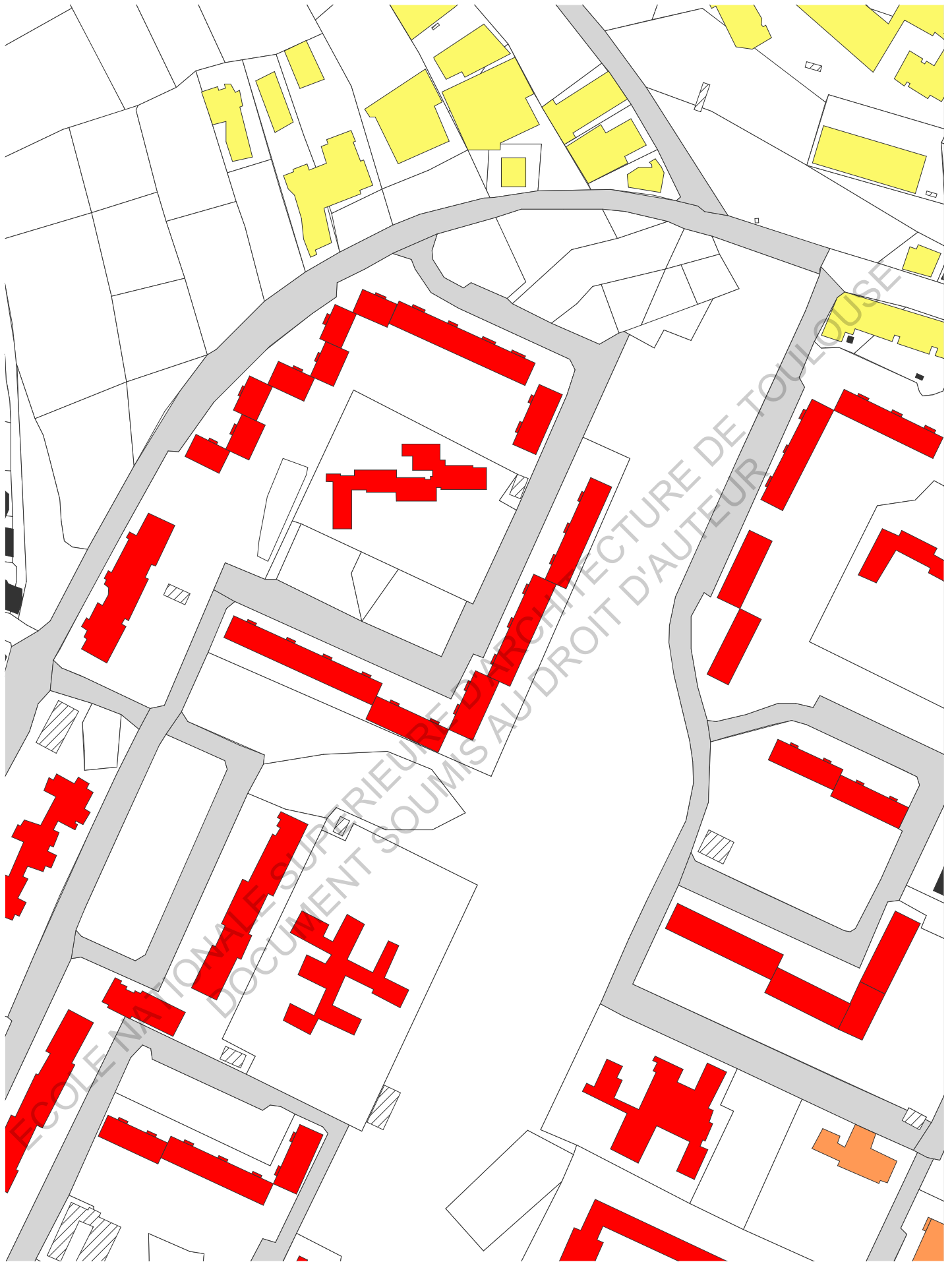
- Fig 1 : Le CRAB dans sa quasi-totalité et le professeur Dimitar Andreychin
C.Marzorati (p. 7)
- Fig 2 : Corpus de 10 images
C.Marzorati (p. 11)
- Fig 3 : Image de la problématique
C.Marzorati (p.18)
- Fig 4 : Schéma du terrain mental
C.Marzorati (p. 22)
- Fig 5 : Carte Bulgarie actuelle
source: e-voyageur.com (p. 32)
- Fig 6 : Empire Bulgare fin du 1er millénaire ap. J.C.
archives CRAB (p. 34)
- Fig 7 : Carte Empire Ottoman en 1801
archives CRAB (p.36)
- Fig 8 : Bachi Bazouks ottomans
archives CRAB (p.36)
- Fig 9 : Sofia, début 20^{ème} siècle
archives professeur Dimitar Andreychin (p. 38)
- Fig 10 : Plan Sofia, 1912
archives CRAB (p. 38)
- Fig 11 : Plan Sofia, 1914
archives CRAB (p. 38)
- Fig 12 : Plan Sofia, 1928
archives CRAB (p. 38)
- Fig 13 : Plan Sofia, 1936
archives CRAB (p. 38)
- Fig 14 : Planification Mussman
CRAB 2012 (p. 38)
- Fig 15 : Sofia après les bombardements de 1943
archives pr. DImitar Andreychin (p. 40)
- Fig 16 : Plan de Sofia après 1944
archives pr. DImitar Andreychin (p. 40)
- Fig 17 : Photo d'archive 1948
source : lost-bulgaria.com (p. 40)
- Fig 18 : Planification Tonev
CRAB 2012 (p. 40)
- Fig 19 : Défilé à la gloire du POB
archives CRAB (p. 42)
- Fig 20 : Planification de Neykov
CRAB 2012 (p. 42)


- Fig 21 : Lyullin, années 70-80
 archives Pr. Dimitar Andreychin (p. 42)
- Fig 22 : Planification 1971
 archives Pr. Dimitar Andreychin (p. 42)
- Fig 23 : Jivkov et Castro
 source : lost-bulgaria.com (p. 44)
- Fig 24 : Grand magasin central
 source : lost-bulgaria.com (p. 44)
- Fig 25 : Carte des micro-rayons
 CRAB 2011 (p. 44)
- Fig 26 : Sofia en 1999
 CRAB 2013 d'après la thèse de Milena GUEST (p. 46)
- Fig 27 : Aire urbaine actuelle de Sofia
 source : planification de Sofia 2007 (p. 48)
- Fig 28 : Photo façade Mladost 1
 C.Marzorati (p. 50)
- Fig 29 : Gestion dualisée de la ville (2 photos)
 C. Marzorati (p. 54)
- Fig 30 : Plan de situation du terrain d'étude 1:5000ème (Mladost 1 et 2)
 C.Marzorati (p. 56)
- Fig 31 : Typologies des bâtiments de logement 1 :2000ème (Mladost 1)
 C.Marzorati (p. 58)
- Fig 32 : Usages 1 : 2000ème (Mladost 1)
 C.Marzorati (p.60)
- Fig 33 : Lien appropriation/morphologie urbaine (2 photos)
 C.Marzorati (p. 62)
- Fig 34 : Plan occupations et lieux d'échange 1 : 2000ème (Mladost 1)
 C.Marzorati (p.64)
- Fig 35 : Catalogue des occupations (pls photos)
 C.Marzorati (p.65)
- Fig 36 à 39 : Photos terrain
 C.Marzorati (p.66)
- Fig 40 : Plan cadastral et redécoupage parcellaire 1:5000ème (Mladost 1 et 2)
 C.Marzorati (p. 84)
- Fig 41 : Plan zones urbaines 1 : 5000ème (Mladost 1 et 2)
 C.Marzorati (p.86)
- Fig 42 : Photos Mladost 2 (pls photos)
 C. Marzorati (p. 87)
- Fig 43 : Espace public soudain à Mladost 2
 C.Marzorati (p. 88-89)

P 5	REMERCIEMENTS
P10	PRÉFACE
P11	Le corpus d'images, à l'origine de la réflexion
P15	INTRODUCTION
P17	Problématisation
P19	Démarche et contextualisation
P20	Hypothèses de réponses
p21	Tentative de définition d'une éthique de l'architecte, de l'architecture
p. 22	Terrain mental
P25	I – LA VILLE INFORMELLE, QUELLE PLACE AU SEIN DE LA VILLE ?
p.26	A – TENTATIVE DE DÉFINITION DE LA VILLE INFORMELLE
P33	B – SOFIA « GRANDIT MAIS NE VIEILLIT PAS »
P35	1- Histoire et planification urbaine de Sofia : une stratification d'influences culturelles
p.35	a -Antiquité et création du Premier Etat Bulgare (681-1381)
p.35	b - La Bulgarie Ottomane(1381-1878)
p.37	c - L a Bulgarie indépendante (1878-1944)
p.41	d - La Bulgarie communiste (1944-1989)
p.45	e - La Bulgarie en transition : chute du communisme et ouverture internationale (1989 jusqu'à aujourd'hui)
p49	2 - Le logement et la politique urbaine dans la Sofia contemporaine propices à la participation habitante
p49	a - Le logement, de sa conception à sa gestion actuelle
p.53	b - Politiques urbaines et droit du sol à Sofia
p57	3 - Où l'informel devient visible : Mladost 1
p. 69	C – VERS UNE COEXISTENCE PACIFIÉE DE LA VILLE PLURIELLE ?

P.79	II – REPENSER LES MANIÈRES DE FABRIQUER ET DE GÉRER LA VILLE : ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE CULTURE URBAINE
p.81	A – LA FABRICATION DE LA VILLE EN FRANCE
p81	1 – Les acteurs de la fabrication de la ville
p82	2 – Politique urbaine, politique de la ville en France
P.83	B – SOFIA, AMBIGÜITÉS DU DÉLAISSÉ DE GOUVERNANCE
p.83	1 – Les acteurs de la fabrication de la ville
p.85	2 – Limites du laisser-faire des pouvoirs publics : le cas de Mladost 2
p.91	C – ÉMERGENCE DES TERRITOIRES DIRECTS
p.91	1 – De nouvelles dynamiques territoriales
p.92	2 – De nouveaux acteurs
P.93	3 – De nouvelles gouvernances
p.95	4 – Une nouvelle culture urbaine, directe
p.96	5 - Les espaces habités, quels lieux pour le maintien d'une urbanité ?
p.101	CONCLUSION
p.107	BIBLIOGRAPHIE
p.111	TABLE DES ILLUSTRATIONS
P.113	TABLE DES MATIÈRES
p.116	ANNEXES
p.116	Plan 1 : Typologies bâties Mladost 2
P.117	Plan 2 : Usages Mladost 2

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

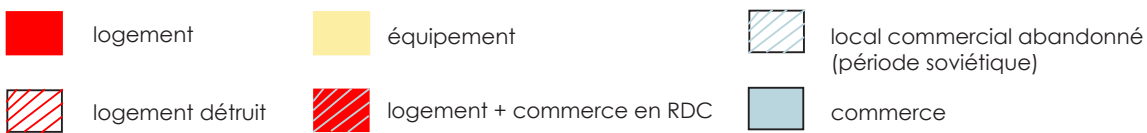


 typologie de barres soviétiques (avant 1980)

 typologie immeubles contemporains (de 1990 à aujourd'hui)

 typologie de tours soviétiques (années 1980)

 autres constructions



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR